

**RESCRIBENT**, celui qui donne une rescription, une apostille sur une demande en justice, ou autre sur une requête ; celui qui fait une réplique.

« Les prevost, jurez, eschevins et conseil de la ville de Valenciennes *rescribens*, ayant veu la réplique du surintendant général des monts de piété... estant les discours reprins es 10, 11, 12, 13 et 14<sup>e</sup> articles de ladite réplique frivoles et impertinens, puisque les *rescribens* ont exempté le surintendant du mont de piété. » *Mémoire du Magistrat de Valenciennes, 1678.*

**RÉSIDA**. En rouchi comme à Metz et ailleurs pour *réséda*. *Reseda odorata*, qu'on nomme à Mons rose d'Égypte. Cette plante est accueillie partout pour son odeur. Elle se ressème d'elle-même dans les jardins. On en élève en arbrisseaux qui passent les hivers dans la serre ; mais il faut les couper souvent.

**RÉSIPÉRE**, érysipèle. Du grec *eruô*, j'attire, et de *pelas*, proche. Parce que cette affection cutanée s'étend de proche en proche sur une grande surface.

**RÉSOLU**, hardie, déterminé. Ch'est un bon *résolu*. D'un usage général. On dit *résolu* comme Barthole. A Valenciennes, et probablement ailleurs, on dit *franc* comme Batisse (Baptiste), ce qui revient au même

**RÉSON**, disputes, querelle. Avoir des *résons* avec quelqu'un, c'est avoir des propos, quereller.

**RÉSON (faire)**, accepter un verre de bière, le porter à ses lèvres et le rendre si on ne veut pas boire. C'est une grande impolitesse si on refuse de faire *réson*.

**RÉSONAPE**, raisonnable, qui a de la raison.

**RÉSONER**, *résonner* ou *résoigner*, répliquer à des remontrances ; faire ces répliques avec humeur. Se dit d'un inférieur envers un supérieur. Un supérieur gronde et ne *résonne* pas. *Résonner* come l'réchant d' la nativité (l'âne). C'est raisonnée en sot, en âne. Té *résonne* comme papa qui n'a qu'un uœil. A Paris on dirait comme mon c...

**RESPE**, panier fait de baguettes refendues.

**RESPÉ (t'nir en)**, contenir, tenir ferme. Wallon *respet*.

**RESPEUX**, terme de la *coûtume d'Orchies* dont j'ignore la signification.

« De procéder en matière de claim, saisine, *respeux* et arrêts. » Page 57.

**RESPONSION**, caution, action de cautionner.

**RESSANER**, ressembler. Bourguignon *ressanné*. I *ressane* tout s' père. Il ressemble à son père.

**RESSAQUER**, retirer. *Ressaque* lé hors d' l'iau.

**RESSERMENTER**, recevoir un second serment. Patois des Vosges *ressouner*.

**RESSES**, reste. *Reliquiæ*. T'aras les *resses*, tu auras les restes. I n' d'a eu qu' les *resses*.

C'étoit l' jour des *resses*,

L' lendemain du banquet,

Grand père tout bénaisse

Va tirer s' baquet.

*Chansons lilloises, recueil 6.*

**RESSUACHE**, action de repasser le linge dans l'eau claire, pour le débarrasser de tout le savon qu'il a retenu du lessivage.

**RESSUER**, essayer. *Ressus* c' n'enfant-là, il est tout cru.

**RESSUER**, passer le linge dans l'eau pour le dégager du savon.

**RESSUER le linge**, essanger ou faire un léger blanchissage avant de le mettre à la lessive.

**RESSUER**, action du vent sur la terre. On dit qu'une terre est *ressuée* lorsque le vent en a desséché la surface qui était humide avant qu'il ne soufflât. On dit proverbialement : « dus ce qu'on s' moule on sé *r'ssue*. » Pour dire qu'il faut donner la préférence pour l'achat de ses provisions, à ceux qui viennent acheter chez nous.

**RESTAULÉE**. Tous les moutons contenus dans une étable.

**RESTOR**, semblable, le même,

J' sus l' *restor* dé m' père

J'ai les deux bras bons,

Ti t'es ménagé

Va nous en wid'rons.

*Chansons patoises, recueil 6.*

**RESTOUPER**, boucher, remplir, combler. I faut *restouper* s'trau-là.

**RESTRENGUE**, s. f. réserve, séparation. Terme de coût. Séparation pour être mis en réserve.

**RESWADAIGE**, examen, expertise, inspection.

« Entre les branches des couvreurs de tuile et potiers de la résidence de la ville de Valenciennes ad cause du *reswardaige* desdites tuiles et poteries. » *Transaction du 2 mars 1663.*

**RÉTALÉ** [éte], être étendu, prendre ses aises, occuper beaucoup de place. Il est *rétalé* come un viau. J'ai vu un personnage qui se croyait bien supérieur, s'étaler en compagnie, sans aucun respect pour les personnes présentes, quelque fut leur rang.

**RÉTAMER**, étamer, couvrir d'étain l'intérieur des vases de cuivre.

**RETAPER**, se retirer, raccourcir en parlant des étoffes qui ont été à l'eau.

**RÉTAULAGE**, action de *rétauler*.

**RÉTAULER**, faire rentrer les bestiaux à l'étable.

**RÉTE**, raide, en parlant des personnes. Al ést *réte* come un paon. Al est si *réte* qu'on dirôt qu'al a avalé eune épée.

**RÉTE**, raide, en parlant des étoffes. *Réte* est pour le féminin ; le masculin est *rô*.

**RÉTELER**, ramasser le foin avec le rateau, les ordures d'un jardin.

**RÉTELER**, racler avec le racloir d'une porte.

**RÉTELIER**, ratelier.

**RÉTENDEUX**, ouvrier qui, dans les blanchisseries, est chargé de rétendre et de replier les batistes.

**RÉTENTE**, rétendre, étendre, en parlant du linge, des batistes, etc. Détirer.

**RÉTERNIR**. Le même que *révernir*. V. ce mot. Le Picard dit *esternir*, ce qui se rapproche du Wallon, qui a pu le prendre du vieux français.

**RÉTERNIR**, renouveler la litière aux chevaux, aux bestiaux.

**RÉTEULÉ** [éte], être dans l'embarras. Me voilà ben *réteulé*. Me voilà bien embarrassé, bien avancé.

**RÉTEUMER**, retourner des draps de lit, mettre sur les bords ce qui était dans le milieu en faisant une nouvelle couture. A Maubeuge on dit *rétumer*.

**RÉTIAU**, rateau. Lorrain *r'tei*. Lunéville *rétia*, comme en Belgique.

**RÉTINTE**. Mieux détinte. Eteindre. *Rétins* l' candèle, éteins la chandelle. I faut *rétinte* l' feu.

**RETIRCHE**, prés. du subjonctif du verbe retirer, qui se conjugue comme en français. I faut qu'i *retirche* s' n'éplinqe arrière du jeu. En Belgique on dit : i falloit qu'i *r'tiriche*.

**RÉTOMBIR**, engourdir en donnant un coup, en faisant une contusion.

**RÉTOQUER**, v. a. se blesser en heurtant contre un corps dur. I s'a *rétoqué* s' pognét, il s'est foulé le poignet.

**RETOQUER**, raffermir quelque chose au moyen d'un étançon. En Lorraine être *retoqué*, c'est n'être pas admis. A Maubeuge, ou en terme de forestier, *rétoquer*, c'est rapprocher de la souche. Les gardes vont *rétoquer* quand on leur a volé du bois. — Une famille noble qui a perdu ses titres, se fait *rétoquer*.

**RÉTOR**, semblable, de même. Ch'est l' *rétor* dé s' père, c'est comme son père. Ch'est l' *rétor* à confiteor. C'est la même chose, c'est toujours de même. V. restor.

**RETORACHE**, action de rétorer, de réparer le tort.

**RETORDERIE**, atelier dans lequel on retord le fil.

**RETORDEUX**, ouvrier qui retord le fil.

**RÉTORER**, v. n. regagner au profit d'un maître, le temps qu'on a perdu pendant l'apprentissage, en le prolongeant d'un nombre de jours égal à celui qu'on a perdu pendant son cours. Il paraît qu'en Normandie *rétorer* signifiait autrefois meubler. « Il [Saint-Aubert] fit édifier trois hôpitaux qu'il *retora* de meubles. » *Recueil des antiquités de Rouen par Taillepied. Rouen, 1610, in-18, page 89.* Ici *retorer* signifie *réparer le tort*.

**RÉTOUPER**, reboucher un trou. Wallon *ristopé*.

**RETOUPER**, enclore un terrain, le renfermer.

**RETOUR**, espace, grandeur d'un appartement. « Il y a du *retour* dans cette maison. » C'est-à-dire qu'il y a de quoi s'y retourner, d'y être à l'aise.

**RETOURNAGE**, remuage. Action de retourner le blé.

**RETOURNE**, retour, compensation d'un troc, pour égaliser un lot. Espagnol *retorno*. « J'veut avoir d' l'*ertourne*. » C'est ainsi qu'il faudrait l'écrire.

**RETRÉ**, son de farine. Du pain d' *retré*. On dit aussi d' l'*ertré*. En Lorraine on dit *retrait* pour recoupe.

**RÉTRÉCHIR**. V. ratrotir.

**RÉTRINT**, resserré. Je ne connais d'usage de ce mot que dans cette locution proverbiale : Pus i gèle pus i *rétrint* ; plus il gèle, plus le temps est dur, plus il resserre.

**RÉTRINTE**, retreindre, resserer.

**RÉTROACTE**. Terme de pratique. Rétroaction.

« Soit accordé à la charge de Me Bourla sous tiers jours suivant les *rétroactes* de la cause pour le contraindre. » *Décembre 1735*.

**RÉTROACTER**, agir sur le passé, sur ce qui a déjà été fait. Ce mot est fréquent dans les procédures.

**RÉTROTRACTION**, ancienne manière de dire rétroaction, action de *retrotraire*.

**RÉTROTRAIRE**, term. de coût. rétroagir, avoir un effet rétroactif. Boiste donne ce mot comme inédit.

**RETROUVE**, recherche. Aller à la *retrouve* d'un objet volé. A celle des boissons dans les caves des particuliers.

**RÉTU, ue**, rusé, ée. Mot Picard. Ch'est eune *révue* commère.

**RÉTUMER**. V. *réteumer*.

**RÉTYE**, ratelier. I miu à deux *retyes*. Il mange à deux rateliers. Je pense que ce mot est Wallon.

**RÉU, ue**, participe du verbe ravoir. I l'a *réu*.

**REUBAR**, rhubarbe. Bas latin *rhabarbarum*. On dit aussi *rébar*. V. ce mot.

**REUCHE**, toile grossière dont on se sert dans les blanchisseries pour couler la lessive qui doit servir à blanchir les batistes.

**REUCHE (qui)**, présent du subjonctif du verbe *ravoir*. J'veux qui *reuche*.

**REUGLIONS**, broussailles, épines.

**REULETTE**. C'est, à Lille, ce que nous nommons housettes, demi-guêtres.

Il avot s' bielle casaque,

Ses *reulettes*, sen capiau.

*Chansons lilloises, recueil 4.*

**REUMÉNER**, ruminer, penser profondément. Quoice-té *reumène* ?

**REUPE**, rot, vent qui sort de l'estomac. Wallon *reupe*. Ancien mot qu'on trouve dans Cotgrave qui le rend en anglais par *belch*.

**REUPER**, roter, faire des rots. Wallon *reupé*. Angl. *to belch*.

**RÉUS** ou **RÉUSSE**, à Maubeuge. V. *oréus* (éte). On écrivait autrefois *rhéus* ; on le trouve ainsi dans les *Chansons patoises* ; éte *réhus*. A Lille *raihu*.

Que m'a fait vo mason et le temps

Pour lui té m' rend tout *raihu*.

*Chansons lilloises, recueil 2è.*

**REUSIN**, raisin à Bavai.

**REVÉLEUX**, vif, fringant, en parlant d'un cheval. Se dit aussi d'un enfant qui fait beaucoup de mouvemens lorsqu'on fait mine de le chatouiller. Prononcez *r'véleux*.

**REVENDESSE**, revendeuse. V. *ervendresse*.

**REVENDUE**, revente.

**REVENGER (sé)**. V. *ervenger*. Wallon *r'vengi*.

**RÉVÉRENDER**, avoir de la vénération, du respect.

« Oû étant, à effet de faire la visite et levée ainsi qu'ils ont fait, ledit Jean-Baptiste Pater, au lieu de *révérender* les ordres et permission de mondit sieur le prévôt, eut la témérité de se rebeller et s'opposer à ladite visite. »

*Requête du 23 septembre 1717.*

Pater était un sculpteur de Valenciennes, à qui il n'a manqué pour développer ses talents que de les exercer sur un plus grand théâtre ; il fut le maître du statuaire Saly, qui a modelé son portrait actuellement au Musée de Valenciennes par le don qu'en a fait feu M. Sohier père.

**RÉVERNIR**, renverser, jeter par terre. Il l'a *réverni* tout plat par tiere ; il l'a jeté à plat par terre. Le picard a *esternir*, dans le même sens.

**REVERSEZ**, sorte d'étoffe de laine imitant le satin, qu'on teignait ordinairement en noir, dont les femmes se faisaient des cotillons et les hommes des culottes. *Revèche*, parce qu'elle était rude au toucher. Le passage suivant confirme mon opinion, quant à la couleur. « Ne pourront taindre aulcuns satins, *reversez* noir, sans au préalable leur donner un *waide*, et suivant l'eschantillon mis és-mains de la Halle-basse. » *Réglemens manuscrits du magistrat de Valenciennes, dit 8 février 1528.*

**REVÉTU**. Ne s'emploie que dans cette phrase proverbiale : Ch'est un cul *revétu*, pour exprimer un homme de rien qui a fait fortune et se méconnaît. On l'exprime en français par *gueux revétu*, ce qui revient au même.

**REVINCHE** ou **REVINQUE**. V. ervinque.

**REVIR**, revoir. *Ar'vir*, au revoir.

**REVUE** [éte dé]. Nous sommes dé *r'vue*, c'est-à-dire nous nous reverrons. Je reconnaîtrai ce que vous avez fait pour moi. D'un usage général, selon M. Lorin, mais on ne le trouve pas sous cette acception. Se prend en bonne part. Est du langage familier.

**REWARD**, espèce de juge établi pour juger de la qualité des comestibles sujets à se gâter. Il y en avait d'établis pour le poisson. Dans ce sens il viendrait de *rewarder*, regarder. Ces juges ou experts se nomment aujourd'hui *égard*, qui en dérive directement en passant par *éward*. V. *égard*, *égarder*. Au 16<sup>e</sup> siècle ces places s'achetaient du magistrat.

**REWARD**, nom de l'ancien chef du magistrat de Lille. Oudegherst, ou plutôt son commentateur, rend ce mot par *régent* ; c'est en effet l'équivalent. A Valenciennes, on appelait *rewardeurs* les inspecteurs des marchandises, ils apposaient leur marque après la visite. Nicod, dans son Dictionnaire, écrit *rouart* et dit que c'est le prévôt qui fait rouer les malfaiteurs.

**REWARDEUR**, reward. C'est la même chose.

**REWARDIAU**, *rawardiau*, batardeau. Ne se dit plus que par les ouvriers un peu âgés ; les autres disent *batardiau*.

**REWARNER**. La même chose que *renuer*. V. ce mot.

**REWÉTIACHE**, action de regarder.

**REWÉTIANT**, regardant.

**REWÉTIER**, regarder. V. *erwétier*.

**REWÉTIEUX**, spectateur. On rendrait mieux ce mot par *regardeur*, mais il manque. On dit, en temps de foire : i n'y a pus dé *rewétieux* qu' d'*acateux*.

**REWIDIÉ**, payer les violons après la danse. Littéralement sortir de l'argent de sa bourse pour payer les violons.

**RÉWISIER**, aiguïser, repasser un outil tranchant pour le faire couper.

**RÉWISIER S' CORBÉ**, caqueter, babiller. Al a ben *réwisié s'corbé* ; elle a bien remué la langue.

**RÉZE**, gaze en fil. V. *rèche*.

**RHAN**. V. *ren*. L'auteur du Dict. roman-wallon, celtique et tudesque, dit que c'est une cahute dans laquelle on met les bœufs, apparemment pour ne pas copier Borel ; c'est un contresens au moins pour ce pays. On dit bien encore aujourd'hui un *rhan* de cochons. Je n'ai jamais ouï dire un *rhan* de bœufs ; il est vrai qu'on n'engraisse pas dans ce pays des bœufs en communauté. Ce mot paraît venir de *rang*, *rangée*. Ren, reng, a encore aujourd'hui la même signification. « I sons arengés come un *ren* d'pourchaux. » Pour dire que dans cette maison tout y est sale et mal arrangé.

**RHEUME**, rhume.

**RIACHE**, risée, plaisanterie, action de rire.

L'peur qu'on a dé s'méte en ménache

Va lessons cha pour les rich' gens,  
Avec leur n'argent  
I n'acat'ront mi du **riache**.

*Chansons lilloises, 6è recueil.*

**RIALITÉ**, réalité. Peu usité.

**RIBANBÉLE**, quantité, grand nombre. Façon de parler pour dire qu'il y en a beaucoup. In' d'y avôt eune **ribanbèle** qui n'finissôt point.

**RIBAUTE**, femme publique, paillarda dont il est le synonyme, selon Trévoux. En effet, on peut également dire un paillard et un **ribaude**, une paillarda et une **ribaude**. Autrefois quand on conduisait une prostituée à la maison de santé, les enfans criaient : **ribaute**, paillarda, al tondrie ! Cependant **ribaude** était quelquefois pris en bonne part, puisqu'il signifiait homme fort et robuste.

Soit rois, chevaliers ou **ribaude**,  
Mais **ribaude** ont le cœur si baux  
Portons sacs de charbons en grève,  
Que la peine point ne leur grève.

*Roman de la Rose, vers 5264 et suiv.*

**RIBOCHE**. La même chose à Maubeuge que **brioche**, à Valenciennes, et **tachibure**, à Condé. Ce mot paraît être formé de **brioche** par méthathèse.

**RICAMÉ**, enrichi d'or, brodé en or et en couleurs. De l'italien **riccamare**. On dit en français **ricamé**, peu usité et fort ancien, puisqu'on le trouve dans les vieux lexicographes. M. Lorin le fait venir de l'espagnol **recamar**, broder en relief, formé, selon Covairuvias, et avec assez de vraisemblance, ajoute-t-il, de l'hébreu **rékem**, broder. Espagnol **recamar**, enrichi d'or. « En habit de velours blanc et noir, et aurangé, **ricamé** et bisetté d'argent. » *Entrée triomphante de Henri II, à Lyon, fol. 5, non coté (1546) in 4°.*

**RICHÉLE**, petit ruisseau ; petite rigole.

**RICHO** ou **RICHOT**, ruisseau. Dans quelques endroits. Ce mot varie beaucoup selon les localités.

**RIC-RAC**, s. m. Onomatopée imitée du bruit que fait le **racloir** d'une porte lorsqu'on l'agite. Suivant l'auteur (Pierre-Lefevre) de *l'art de rhétorique* imprimé à Paris en 1532, in-8° fol. 47, r°, de la seconde partie, les picards avaient une chanson qu'ils appelaient **rique et raque**, dont les vers étaient de six à sept syllabes. Voici un couplet qu'il donne pour exemple.

Vous voirez, chose estrange  
D'un folastre bienfaict  
Qui se disoit estre un ange,  
Mais quant se vint au faict,  
Voulut monter en gloire,  
Volant comme un plouvier  
Il mist trop son loyre,  
Si cheut en un ung vyvier.

Peut-être est-ce de cette espèce de poésie qu'est venu le proverbe : ce qui vient **d' ric s'en va d' rac**.

**RIÉ** ou **RIEZ**, terre non labourée.

**RIE**, **riou**, ruisseau. Lorrain **rû**, languedocien **riou**.

**RIEL**, ri-el, réel. Ch'est **riel**.

**RIELMÉN**, réellement.

**RIEN PUS**, pas plus. Il avôt eune file si bèle qué cha n'sé peut **rien pus**.

**RIÈRE**, aphérèse d'arrière. Ne se dit guère qu'en terme de pratique.

**RIEU**, ruisseau. Différens endroits de nos environs portent ce nom, soit simple, soit ajouté à une épithète. **Beaurieux**, Mairieux, environs d'Avesnes, le Rieu de Condé est un hameau dépendant de cette ville, situé sur le bord de l'eau. La fosse du **Rieu** du Cœur, est une fosse à charbon située sur le ruisseau nommé Cœur.

**RIEULE**, règle de maçon. A Lille **Rieulet**,

Non, ch'est des pieds de **rieulet**.

*Chansons lilloises, 3, recueil.*

C'est-à-dire des pieds de dix pouces de douze lignes chacun.

**RIFFLER**, effleurer, toucher à peine. I m'a *rifflé* le nez, il m'a effleuré, etc. Roquefort explique ce mot par *arracher*. Je crois que cette interprétation n'est pas exacte. Nicod rend ce mot en latin par *rapere*, prendre, et cite la locution familière *rifle, rafle*. On dit aussi en rouchi : I n'a laissé ni *rifle* ni *rafle*, pour dire il n'a rien laissé. Furetière dit que c'est un terme populaire pour dire manger goulument. On dit des écoliers : ils ont en moins de rien *riflé* tout ce qu'on met devant eux. En rouchi il signifie certainement effleurer. I li a jeté un caliau qui li a *riflé* l' visache.

**RIFLÉTE**, layéte. V. ce mot. Petit tiroir du carreau des dentelières.

**RIFLÉTE** (*jeter à*), jeter une pierre plate et mince à la surface de l'eau pour faire des ricochets. Au jeu de balle, c'est faire aller la balle presque terre à terre de manière à ce qu'on ne puisse la rechasser avec la main. A Mons on dit *rivette*.

**RIFLURE**, légère égratignure, telle qu'on peut la faire en frottant la main contre un corps dur, de sorte que l'épiderme seul est enlevé. Ancien mot français, bas latin *riflura*.

**RIFTER**. Le même que rifler.

**RIGAUDÈNE**, rigodaine, rossée. On li a baié eun' bonne *rigaudène*, on l'a bien rossé. Donner eune *rigodaine*, c'est battre, frapper, donner des coups aussi *drus* que les gouttes de pluie qui tombent dans une *rigodée*.

**RIGODÉE**, s. f. pluie abondante. J' vodrôs qu'i quéche eune bone *rigodée* par nuit. Je voudrais qu'il tombât une bonne ondée pendant la nuit.

**RIGOLACHE**, action de faire couler l'eau avec force dans une rivière, pour entraîner la vase. V. *sacache*. Furetière a *rigolage* qu'il a tiré de Borel dans le sens de raillerie.

**RIGOLER**, faire couler l'eau avec abondance, pour entraîner la vase. Faire une tranchée à cet effet. Dans le *Dict. du bas langage*, c'est se divertir, folâtrer, faire des folies, se dégourdir, gambader. Boiste a ce mot sous ces deux acceptions ; il se trouve aussi dans Furetière pour faire une petite débauche, etc.

**RIGOT-MARGOT** (*faire*), faire ripaille, se divertir avec des filles. Ce terme n'est pas rouchi.

**RILE**, règle mesurée dont les ouvriers se servent pour prendre les dimensions de leurs ouvrages.

**RINCÉE** ou *rinsée*, volée de coups de bâton. Il a eu eune bone *rincée*.

**RINCER** ou *rinsér* ; donner une rincée de coups de bâton.

**RINCER**, frotter légèrement le linge, le passer, l'agiter dans l'eau pour enlever le savon après l'avoir lessivé, avant de le tordre. Aiguayer.

**RINCHINCHIN**, mauvais joueur de violon qui va faire danser dans les villages. Onomatopée du son de l'instrument dont il se sert.

**RINGUELIER**, terme d'agric. C'est la même chose que *binoquer*, c'est-à-dire donner un second labour, une seconde façon aux terres, pour retourner les mottes que la charrue a brisées.

**RINSÉE**. V. *rincée*.

**RINSER**. V. *rincer*.

**RINTINTIN**, onomatopée du bourdonnement ou *tintement* qui se fait dans les oreilles.

J'entendôs toudi *rintintin* den mes oréles.

Espagnol *retintin*, d'où nous avons pu prendre *tinter, tintement* et *retintin*.

**RIO**, réio, ruisseau. Mot espagnol qui signifie rivière.

**RIOTE**, plaisanterie bonne ou mauvaise, qui excite le rire. « Ils avoient encore bu ensemble en la taverne de la flamande où ils s'étoient picquotés l'un l'autre par des *riottes*. » *Information du 14 janvier 1666*.

**RIOU**, s. des deux genres, rieur, rieuse. Ch'est un gros *riou*, c'est un garçon ou une fille très gai.

**RIPE**, gale des chats, parce qu'elle les fait gratter.

**RIPEUX**, galeux, qui a la *ripe*, en parlant des chats. Il est tout *ripeux*, tout galeux.

**RIPELER**, terme dont on se sert pour exprimer le chatouillement que l'on fait dans la main d'un enfant, avec le bout du doigt. I *ripopièle* l' nonote.

**RIQUIQUI**, sorte de petit cabriolet sans être couvert. Nous irons en *riquiqui*.

**RIQUIQUI**, liqueur faite de café, d'eau-de-vie et de sucre. V. *gloria*. Dans le Bas-Limousin on nomme *riquiqui* toute liqueur qui se prend après le repas. Peut-être est-ce de là que ce mot nous est venu.

**RIRI**, diminutif d'Henri.

**RIRI catori si té n' ris point t'iras en paradis, si té ris t'iras en enfer.** Paroles qui se disent en grattant dans la main d'un enfant.

**RISIBU**, rasibus, tout juste, tout contre. On dit aussi *ras à ras* pour dire *ras du bord*, bord à bord.

**RISQUE**. *Risque à tout* ! Risquons le paquet, quoiqu'il en puisse arriver.

**RISQUE A RISQUE**, ric à ric, c'est-à-dire pas plus qu'il n'en faut. Il l'a copé tout *risque à risque*, tout contre.

**RISQUEUX**, incertain. I m'a promis de venir, mais c'est fort *risqueux*.

**RISSO**, ruisseau. On dit d'un jeune homme qui fait l'entendu : i quie cor tout gone au *risso*, et i veut tout savoir. V. *rêio*.

**RIVET**, s. m. Patois de Maubeuge. Sorte de nœud qui se défait aisément, nœud coulant, ce qu'on nomme à Valenciennes un nœud à portelète.

**RIVÉTE (faire)**, terme du jeu de balle qui signifie que la balle va terre à terre. Défaut dans le fil provenant d'une torsion trop forte. « Quel angon ! i n' baille que des *rivettes*. » M. Delmotte. *scènes populaires montoises*.

**RIVETER**, terme du jeu de balle. La balle a *riveté*.

**RIVIÉRÉTE**, petite rivière. Il y avait à Valenciennes une rue des *rivièrètes* qu'on vient de débaptiser avec beaucoup d'autres. On trouve *riverotte* dans les anciens lexicographes.

**RO**, raide, Lat. *rigidus*.

**RO** ou **ROS**, terme de tisserand. L'orthographe de ce mot n'est pas fixée. Espèce de peigne fait d'écorce de roseau, d'où il a tiré son nom, servant aux tisseurs de batiste à passer les fils de la chaîne. Roquefort, dans son Glossaire, dit que ce mot signifie une certaine mesure pour les draps ; il s'est rectifié dans son supplément, en donnant une nouvelle explication, d'après les renseignements que je lui ai envoyés ; mais sans infirmer sa première. Chaque fil qu'on passe au travers du peigne se nomme *rose* ; on disait qu'une étoffe, toile ou tissu, devait avoir tant de roses sur la largeur. Celui qui était admis à faire chef-d'œuvre devait, entr'autres obligations, savoir faire passer la chaîne dans le *ros*. Richelet nomme ce peigne *rocq* et *rot* ; sous ce dernier mot, il nomme *rotier* l'ouvrier qui fait les *rots* ou *ros*.

**ROBENOT**, dimin. de Robin, nom amical.

Tai, tai, ven drochi, *robenot*,

Vient menier, que t'as bielle.

*Chansons lilloises*, rec. 3.

**ROBETTE**, casaquin à longues manches, dos à gros plis et tombant au dessous des reins.

« Nippes consistantes en une robe engagée pour neuf livres, une *robette* engagée pour trente-cinq patars. » *Information du 2 août 1737*.

On ne voit plus de *robettes* qu'à la campagne, encore y sont-elles rares et plus courtes. Boiste dit que c'est une petite robe de laine ; mais il y en avait de tous les tissus. Richelet donne encore le nom de *robette* à une espèce de chemise de serge que les chartreux portaient sur la chair. Ce ne pouvait être que le cilice. Peut-être est-ce là l'origine de la signification que donne Boiste à la *robette*. Voici deux vers d'une chanson patoise où il est question de *robette* de femme.

Vous avez l' cotron, l' *robette*,

Avec l'écourchué oussi.

**ROBIN D' TOUT MÉTIER**, homme propre à tout faire ; qui n'est embarrassé de rien de ce qui peut être fait par les mains. Il a circulé parmi le peuple un air sur lequel chacun fesait des couplets à volonté.

*Robin* a des sonnettes

Autour de sa jaquette,

Qui font drelin dindin,

Maman j'ai vu *Robin*.

Cet appellatif formait aussi le refrain d'une chanson. « *Robin ture lure lure*. »

**ROBINER**, couler par un robinet. L'iau *robine*, l'eau coule par le robinet. Ce mot vient de l'intérieur, sans doute ; A Valenciennes on dirait *robéner* et *l'iau robène*.

**ROBINER**, v. a. Mot employé à Montignies-sur-Roc pour désigner l'action de chercher des pommes de terre après la récolte ; proprement *glaner*. Il paraît qu'à Maubeuge ce mot a un sens plus étendu, puisque dans le Vocab. de M. Quivy il signifie chercher après les autres pour ramasser ce qu'ils ont oublié.

**ROBINÉTE**, petite robe d'enfant. Dim. de *robéte*.

**ROBINÉTE**, nom amical qu'on donne aux petites filles.

**ROC DOC (avoir l')**, être rossé. Par allusion au jeu suivant.

**ROC DOC**, sorte de jeu de cartes qu'on nomme aussi le *Roi dépouillé*. Lorsque l'un des joueurs a gagné toutes les cartes, il les passe en revue l'une après l'autre, et lorsqu'il passe un *as*, un *roi*, une dame, un valet, un dix, il frappe avec cette carte, qu'il tient par un bout, sur le nez du perdant, en disant : « *Roc doc*, païsan d'vilache, du toubac à no mason, bon, bon. » Un coup chaque syllabe, ou à peu près.

**ROCHE**, sorte de poisson d'eau douce. *Cyprinus rutilus*.

**ROCHE D' FOND**, autre poisson d'eau douce. *Cyprinus latus*.

**ROCHI**, s. m. Ancien nom du patois *Rouchi*. V. ce mot. Il se trouve ainsi orthographié dans un almanach de Milau pour l'année 1727 ; il y est dit en parlant des dames de... « Elles ont naturellement de l'esprit, et vaudraient bien nos dames de ... si elles s'en piquaient. D'autres ont une naïveté qui vous charme : et mêlant un peu de *Rochi* au français, on ne laisse pas de trouver quelque agrément dans leur patois. Les Messieurs sont civils et fort sincères. Enfin je me plairais autant chez ces *Rochis* que dans les meilleures villes de province... Lorsque vous irez dans cette ville, vous serez désabusé par vous-même du tort que l'on a des les traiter de *Rochis*. » Ouvrage cité, p. 42.

Ceci est de l'érudition d'almanach, mais elle me paraît suffisante pour prouver que *Rouchi* n'est pas un mot de nouvelle création. Quant à l'orthographe *Rochi*, elle vient de ce qu'à Valenciennes on dit *drochi* pour ici, en cet endroit-ci, au lieu qu'à la campagne on dit *drouchi*, d'où, par aphérèse, on a fait *rouchi*, qui a prévalu.

On voit du passage cité de l'almanach, que le mot *Rochi* était un terme de dépréciation, appliqué au langage et aux habitants, à qui l'on donnait cette épithète par mépris.

**ROCLORE, roquelaure**, sorte de vêtement.

« Porte un habit de ratine blanchâtre assez usé fait en *roclore* sur lequel il y a une tache. »  
*Signalement donné à la police.*

**ROCTACHE**, travailler le champ avec la *rasète* (racloire) pour y donner un léger labour et extirper les mauvaises herbes.

**ROCTER**, v. a. ébaucher la taille d'une pierre, la dégrossir.

**ROCTEUR, rocteux**, ouvrier qui ébauche les pierres brutes, qui les extrait des carrières.

**RODA**, arrogant, tapageur. Ch'est un *roda*. Celto-breton *rok*.

**RODALIER**, roder, aller, venir sans but déterminé.

**RODINGOTE**, redingotte. On li a volé s' *rodingote*. De même en Franche-Comté et en Wallon. V. *réguingote* et *roguingote*.

**ROÉE**, roue, *rota*. On glisse légèrement sur l'*o*. Vient de l'espagnol *rueda* par apocope.

**ROÉE (droite)**, jachère à laquelle on a donné un premier labour, et qu'on laisse ensuite reposer.

**RÆULX**, rue, plante. *Ruta graveolens*. Lin. V. *les Remèdes manuscrits de Simon Leboucq*.

**ROGEUR**, rougeur, comme en Wallon. Le rouchi actuel ne diffère plus du français. Il a les *rougeurs*, sorte de maladie épidémique.

**ROGNE**, escare, croute formée sur une plaie. Patois de St-Rémi-Chaussée et ailleurs. Il est méchant come *rogne*. Rouchi franc. *rone*.

**ROGNEUX**, terme d'injure qu'on accompagne souvent d'une épithète augmentative. On dit quelquefois en terme d'amitié à un enfant : *Tiot rogneux*. C'est la politesse du langage.

**ROGUÉ**, grenouille verte. *Rana esculenta*. Lin.

**ROGUINGOTE**, redingotte. De l'anglais *riding coat*, qui signifie habit de voyage.

**ROI**, raide, *rigidus*. A Lille on écrit *rôt*.

Qui aiche qui est là si *rôt*,  
Ch'est l' greffier d' l'endrôt.

*Chansons lilloises, recueil 8.*

**ROIACHE**, s. m. alignement. Term. d'agric. et de jurispr.

« Au *roïache* du camp de l'epinette, tenant aux terres de l'abbaye de St-Jean à Valenciennes, aux terres de la cure ... traversant la piedsente qui maisne dudit Sebourg à Valenciennes... » *Testament du 2 décembre 1641.* — sillon tracé pour l'écoulement des eaux pluviales. — division de l'assolement. Il y a ordinairement trois *roïaches*, les blés, les mars et les jachères.

**ROIAU**, terme de tanneur. Petits morceaux d'écorce de chêne, trop minces pour être ratissés, qu'on envoie au moulin tels qu'ils viennent de la forêt.

**ROIE**, ligne, sillon. De même en Wallon. « Ne doivent aussi icelles comtesses et baronnes aller au *roye* (ligne, rang), ni à la main des filles de roy. » *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, tom. 1, p. 24.

**ROIÉ**, rayé, marqué de lignes. — gaze fil et coton à lignes.

**ROIÉ**, membre de la confrérie des *roïés*. V. *royé*.

**ROIER**, biffer, rayer. — tirer à la charrue des *raies* pour l'écoulement des eaux.

**ROIETE**. Ch'est l' *roïète*. C'est la mesure, la règle. — Séparation des fesses.

**ROIGNE**, grenouille. Lat. *rana*.

**ROILE**, ligne, raie. Il a tiré eune *roile*, il a tracé une ligne.

**ROILE**. tablette de fenêtre, de cheminée. Porte cha su l' *roile*, porte cela sur la tablette de la fenêtre ; lorsqu'on veut que ce soit sur la tablette de la cheminée, on dit su l' *roile* del *kéménée* ou *quéménée*.

**ROILE**, petit mur qui sépare l'aire du reste de la grange.

**ROINCHE** ou **ruinche**, ronce. *Rubus fruticosus*.

**ROINE**, reine. Regina. Ancien français. On l'écrivait *royne*.

**ROLET**, toile de lin dont le fil est plat et la maille allongée. Les habitans des Pays-Bas nomment la batiste du *rolet*. Richelet écrit *rolette*, sûrement par erreur. On ne le trouve pas dans le *Richelet français-flamand*. Le Dict. dit classique orthographe *rolette*, probablement d'après Furetière, en fait un substantif féminin ; mais le mot est bien masculin, on dit du *rolé* et non de la *roléte*. M. Quivy le définit sorte de linon épais, toile claire, et en fait un subst. masc. Verger dit que c'est une espèce de toile qu'on fabrique en Flandre, et qu'on nomme *rolette* ; ce nom n'est pas connu en Flandre. Le peuple la nomme *rolet* qu'on ne trouve pas dans les lexiques.

**ROLEUX**, lieu de justice criminelle et royale. *Roilieu*. Il y avait, près Valenciennes, sur le territoire de la ville, une de ces justices.

**ROMARIN**, sapin. *Pinus abtes*. On appelle une couture à *points de romarin*, celle par laquelle on joint deux pièces sans les croiser ; on l'emploie ordinairement à une déchirure.

**ROMATIQUE**, rhumatisme. Languedocien *roumatico*. M' *romatique* m'a empêché d' dormir.

**ROME PIERE** ou **rompe pière**. Prononcez *rom'pière*. Brise-pierre. On donne ce nom à plusieurs plantes auxquelles on attribue une vertu lithontriptique. 1° La saxifrage commune, *saxifraga granulata*, qu'on nomme *romepière* blanche ; 2° La saxifrage dorée, ou *dorine*, *chrysosplenium* ; 3° La criste marine, *crithmum maritimum*, etc.

**ROND**, cercle. Tirer un *rond*, tracer un cercle.

**ROND**, rouelle de pomme, de carotte ou d'autres choses.

**RONDELE** ou **rondelle**. Mot en usage dans quelques endroits, particulièrement à Lille et ses environs pour désigner un tonneau à bière d'une certaine capacité.

**RONDELIN**, sorte de petit gâteau au lait, long, étroit et arrondi, par comparaison à un *rondin*, dont il serait un diminutif. Ce gâteau nous vient de Mons.

**RONDELLE**, t. de serrurerie. Pièce de fer ronde, percée au milieu pour passer une cheville de fer, à l'effet d'empêcher de se ronger à l'ouverture.

**RONDIAU**. Même signification que le mot ci-dessus. Ce sont des tranches minces coupées sur la largeur du fruit ou de la racine, qui doivent leur nom à leur figure ronde. On n'acate point cha avec des *ronds* d' carottes ; pour exprimer qu'il faut beaucoup d'argent pour faire une acquisition

proposée.

**RONDONNER**, marmoter, murmurer, gronder. C'est une onomatopée du bruit que font ceux qui grommèlent. Ce son sort à demi de leur bouche.

**RONDS GRAINS**, plantes légumineuses telles que pois, fèves, vesces, etc.

**RONE**, rogne.

**RONFIELMEN**, ronflement. I *ronfièle*, il ronfle. Onomatopée.

**RONFIER**, ronfler, renâcler, renifler. J'ronfe, té ronfes, i ronfe ou i ronfièle, nous ronfions, vous ronfiez, i ronfiel'té. J' ronfiôs, té ronfiôs, i ronfiôt, nous ronfieumes, vous ronfiôtes, i ronfieum'te. J'ai ronfié, j' ronfiel'rai, etc. Qué j'ronfe ou qu'i ronfièle. Ronfié.

**RONIAU**, petite rivière, selon M. Sohier-Choteau. Cette opinion est assez justifiée par le pont des *roniaux* à Valenciennes, situé sur une petite rivière, qui n'est qu'un bras ou une dérivation de l'Escaut.

**RONQUE**. C'est, je pense, dit M. Normand, la partie d'un chariot qui soutient les échelles ou ridelles. Cette conjecture est confirmée par le Vocab. de M. Quivy.

**RON SIN**, cheval entier. I péte come un *ronsin*. Ce mot est ancien dans la langue, comme l'observe M. Lorin, qui ajoute qu'il vient de l'ancien septentrional *ross* ; cheval, formé selon *Wachter*, Germ. Col. 1306, du teuton *rosch*, prompt, agile à la course. On trouve ce mot dans les actions facétieuses de l'empereur Charles-Quint, par Raclot. Si notre mot français *rosse*, qui signifie mauvais cheval, n'est pas éloigné de son origine par la forme, il l'est beaucoup par la signification. Espagnol *rocin*, d'où nous pouvons l'avoir pris.

**ROPE**. s. f. robe. Bas-latin *raupa*. Al a acaté eune *rope* al fourquéte, c'est-à-dire à la friperie, parce que les frippiers se servent d'une petite fourche pour pendre et dépendre les robes qu'ils exposent en vente.

**ROQUETE**, nom que le peuple de Valenciennes donne au *sisymbre* des murs, *sisymbrium tenuifolium*, dont, par parenthèse, le nom spécifique me paraît assez mal appliqué, y ayant des espèces de ce genre qui ont les feuilles plus ténues. J'ai vu des jeunes gens que l'odeur repoussante de la plante ne rebutait pas, en manger à poignées.

**ROS**, peigne qui sert à passer la chaîne d'une étoffe pour la fabriquer. Le grand Vocab. l'écrit *rot*, Cotgrave *rost* ou *roule*. V. *ro*. *Ros* me paraît préférable pour trouver l'origine, les séparations étant faites d'écorce de *roseau*, et pour ne pas les confondre avec l'éructuation de l'estomac.

**ROSE**, rosse, mauvais cheval. Prononciation des personnes qui se piquent de parler purement et qui parlent fort mal.

**ROSELANT**, vif, remuant, fringant. En Wallon *roslan* signifie vermeille, qui a la figure bien colorée et fraîche.

**ROSIAU**, roseau. Celto-breton *raoz*, d'où, par apocope on a pu faire le mot *rô* ou *ros*, qui désigne cette espèce de peigne qui sert aux tisserands à passer les fils de la chaîne de leur tissu, parce que leurs lames sont faites d'écorce de *roseau*. V. *ro*. M. Noël donne pour origine à ce mot l'allemand *raus* que je ne connais pas. On dit *rohr* en cette langue pour roseau.

**ROSIAU**, roseau. Les enfans donnent ce nom au *Typha* et à des morceaux de canne qu'ils allument par un bout, et mettent l'autre dans la bouche en guise de pipe, pour en tirer la fumée. Cet usage a peut-être donné lieu à l'invention des cigares.

**ROSIAU DU BON DIEU**, masse des marais. *Typha latifolia*. Son nom vient de l'usage où sont les peintres de représenter le Christ flagellé tenant un de ces roseaux dans la main.

**ROSIER**, ouvrier qui fait les *ros* à l'usage des tisserands. Richelet, sous le mot *rot*, écrit *rotzier* pour désigner ces ouvriers. « Représentation du comptable des mulquiniers ... sur la nécessité de faire des *rots* plus larges, ce que les *rosiers* ne peuvent faire sans être dispensés de leur serment à cet égard ... » « Permis auxdits *rosiers*, par forme d'essai, de faire lesdits *rots* plus larges. » *Ordonnance du 27 septembre 1715.*

**ROSIN**, raisin. Vieux français

Ens el mois de setembre, qu'estés va à déclin,

Que cil oisillon gay ont perdu lou latin,

Et si sekent [sèchent] les vignes, et meurent (mûrissent) li rosin.

*Vœu du Hairon, dans les Mémoires sur l'ancienne chevalerie de Lacurne de Ste-Palaye, tom. 3, p. 119.*

**ROSSE**, rose, *rosa*.

**ROSSE d' sorcièle**, rose des champs. *Rosa arvensis*.

**ROSSIGNOL**, tasseau, terme de charpente.

**ROSTE** (éte), être ivre.

Pour être à ce point insolens

Il faut bien qu'ils soient tous deux *rostes*.

*Le Réciproque, divertissement pour la  
campagne, scène 4, act. 2.*

Je crois ce terme plus lillois que rouchi ; en rouchi on dit *kervé* ou *quervé*. Cependant on le trouve dans les anciennes procédures. « La sentinelle lui a répondu si tu es *roste*, va-t-en coucher chez toi. » *Information du 29 décembre 1664.*

**ROT**. La même chose que *ros*. V. ce mot.

« Les *rost* servant à la fabrication des toiles, linons larges, unis, rayés et mouchetés doivent, suivant l'arrêt du 12 septembre 1729, avoir trois quarts d'aune et un pouce de largeur. »

**ROT d' tien**, coups de bâton. T'aras du *rot d' tien* ; menace de rosser. On trouve cette locution dans le Dictionnaire comique qui cite le *Sot vengé*, comédie de Poisson.

Mais, peste ! je m'amuse bien

J'aurai tantôt du *rot de chien*.

*Scène X.*

Chevalier a employé aussi cette locution dans sa comédie de la *Désolation des filoux*, scène dernière.

... Gardez-vous en bien

Il faut qu'il ait du *rot de chien*

**ROTELOT**, roitelet, oiseau. On le confond avec le *troglodyte*, *motacilla troglodytes*. Dans le Jura on dit *rételot*.

**ROTELOT**, petit enfant. Viens m' *rotelot* qué j' té basse.

**ROTÉ**, ôter. Lorrain *roté*, Lille *roter*. V. *déroter* et *déquiter*. *Rote*-toi de la. *Ote*-toi de là. C'est une aphérèse du verbe *déroter*.

Puisque l' bon Dieu vous l'a *roté*

Qu'mén volez-vous le faire entierer.

*Chansons lilloises.*

**ROTIER**, fabricant de *rots*. « De vous adresser le procès verbal de la visite que nous avons faite chez les fabricans de toilette de mulquinerie, chez les ourdisseurs, marchands de fil, chez les *rotiers* et faiseurs d'ourdoirs, en exécution ... etc. »

*Procès-verbal du 30 janvier 1730. V. rosier.*

**ROTONE**, rotonde. Ce mot n'est connu que depuis l'invention des diligences de nouvelle fabrique ; il me paraît assez répandu. J'irai pa l'*rotone*.

**ROUCHE**, rouge. Frote t'en d' brique té l'aras *rouche*. Manière grossière de refuser, ou de dire qu'on n'obéira pas.

**ROUCHI**, subst. m., nom du patois qui nous occupe et qu'il faut bien se garder de confondre, comme l'a fait Grégoire d'Essigny, avec le Wallon, qui n'y ressemble guère, ainsi qu'on peut s'en assurer en comparant ce dictionnaire avec celui du dialecte Wallon, par Cambrésier, imprimé à Liège en 1787, in-8°. Le *Rouchi* est parlé dans le ci-devant Hainaut Français et dans une partie du Hainaut Belge, jusqu'à Avesnes et Maubeuge, que l'on appelle le *pays de Lauvau*, parce qu'on y dit *lauvau* pour là-bas. Le Wallon est parlé à Bruxelles et environs en deçà jusqu'à Soignies, et dans une partie du Namurois, même à Liège, qui a encore un dialecte particulier, ainsi qu'on peut le voir du livre intitulé : le *Miroir des nobles de Hasbaye*, par Jacquet de Hemricourt, traduit en langage vulgaire par Salbray. Le Wallon est un mélange de Liégeois et du *Wallon* proprement dit. Cependant le *Rouchi* ne prend presque rien de ces idiômes, dans lesquels on retrouve une infinité de mots de l'ancien Français, avec la prononciation des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Quoi qu'il en soit, on a dit *les gens de Drouchi*, parler *Drouchi*, d'où par aphérèse, on a fait *Rouchi* qui est resté.

Grégoire d'Essigny fils, comme je viens de le dire, confond, dans son savant Mémoire sur le patois Picard, le Wallon avec le *Rouchi*. « Parmi nos patois, dit-il, ceux qui portent des caractères propres et distinctifs sont le Picard, le Bas-breton, le Normand, le *Rouchi*

ou *Wallon*, le Flamand, le Messin, le Lorrain, le Champenois, etc., etc. » Peut-être, confond-il avec le Flamand le patois qu'on parle à Lille, ou qu'il le nomme *Flamand*, parce qu'à Paris, on nomme *Flandre*, tous les pays depuis Cambrai. Le langage *flamand* désigne exclusivement le *Néerlandais* qu'on ne saurait confondre avec aucun des idiômes dérivés du Français. Il a pu être induit à cette erreur par le rapport fait par l'abbé Grégoire à la convention, le 16 prairial an 2 de la république, sur la *Nécessité d'anéantir le patois*, dans lequel le docte abbé confond aussi le *Rouchi* avec le wallon. Le mot *Rouchi*, dans le Jura, est un verbe actif qui signifie frapper sur quelqu'un, tomber à coups de bâton sur lui. V. Vocab. du Jura par M. Monnier.

**ROUCHIEN**, *enne*, adj. qui appartient au *Rouchi*.

**ROUCHISME**, s. m. Locutions particulières au *rouchi*. Par exemple *baïem' mé lé*, donnez-le moi à moi. On dit aussi simplement *baïm' lé*, donnez le moi.

**ROUDONER**, tourner, aller et venir sans motif.

**ROUÈNE**, grenouille.

**ROUFFE**, s. f., bastonnade. Onomatopée. Donner une *rouffe*, c'est rosser, donner les étrivières. Le mot *rouf*, frapper, dit M. Lorin, offre beaucoup d'analogie avec ce mot ; mais tirer de l'hébreu un mot populaire, me paraît bien hasarder, ajoute-t-il. Les hébreux qui sont dispersés par toute l'Europe, peuvent avoir laissé de leurs mots surtout parmi le peuple.

**ROUFFE**, croute ou peau qui se forme sur certains liquides frappés de l'air, tels que le vinaigre, le vin, la bière longtemps en repos ; cette peau se nomme aussi fleurs. Les champignons qui se forment sur l'encre, sont aussi une *rouffe*. Dans le Jura *rouffle* signifie cette crasse qui s'amasse sur la tête des enfans.

**ROUF-ROUFE** [*faire à*], faire tout subtilement, avec tant d'empressement que toutes les parties du corps sont en mouvement, sans prendre garde à ce qui se trouve sur le passage, et qu'on pourrait renverser. Locution italienne : *far a ruffa, ruffa*.

**ROUF-ROUFE** [*Marie*], femme qui veut tout faire ; qui semble vouloir tout abattre et qui pourtant fait plus de bruit que de besogne.

**ROUFION**, s. m., ruffien, courtier d'amour, putassier. L'espagnol a *rufian*, l'italien *ruffiano*.

**ROUGEOT**, *ote*, individu dont le visage est fort coloré. Ch'est un gros *rougeot*.

**ROUGERON**, cuscute, *cuscuta europæa*. Bertry, arrondissement d'Avesnes. Les filets rouges de cette plante parasite ont pu donner lieu à cette dénomination.

**ROUGEURS** [*avoir les*], la rougeole.

**ROUIER**, roder, aller, venir ça et là, sans objet déterminé.

**ROUILLIE** [*faire eune*], mettre des fascines dans les mauvais chemins d'une forêt, pour pouvoir opérer la vidange.

**ROUISSACHE**, action de faire *rouïr* le lin.

**ROUISSEUX**, celui qui fait métier de faire *rouïr* le lin.

**ROUISSO**, lieu où l'on *rouït* le lin. *Rothorium*.

**ROULÉE** [*doner eune*], une volée de coups de bâton. On le dit encore en quelques endroits, même en Limousin ; mais en langage de ce pays où l'on exprime la même chose par *ebourossado*. On emploie ce mot à Rennes dans le même sens qu'au pays *Rouchi*.

**ROULER**, voyager. Il a *roulé* son cadavre, dit-on d'un ouvrier qui a parcouru beaucoup de pays.

**ROULEUR**, voyageur à pied ; ouvrier qui parcourt différentes contrées.

**ROULEUR**, ouvrier qui conduit sur un camion, chez les particuliers, les liquides contenus dans des tonneaux.

**ROULEUSSE**, coureuse, fille de mauvaise vie.

**ROULIERE**, surtout de toile, espèce de chemise que portent les rouliers, et qui a été fort à la mode pour un temps. On la nomme encore *niche*, à la campagne, par corruption de *hiche*. Maintenant le mot est changé en *blouse* gauloise ; on y met une ceinture. C'est le costume des romantiques.

**ROULOI**, rouleau, cylindre servant à aplanir la terre lorsqu'elle est semée ou pour écraser les mottes avec le semis.

**ROUN ROUN**. Onomatopée du bruit que fait le chat lorsqu'on le caresse. Les enfans disent,

lorsqu'ils l'entendent : le chat dit sés *paters*. En Bas-Limousin on dit qu'il file, parce qu'on y compare ce bruit à celui d'un *rouet*, dont le nom me paraît aussi une onomatopée.

**ROUPELIER**, roupiller.

**ROUPELIEUX**, qui a la roupie, roupieur.

**ROUPIEUX**, honteux, confus au figuré. Il est *ervénu* tout *roupieux*. Cotgrave traduit ce mot en anglais par *snottie*, qui signifie morveux, plein de morve.

**ROUSÉE**, rosée. Lorrain *rosaïe*, *rousaïe*.

**ROUSELANT**, rougissant, qui a de belles couleurs, qui est brillant de santé. Vlà eune jone file ben *rouselante*, dit-on, lorsqu'on voit une jeune beauté au teint de lys et de rose. V. *rouvelant*.

**ROUSSEURS (avoir des)**, avoir des taches rousses sur la peau. Lentilles, parce qu'on compare ces taches aux lentilles, probablement à cause de leur couleur. On dit dés *taques d'antiles*.

**ROUSSI**. V. puriau. On l'appelle *roussi* à cause de sa couleur. Prends garte d' quéhir den *l'roussi*.

**ROUSSIAU**, rousseau, qui a les cheveux roux.

**ROUSTOU**, soufflet sur la joue.

**ROUTE**, suite. Chaque jour de *route*, de suite.

**ROUTIER**, consécutif. « Pour tenir ledit baille et durer le terme de neuf ans *routtiers*, et en suivant l'un l'autre, commençant tout prestement. » *Baux de l'aumone générale de Valenciennes*. « Pour durer le terme de quatre vingt dix-neuf ans *routtiers*. » *Bail emphythéotique du 6 octobre 1656*.

**ROUVANT**, qui a bon teint. « C'est un homme bien *rouvant* ; il a une mine bien *rouvante*. »

**ROUVELANT**, rougissant, de *rutilans*. « Ce mot, dit M. Lorin, appartient à l'ancien français. On a dit aussi dans le même sens, *rouvens*, qui se trouve dans le *roman d'Alexandre*. Vous le tirez de *rutilare*, je croirais plutôt que le vieux français *rouvens* et son diminutif *rouvelant* viennent du latin *rubere*, être rouge. Les lettres B et V, qui appartiennent au même organe, alternent souvent entr'elles. Les espagnols et les gascons les confondent encore journellement. » On dit aussi *rouselant*. V. ce mot.

**ROUVIAT**. C'est, à Maubeuge, une rotie fourrée au fromage.

**ROUYANT**, remuant, qui n'est jamais en repos.

**ROY [faire un roi à la planche]**. « Dit que ceux du serment des canoniers estoient des innocens, duquel serment est ledit parlant, et qu'ils *faisoient un roi à la planche*. » *Procès verbal du 7 avril 1702*. *Faire un roi à la planche* c'est tirer à la cible au lieu de tirer au canon.

**ROYE**, raie, trait fait avec de la craie ou du crayon. Je pense qu'il vaut mieux écrire *roie* avec Th. Corneille. V. ce mot.

**ROYÉ**, rayé. Il y avait autrefois à Valenciennes une confrérie des *Royés* que le peuple nommait *Roiés*, qui prenaient leur nom d'un ruban rayé qu'ils portaient sous une espèce de Dalmatique.

**ROYÉE**, terme d'agriculture. Se dit d'un espace ou pièce de terre dont on ne pouvait changer la culture que la 3<sup>e</sup> année.

**ROYETE**, terme, limite. Trévoux explique ce mot par puissance et usufruit ; mais la véritable signification est au *prorata*, c'est-à-dire jusqu'au terme fixé, et non au-delà, à proportion de ce qui peut revenir.

**RU**, où, *ubi*. Seulement dans cette phrase interrogative. *T' qu'à rù ?* jusqu'où ? On veut demander jusqu'où il faut aller. On dirait aussi *dù t'qu'à ru ?* d'où jusqu'où ? Ces sortes de rouchismes sont fréquens.

**RUACHE**, action de jeter.

**RUAIGE**, procession, cortège qui parcourt les rues. Ce mot se trouve souvent dans nos anciens historiens. « Ces trois *ruaiges* passés et consultés laquelle aroit gagné le prix du *paon*, je vous certifie qu'on le donna à ceulx de la rue de le Sauch, auxquels le paon fut présenté. » *Brief recoeil de la construction de la noble et puissante ville de Valenciennes, manuscrits*. *Ruage*, usage de la campagne, dit Boiste ; cela est fort clair, et instruit beaucoup. Peut-être ce lexicographe a-t-il pris ce mot du Grand Vocabul. qui dit que *ruage* est un mot employé dans la *Coûtume de Cambrai* et qu'il signifie usage. En effet, on le trouve à l'art. 2 du titre II ; on entend parler de l'usage suivi pour les héritages circonvoisins, qui étaient séparés par un *ruis*, sillon,

ruisseau. Furetière ne l'interprète pas autrement que par *usage*.

**RUAINÉ**, ruine. Il est causé de s' *ruaine*.

**RUCHER**, assemblage de rayons sur lesquelles on place les *ruches*.

**RUCHON**, pétulant, qui ne tient pas en place, qui remue tout.

**RUCHONER**, faire le ruchon, être toujours en mouvement.

**RUCHOTAGE**, terme d'agr. Action de *ruchoter*, travail qui en résulte.

**RUCHOTER**, v. a. C'est, dans une terre dont le fond est bon, prendre la bonne terre et la ramener à la superficie.

**RUDIR**, rendre plus rude, moins doux au toucher.

**RUE-TOUT-JU**, étourdi, qui fait tout avec précipitation. Ch'est un *rue-tout-ju*.

**RUÉE**, s. f., roue, *rota*. Il a cassé ses *ruées* de d'avant.

**RUEINE**, ruine.

**RUEIN'MEN**, ruine. I vaut un million pou l'*ruein'mén* d'eune mason. Il est excellent pour la dépense.

**RUELE d'viau**, rouelle de veau.

**RUENER**, ruiner.

**RUER**, v. n. jeter. Il l'a *rué* jus, il l'a jeté par terre. *Ruez-le* envoie, jetez-le plus loin, dans la rue.

Les caliaus sont drus,

On n'sais point d'ù qu'on s'*rue*.

C'est-à-dire le mal est tellement répandu qu'on ne sait où se jeter pour l'éviter. Boiste dit que ce mot est peu usité ; je pense qu'on ne s'en sert qu'à la campagne. *Ruer-ju*, *ruer envoie* est du Lillois. A Valenciennes on dit *ruer par tière*, ruer pus lon (loin).

S'il estoit si large ou si riche

Qui sur ce pas cy ne se *rue*.

*Coquillart, poésie, P. 47.*

M. Lorin dit que ce mot est d'un usage général dans le style familier, et cite ces deux vers de Molière :

Ah ! je devrais du moins lui jeter son chapeau,

Lui *ruer* quelques pierres ou crotter son manteau.

*Cocu imaginaire, act. 2, sc. 10.*

Et *ruèrent* la mère en ung batel et la noyèrent.

*Chron. en dialecte rouchi, Buchon, 3, p. 292.*

« Pour ne point estre esbranlé de la selle, quand bien on les eschappa d'en estre *rué jus*. »

*Intentions morales de Lepippre, page 7.*

**RUFFIEN** ou **ROUFFIAN**, s. m. , courtier d'amour. Flamand *roffiaen*, espagnol *rufian*, italien *ruffiano*. V. *rouffion*.

**RUFFIENNER**, faire le métier d'entremetteur. Flam. *roffiaen schaphouden*. Boiste donne ce mot pour inédit ; on le trouve dans les anciens Dictionnaires presque sans exception, ainsi que

**RUFFIENERIE**, s. f. courtage d'amour.

**RUFLE**, sorte de traîneau sur rouleau.

**RUFFLETTE**, **RUFFELE**, petite pelle qui sert à ramasser les ét... qu'on dépose le long des murs, et à les pousser dans une plus grande, en *rifflant*.

Et gros

A donné se *ruflette*

Et eune pelle pleine de br...

*N.-J.-D.-V. Chansons lilloises, 4e rec.*

**RUGE**, pierre à aiguiser la faux.

**RUGER** un fer, l'effiler à chaud. M. Quivy

**RUINCHE**, ronce. *Rubus fruticosus*. On trouve *roinsse* dans le *Dict. de Thomas Corneille*.

**RUINEMÉN**, ruine.

Pain ter, vert bos, cler potache,

Ch'est l'ruin'mén du ménache.

**RUIO**, ruisseau. De l'espagnol *arroyo*. C'est comme un diminutif de *rio*, qui signifie rivière.

**RUKE**. Mot lillois qui signifie motte de terre, ce qu'on nomme *waroque* dans nos campagnes. A Maubeuge on écrit *ruque*.

**RUME**, espace qu'on laisse entre deux murs, lorsque la muraille contre laquelle on devrait bâtir n'est pas mitoyenne.

**RUNTUNTUN**, vieillard qui marmotte. Onomatopée. V. *tuntun*.

**RUO** ou **RUOT**, ruisseau.

**RUOTAGE**, action de *ruoter*, de faire des petits ruisseaux dans les champs pour l'écoulement des eaux pluviales.

**RUOTER**, faire des ruisseaux dans les champs pour l'écoulement des eaux pluviales. Ces ruisseaux se font à trois mètres de distance.

**RUOTEUX**, ouvrier qui ouvre ces ruisseaux.

**RUQUE**, motte de terre. V. *ruke*.

**RURSER**, rebrousser. V. *urser*.

**RUSSE**, peine, soin, embarras. Prente des russes, s'doner des *russes*. Prendre des soins, des inquiétudes, se donner de la peine.

**RUTÉLE**, cresselle. Mot Picard. V. écalette. Je crois que l'origine de ce mot est assez obscure en ce sens, à moins qu'on ne le tire de *rutellum*, racloir, parce que la petite planchette racle le tourillon crénelé sur lequel on la roule pour occasionner le bruit.

**RUYER**, voyer, celui qui a la police de la voyerie, qui doit faire veiller à tout ce qui regarde les rues et passages.

**R'VENIR**, v. n. venir de nouveau. Jé r'viens, té r'viens, i r'vient, nous r'vérons, vous r'vénez, i r'vien'te. Jé r'vénôs, té r'vénôs, i r'vénôt, nous r'véneumes, vous r'vénotes, i r'véneum'te. J'ai r'vénu. Jé r'vérai ou r'vènerai, té r'véras ou r'vén'ras, i r'véra ou r'vén'ra. Jé r'vérôs, té r'vérôs, i r'vérôt, nous r'véreumes, vous r'vérôtes, i r'véreum'te, ou jé r'vén'rôs, etc.

**R'VÉNIR**, v. a. lever, fermenter. Faire *r'vénir* l'pâte, c'est la faire fermenter au moyen de levain ou de levure.

**R'WÉTIER**, regarder. V. *erwétier*.

**R'WÉTICHE**, présent du subjonctif du verbe *r'wétier*. I fodrôt qu'i *r'wétiche* à chu qu'i fét. Il faudrait qu'il regardât à ce qu'il fait.

## S\*

**S'**, son, sa, vis-à-vis une consonne. **S'** père, **s'** mère.

**SA**, s. m. sac. « Il a kié den m' *sa* jusqu'au cademat. » Il a comblé la mesure, il a chié dans ma malle. Donner l' *sa*, congédier, renvoyer, pris en mauvaise part. On se sert de cette locution assez généralement. « Ch'est un biau *sa*, domache qui n'a point d' gueule. » D'une belle femme qui ne parle pas, soit qu'elle affecte de garder le silence, soit quelle ne sache rien dire. On chantait autrefois l'air de l'hymne *Te lucis ante terminum*.

Les procureurs

Sont tous voleurs

Les avocats

Y pren'te au plat

Et les moniers y pren'te au *sa*.

**SABOULE**, réprimande. J'arai eune bonne *saboule*. Je serai bien grondé.

**SABOULER**, v. a. « J' té *saboul'rai* come i faut. » — faire mal son ouvrage. « Come t'as *saboulé* c' n'ouvrache-là ! » On trouve ce mot dans la comtesse d'Escarbagnas, scène 3. La comtesse dit à la suivante : « Doucement donc, maladroitte, comme vous me *saboulez* la tête avec vos mains pesantes. » « Sous ces deux acceptions, dit M. Lorin, il est d'un usage général dans le style familier. Ne viendrait-il pas du teuton *sabel*, *sabol*, sabre ? on dit à Paris (et ailleurs) *sabrer* un ouvrage, une affaire, pour la terminer précipitamment. » M. Lorin a raison, mais je le crois inédit sous cette dernière acception. On le trouve sous celle de rosser, dans la comédie de Descazeaux Desgranges intitulée *la Prétendue veuve*, ou *l'époux magicien*, mauvaise copie du tambour nocturne de Destouches.

Ah ! comme tétidié je vous l'étrillerais !

Je vous le gratterais, vous le *saboulerais* !

*Act. 1. sc. 2.*

« En Italie et en Espagne, dit M. Noël, *Philologie française*, les enfans font des espèces d'anguilles avec leurs mouchoirs roulés, qu'ils remplissent de sable ou de cendres, et s'en servent pour frapper ceux qui ont fait quelques fautes au jeu, c'est ce qu'ils appellent *sabulare* ou *sabouler*. En Italie ces anguilles étaient autrefois remplies de sable, et l'on a quelquefois abusé bien cruellement de cette arme, d'autant plus dangereuse que ses coups ne laissent point de meurtrissures. » A Valenciennes on retrouve ces anguilles faites avec des mouchoirs roulés et noués, mais on n'y met point de sable.

**SABOURÉ**, s. m, sablon blanc, fait d'un grès tendre qui se réduit facilement en poussière. On s'en sert pour joncher le pavé lorsqu'il est nettoyé, même sur les planchers qu'on ne frotte pas.

**SABRE**, s. m. sable. On dit aussi sape. Peut-être de *saber*, âpre, rude. « Le 18 décembre 1766 deux tombereaux de *sabre* amenés au manège pour le pavé. » *Mémoire du voiturier*.

**SABRER** un ouvrage, le faire mal, comme si on le faisait à coups de sabre. V. *sabouler*.

**SABREUX**, sablonneux, rempli de sable ou sablon. Ch'est eune tière *sabreusse* ; c'est une terre où le sable abonde.

**SAC**, sacre. Procession que faisait chaque paroisse pendant l'octave de la fête-Dieu qu'on appelait *grand sac*. Il y avait le *sac* à pois, le *sac* a baudets. — sorte de casaquin fort ample.

**SACACHE** ou **SACQUAGE** (*doner*), lever les vannes d'une écluse pour que l'eau, en s'écoulant avec force, entraîne la vase. — droit qui se prenait sur chaque sac de grain vendu au marché.

**SACCO**, sac, poche. Prononcez fortement les deux *cc*. J' l'ai mis *in sacco*. Locution latine, venue du grec *saccos*, pour dire qu'on a empoché quelque chose.

**SACHE**, sage. L' sot i done, l'*sache* i prent. C'est-à-dire on est fou de donner, de faire des largesses, on ne fait que des ingrats. Qu'importe ? Cette morale n'est pas la mienne ; malheur à celui qui n'éprouve pas de plaisir à donner ! En donnant on fait deux heureux pour un ingrat ; ce calcul est certain. Les ingrats sont sots ou méchants, quelquefois tous les deux.

**SACLET** ou **SACQUELET**, poche de tablier. Grosse poche en cuir que les revendeuses portaient devant elles. Les enfans du peuple ont un rébus qui leur sert de compliment à la nouvelle année. Lorsqu'ils la souhaitent, ils terminent en disant : *mettez vo main à vo saclét chuque vous en retirerez vous me l' barez*. Du teuton et ancien belge *sackel*, besace, poche. M. Lorin.

**SACANTE**, s. f. quantité, nombre. J'ai tué eune *sacante* biètes. J'ai tué une grande quantité, un grand nombre de bêtes.

**SACMENTER**, jurer, tempêter, par syncope. V. sur l'origine de ce mot l'alphabet de l'auteur français, à la fin des œuvres de Rabelais. Je ne rejette pas entièrement ce que dit cet auteur, mais je pense qu'il vient plutôt de *sacramentum*, serment ; *sacrament*, qui est le juron familier des allemands. On dit aussi *sacrer* dans le même sens. Boiste rend ce mot par saccager, massacrer, sans doute en suivant l'opinion de Rabelais ; mais je crois mon explication plus naturelle, et les soldats en pillant, en *saccageant*, jurent et *sacrent* pour s'animer davantage. *Sacmenter*, dans le langage de nos cantons rouchis, c'est jurer des *sacs* et des *mors*, comme on dit vulgairement.

**SACQUELET**, petit sac, poche de cuir. V. *saclét*.

Du cousin qui feist le coussin  
Et coustist le vellu coussin  
Dont je fus premier escous si  
Que parent estes au foursin  
Du *saquelet* que Dieu coussi.

*Jean Molinet, faicts et dicts, 246 r°.*

Ce mot se trouve aussi dans les *Mémoires de Féry Guyon*, page 110, cité au mot *amonition*. On trouve *sachelet*, petit sac, dans le *Dict. de Boiste* qui le donne comme vieux et inédit.

**SACRÉMONAME**, libertin, mauvais sujet, qui brave tout. Ch'est un *sacrémoname*.

**SACRIES**, petite bière. « Requeraient qu'il nous plût faire défenses à ceux qui débitent de la petite bière appelée *sacries* en cette ville et banlieue, de vendre et encaver chez-eux de la forte bière. » *Ordonnance du Magistrat*.

**SACRISTI** ou **SAPRISTI**, sorte d'interjection qui exprime l'impatience ou l'étonnement. *Sapristi* dés poulés rotis ! dit-on aux enfans pétulans.

**SACROBOSCO**, vilain bossu. Terme injurieux qui ne se dit que lorsqu'on est fâché.

**SAGOIN**, dégoûtant, malpropre. Me paraît être une contraction de *sale grouin*, par comparaison avec le *grouin* d'un porc. Ce mot se trouve dans les Dict. français. Cotgrave lui donne une signification qu'il n'a pas en Rouchi, en le traduisant en anglais par *crack rope*, qui signifie pendard, coquin, fripon, scélérat.

**SAIE**, sorte d'étoffe de laine rayée de deux couleurs, ordinairement bleue et blanche. C'était autrefois une sorte d'habillement ; en latin *sagum*. Du flamand *saey*, qui signifie serge ou *sayète*. Espagnol *sayal*. Les femmes du peuple en font des jupons.

**SAIE** ou **SAYE**, sauge, *salvia*, à St-Rémi-Chaussée.

**SAIÉTE**, sorte de laine. On prononce aussi *séiète*, et on trouve *sayète* dans les manuscrits. V. ces mots.

**SAIÉTEUR**, ouvrier qui tisse la saye ou saie. V. *Réglemens manuscrits des manufactures de Valenciennes*. Boiste a ce mot, mais dans la signification de feseur de saie, sorte de vêtement maintenant hors d'usage.

**SAILLE**, sauge. V. *sale*. Prononciation campagnarde.

**SAINNEU**, fil d'une couleur différente de celui de la chaîne, et qui se place le long de la lisière.

**SAINT AMADOU**. On dit plaisamment d'une personne présente, qu'elle est en chair et en os comme *Saint Amadou*.

**SAINT ANTOINE**. On dit de deux inséparables : Ch'est *Saint Antoine* et s' pourchau.

**SAINT ARNOULD**. Dù qu' saint Arnould va, saint Honoré n' sarôt aller. Saint Arnould est le patron des brasseurs de bière, saint Honoré celui des boulangers ; ceux qui boivent beaucoup de bière mangent peu de pain.

**SAINT d' bos**, miraque d' caliau. Il n'est pas plus saint qu'un autre.

**SAINT CHIRLOTÉ**. Ch'est l' frère d' sainte Chiréte qui guérissôt lés tiens d' la foire. Réponse à ceux qui conseillent de flatter quelqu'un pour l' adoucir ou pour se le rendre favorable.

**SAINT DRUON**. Ete come *Saint Druon* aux camps et al vile. Parce que dans la vie de ce saint il est dit qu'il se trouvait en plusieurs endroits à la fois. On veut dire qu'on ne saurait faire comme lui, qu'on ne peut faire à la fois deux choses inconciliables.

**SAINT ÉLOI**. Ete frôd come l' martiau saint Eloi. Parce que ce saint ou sa statue ne travaillant pas son marteau ne saurait s'échauffer.

**SAINT FRANÇOIS**. Aller pa l' voiture saint François, aller à pied.

**SAINT FOUT LE CAMP (dire une oraison à)**, décamper, s'enfuir sans rien dire. Prendre de la poudre d'escampette.

**SAINT GEORCHE (i peut ben écrire à)**, il est monté su l' diale. D'un homme qui a une méchante femme.

**SAINT GOBAU (il a l' maladie)**, i minche ben i n' quie point mau. De celui qui se dit malade quoiqu'il ait bon appétit et qu'il fasse bien toutes ses fonctions naturelles.

**SAINT GRINGRIN**, patron dés mouques. Enfant malingre, chagrin, dont les plaintes sont comparées au bourdonnement des mouches.

**SAINT GUISLAIN (ch'est l'ours)**, c'est un bourru, ennemi des plaisirs de la société.

**SAINT HONORÉ**. V. *Saint Arnould*.

**SAINT HUBERT (il est del famille)**. I n'enrage point pour mentir.

**SAINT JEAN (faire) par nuit**. Quitter son logement sans payer. Faire Gilles déloge.

**SAINT KERTOFFE (porter à)**, porter quelqu'un sur les épaules les jambes autour du cou. Par allusion à Saint Christophe représenté portant sur ses épaules, l'enfant Jésus. V. *la légende*, et *Kertoffe*.

**SAINT LACHE (benheureux)**, patron dès paresseux. De celui qui fait son ouvrage avec nonchalance.

**SAINT LEURENT l' diale s' brule**. Paroles que l'on conseille de dire à ceux qui se sont brûlés.

**SAINT LONGIN**, nonchalant, qui fait tout avec lenteur, ce qui fait dire : Il est venu au monte l' jour saint *Longin*.

**SAINT LUC (subtil come l'osiau)** qu'on appelle bué. Il est lourd, pesant, stupide.

**SAINT MALO (il a té à)**, les tiens ont mié sés molléts. Usage général.

**SAINT MATHIAS casse les glaches.** Parce qu'on n'a plus ordinairement de fortes gelées à craindre après la fête de ce saint. Gabriel Meunier, qui était d'Avesnes, a dans ses proverbes :

A la saint Mathias

Se font et brise glace.

**SAINT MAUR (mort) (il a té planté l' jour).** Se dit lorsqu'un arbre nouvellement planté paraît se dessécher.

**SAINT MICHÉ.** Saint *Miché* l' diale se brûle. Comme à saint Laurent.

**SAINT MICHÉ A GAUQUES.** Parce qu'il y avait autrefois, à Valenciennes, un grand marché où l'on ne vendait que des noix.

**SAINT PAUL (l' jour) l'aloète r'prend s' vol.**

**SAINT PIERRE** sème les aulx.

**SAINT PIERRE** les loie,

**SAINT PIERRE** les déloie. Ces trois époques indiquent la culture de l'ail, le 31 janvier, le 29 juin et le 1er août, qu'on les déplante. — Ch'est vrai come saint *Pierre* a passé pa m' manche, sorte de démenti. — L' Dieu, l' diale, *Saint Pierre* trôs fôs. A celui qui cherche de mauvaises excuses, et qui, pour se disculper, rejette la faute sur une chose ou sur une autre.

**SAINT PLOION (ête del confrérie d')**, être inhabile à l'acte vénérien.

**SAINT PO (Paul).** L' jour *Saint Po* l'osiau rente au bos.

**SAINT PULE**, sépulcre. Nous verrons l' bondieu au *St pule*.

**SAINT ROCH (ête monté en kémisses come) en capiau**, n'en avoir qu'une. V. *true*.

**SAINT SAUVEUR.** V. *mariache*.

**SAINT SOION (l' jour).** J' té l' promets pou l' jour *St Soion* quand on tondra les viaus ; c'est-à-dire tu ne l'auras jamais.

**SAINT THEUMAS (il est come)**, il est incrédule. On dit que les jours allongent

Al saint Theumas

Du saut d'un cat.

Au Noé

Du saut d'un bodé.

Au bon an

D'un pas d' sergent.

Aux rois

On s'en apperçoit.

Al cand'lée

A tout allée.

**SAINTE POLÉNE**, femme qui parle et agit lentement. Ch'est eune *Sainte Poléne*.

**SAINTE VÉRONE ch'est s' patronne.** S'exprime en français par il a reçu un coup de pied de Vénus.

**SAINTEUR**, mot qui, dans les chartes du Hainaut, signifiait le serf qui avait été affranchi. A sa mort il ne devait plus payer le droit de *meilleur cattel*. V. *cattel*.

**SAINZURE**, s. f. lisière d'une étoffe.

**SAKERDIÉ**, jurement, sacré Dieu.

**SAKERMÉN**, jurement qui nous vient des allemands, comme semble le prouver ce passage des *Dictz de Molinet*.

Saint Omer tenez-vous sur piedz

Gardez-vous bien des allemands,

Si l'adventure vous choppiez

Vous seriez mis aux *sacquemens*.

*Fol. 202 r°.*

Qui depuis fut pillée

Et mis au *sacqueman*.

*Id. , fol. 220.*

Ici *sacqueman* semble signifier mis à sac, au pillage, saccagé.

**SAKERMÉN**, sacrement. Il a erçu tous ses *sakermens*.

**SAKERMÉN D' MARIACHE**, époux, épouse. Ch'est m' *sakermén* d' mariache. C'est mon mari, mon époux.

**SALATE**, salade. L'allemand dit comme nous *salat*.

**SALATE**, réprimande. I li a doné eune bone *salate*.

**SALATE D' BLÉ**, mâche. *Valerianella olitoria*. A Besançon *graissoite*, ce qui revient au nom français *doucette*. Ch'est del *salate d' blé*, point d' réponse. Se dit lorsqu'on ne répond pas à un reproche vif et mérité, par allusion à la *raiponse*, *campanula rapunculus*.

**SALAU** ou **salô**, saloir. Wallon *saleu*. Ch'est come l' pourchau, i n' fera du bien qu'au *salau* ; d'un avare qui ne donne jamais rien, qui ne fera du bien qu'à sa mort.

**SALAU**, soleil en quelques endroits. V. *solau*.

**SALAU**, grande fosse commune dans laquelle on enterre les pauvres.

**SALE**, sauge, *salvia officinalis*. Flamand *savie*, l'un et l'autre vient, je crois, du latin. M. Lorin pense de même.

Del bierre de *saille*, des cauds pains.

*Divert. pour la campagne, act. 4. sc. 3.*

**SALÉNE**, saline. V. salinque. I faut aler al grante *saléne*. Quelques uns croient qu'il est mieux de dire *salinerie*.

**SALENGRE**, raffinerie de sel, usine où l'on raffine le sel. « Il fit lever des mains d'un nommé Romarin ... la mande de houille qu'il y apportoit pour le feu du corps-de-garde ... et à l'instant la fit porter à la *salengre* du roy d'Espagne où elle fut pesée, et y fut trouvé treize livres et plus de courtresse, sur 63 livres que porte la livrance. » *Information du 22 janvier 1667*.

On voit de ce passage qu'il en était alors come à présent, excepté qu'on a raffiné et qu'on vole sur la mesure et sur la qualité.

Ce passage fait connaître l'usage où l'on était dans les salineries de peser le charbon, alors on ne se servait que de gros, actuellement on ne pèse plus, tout se vend à la mesure.

**SALER des arbres ou autres végétaux**, c'est les mettre en terre dans un trou creusé à cet effet, en attendant qu'on puisse les planter à demeure. Les placer comme dans un saloir, parce qu'on les couvre de terre ; mettre en jauge.

**SALÉTE**, petite salle. Mot presque hors d'usage. Met cha al *saléte*. « Avec prière de les y laisser, lesquels elle avoit mis en la *salette* et du depuis, savoir cejour d'huy matin, les at transportés en son grenier. » *Information du 7 avril 1666*.

**SALÉTE**, petite sauge. J' f'rai du thé d' *saléte*.

**SALINGHE**, lieu où l'on raffine le sel. « Ils ont celle de visiter une fois l'an chacune kuisine d'hôtellerie, taverne, brasserie, boulangerie, savonnerie, burie, poterie, *salinghes*, teintureries, pour y remarquer les cheminées et fourneaux. » *Ordonnance du 7 septembre 1774*. V. *salène*, *salengre*, etc.

**SALIÉTE**, sariette. *Saturela hortensis*. Plante de jardin qu'on emploie dans les sauces. Boiste donne ce nom à une espèce de *conyze*. Cotgrave et quelques anciens botanistes l'appliquent à une petite oseille, *rumex acetosella*. Ce lexicographe traduit encore ce mot par sauce verte, *greene sauce*.

**SALIGO** ou **SALIGOT**, malpropre. Comme en Lorraine. On trouve saligaud, de, dans les Dictionnaires français. Cotgrave explique ce mot par *slouch*, gros rustre, rustaut. On donne aussi ce nom à la macre, *trapa natans*. On trouve ce mot en ce dernier sens, dans les anciens lexicographes.

**SALINERIE**. V. salinque.

**SALINGUIER**, salinier, celui qui raffine le sel. « Marie Rachapt et ses deux sœurs, gressières, *salinguières* et savonnières. » *Rôle de la capitation pour 1697*.

**SALINQUE**, saline, lieu où l'on raffine le sel. V. *salinghe*.

**SALINQUE**, **SALLENDE** (**sau**), saule marceau, *salix capræa*.

**SALO**, s. m. , sale, dégoûtant, pris substantivement. Ch'est un *salô*. Wallon *salop* pour le féminin. On trouve dans Brantome, au commencement du VI<sup>e</sup> discours des dames galantes, *sallaud*, mais notre prononciation ne permet pas cette orthographe. Boiste orthographie *salaud*, et cite l'Académie. ce mot ne se trouve dans aucune des éditions que je possède de ce Dictionnaire. Cotgrave dérive *salaude* de sale. M. Lorin observe que ce mot pourrait se retrouver dans le syriaque *tsal* salir.

« A monsieur mon fils Georges Desmures cy-devant compagnon de boutique chez Guillaume Sallaux, maistre paticier. » *Recueil de diverses pièces comiques*, p. 439.

**SALOPERIES**, choses de peu de valeur.

**SALOPERIES**, comestibles malsains.

**SALOPERIES**, paroles obscènes ou dégoûtantes. Dire des saloperies. D'un usage général, selon M. Lorin ; en effet on le trouve en ce sens dans plusieurs Dictionnaires français.

**SALPÉTEUR**, salpêtrier, ouvrier qui travaille au salpêtre.

« Messieurs du Magistrat de la ville de Valenciennes, ordonnent au *salpéteur* demeurant au-devant du jardin des canonniers, de comparoir. » 23 mars 1650.

Depuis la révolution on dit *salpêtrier* comme en France.

**SAMER**, essayer.

**SAMERIE**, salaison, saunerie. Nous avons à Valenciennes une rue de la *Samerie*, dans laquelle demeuraient les marchands de poisson salé ; il y en a encore aujourd'hui.

**SAMURE**, saumure. Wallon *sâmeure*.

**SANAN**, semblant. Faire *sanant*, faire semblant.

**SANCHÉ**. On dit que pour moudre facilement le blé nouveau, il faut qu'il soit *sanché*, c'est-à-dire que la première humidité soit évaporée.

**SANDRINÉTE**, coiffure de nuit à l'usage des femmes. Elle est en toile de coton avec des pattes pendantes, s'attache sur la tête au moyen d'un ruban de fil qui passe dans une coulisse placée à la partie postérieure de la coiffure. M. Normand prétend que ce nom est un diminutif d'*Alexandrine*, parce qu'une femme de ce nom eu aura apporté la mode. *Sandrine* et *Drinette* sont déjà des diminutifs d'*Alexandrine*. *Se non è vero, è bene trovato*.

**SANDROULION**, dirivé de cendrillon, souillon, torche pot. Un dit *droulion* par aphérèse. Ce dernier mot ne se dit pas sans épithète.

**SANER**, sembler. I m' *sane*, il me semble. Lorrain et Bourguignon, il *senne*, il semble. Ancien français *sanler*.

**SANER**, v. n. , saigner. M' doigt *sane*, mon doigt saigne. Wallon *sôné*.

**SANGLOT**, hoquet. V. *souglou* plus en usage.

**SANNER**, prendre soin, soigner.

« Ils (les prévôts, jurés et échevins) doivent avoir le *reward* (l'inspection), *warde*, administration et gouvernement de la loi, franchise, usaige et libertés de nosditte ville, et meisme font cascun an serment solemnel en l'église de Saint-Jean, sur saintes évangiles de en toutes cosses *sanner* et warder no signorie, haulteur, droicture et hirétage, et le franchise, usaige et liberté de noditte ville comme moien et rewart en ces cas. » *Privilèges de Valenciennes*, 1222.

**SANSURE**, sangsue. *Hirudo*. Ver endobranche dont on fait un usage abusif en médecine. Wallon *sansoive*. Le docteur Martinez, médecin espagnol, disait que la lancette avait tué plus d'hommes que le canon ; on peut attribuer aujourd'hui, sans hyperbole, cette destruction à l'usage des sangsues.

**SANTÉE**, bouillon dans lequel on a fait cuire les boudins et les tripailles des porcs, duquel on fait une soupe que le peuple aime à la folie ; elle est meilleure au goût qu'agréable à la vue. Son nom lui vient de ce que la base de ce bouillon est le sang dont les boudins sont remplis. C'est peut-être la *sauce noire* des lacédémoniens, mais la *santée* n'est pas d'un goût fade.

**SAN'TUS**, expression dépréciative. Cha n' fait point eune *san'tus*, cela n'y fait rien. Quand al vaudrôt davantache j' n'en ferôt point pus d' *san'tus*, je n'y attacherais pas plus d'importance.

**SAPE**, sable, sablon. I n'y a tout plein d'*sape*.

**SAPERBLEU** ou **SAPERBLEUTE**, sorte de juron, *sabre bleu*. On dit aussi *saperlote*.

**SAQUACHE**. V. sacache.

**SAQUADIALE**, étourdi, vaurien, qui brise tout. Ch'est un *saquadiale*. *Sac à Diales*.

**SAQUANT** (un), beaucoup.

**SAQUANTE** (eune), une grande quantité.

**SAQUÉE** (eune), quelque chose. V. séquoie.

**SAQUELÉ**, terme de manufacture dont j'ignore la signification. « Chaque toile rayée et non *saquelée*. » Ce mot se trouve dans les ordonnances sur le tissage. La toile non *saquelée* payait

deux sous six deniers de droit ; la *saquelée* ne payait que le cinquième de ce prix c'est-à-dire, deux liards. Cela me fait penser que c'était cette toile grossière qu'on nomme *saquin*.

**SAQUELÉT**, sac de procédures, renfermant les pièces d'un procès. V. saclét.

**SAQUEMENPIED**, juron dont on se sert pour en éviter un plus impie.

**SAQUER**, tirer à soi. On trouve *sacher* dans Th. Corneille, pour exprimer la même chose et pour signifier *chasser*, *venari*. Ce lexicographe donne aussi *saquer* pour *tirer*, comme dans notre patois. Je crois que ce mot vient de l'espagnol *sacar*, qui signifie la même chose. M. Lorin confirme cette opinion. V. *sacache*. Le vieux français prononçait *sac-her*, pour tirer l'épée hors du fourreau. « Si elle devait pourrir, je ne l'en retireray ne *saqueray* jà. » *Cent nouvelles nouvelles*, nouv. LXXXVI.

**SAQUER S'FILÉT**, espèce de serment que font les enfans. Il consiste à tirer la peau de dessous le menton, en disant : j'*saque* m'filét tout noir au bon Dieu, et à cracher ensuite avant de retirer la main. Après cela il n'est plus permis de douter. M. Lorin dit que les écoliers de Paris faisaient usage du même serment, mais sans formule. J'imagine, dit-il, que ce respectable usage s'est conservé jusqu'à nos jours. Oui, à Valenciennes du moins. A Lille on dit *raquer*(cracher) *s'filé*. Dulaurens, dans son histoire de Dressant, fait jurer son héros par son filet.

**SAQUER**, lever, en parlant des vannes des écluses. « Réserve toutefois ledit moulin, lequel depuis la Toussaint jusqu'au premier avril, sera seulement tenu de *saquer* les quatre des neuf ventelles... » *Réglement du 15 janvier 1619*.

**SAQUER des carottes**, les arracher pour l'usage. A Rennes *saquer* c'est arracher.

**SAQUERBLEU**, juron.

**SAQUERDIÉ**. V. sakerdié.

**SAQUERDOUPE**, équivalent de *saquerlote*. V. ce mot. *Saquerdoupe* et l'*tripe*. Allusion à double et à triple. Sorte de juron par lequel on feint une grande colère.

**SAQUERLOTE** ou **SAPERLOTE**, juron.

**SAQUERMÉN**, sacrement. Du latin *sacramentum*. Une femme dit de son époux : Ch'est m' *saquermén* d' mariage.

**SAQUERNON pas de ma vie**. Gros juron lorsqu'on est possédé par la colère.

**SAQUI**. Prononcez *sacui*. Quelqu'un, je ne *sais qui*.

En oïant chés doucheurs

J'as éveillé m'seur

En disant on buque ;

I n'y a eune *saqui* à no hui,

Même à chinqué j'ai oui,

Jé crôs qu' ch'est Jean Louis.

*Chansons patoises*, rec. 7.

**SAQUIAU**. V. satiau.

**SAQUIE**, plein un sac, sachée. Té m'en enverras eune *saquie*. A Douai on dit bâti come eune *saquie*, pour mal arrangé, être dans ses vêtemens comme on serait dans un sac.

**SAQUIN**, toile grossière d'étoupes. Gros come *saquin*.

**SAQUOIE** ou **SÉQUOIE**, quelque chose. Ce mot pourrait venir de *saclet* ou *saquelet*, poche, parce qu'on en retire quelque chose pour le donner. Donn' mén' *séquoie*, donne-moi quelque chose. Remarquez la contraction *mén'* pour *mé eune*. Le patois pur au lieu de *donne* dirait *bale*. Ce mot pourrait être aussi composé de *je ne sais quoi*, pour dire quelque chose. Donn' mé eune *saquoie*, C'est-à-dire *je ne sais quoi*. M. Lorin, dans ses judicieuses observations sur le Dictionnaire Rouchi, émet cette dernière opinion, qui est fondée, parce que lorsqu'on dit : donn' m'en' *séquoie*, on ne *sais* ce qu'on obtiendra. Dans le Jura on dit *sacquet* ou *ouna saka*, mais M. Monnier ne dit rien sur son origine.

**SARA**, s. m. , femme qui aime le travail, qui s'occupe toujours, qui ne craint pas les gros ouvrages, qui en fait plus qu'elle n'a de forces. Ch'est un *sara*. On doit remarquer que quoique le mot s'applique à une femme, on le fait masculin.

**SARCHE**, serge. *Sarge* est un ancien mot que d'Arsy rend en flamand par *saye stof*. Espagnol *sarga*.

**SARO**, surtout, sorte d'habillement ordinairement en toile. Wallon *sârôt*. L'auteur du

Dictionnaire wallon donne ce nom à ce que j'ai nommé roulière.

**SARPÉDIÉ**, juron.

**SARPÉLIÈRE**, serpillère, grosse toile d'emballage, faite d'étoupes grossières. V. serpillière.

**SARPER**, couper avec la serpe.

**SARPÉTE**, serpette.

**SARQUÉLACHE**, s. m., action de sarcler.

**SARQUÉLER**, sarcler. Purger un jardin des mauvaises herbes.

**SARQUELOI**, sarcloir. Mot des campagnes voisines de la Belgique.

**SARS** ou **SART**. On écrit l'un et l'autre. Wallon *Sare*. Lieu inculte, couvert de bruyères, de broussailles. Preux au *Sart* est un village où les *sarts* sont essartés, c'est-à-dire défrichés. *Sars-Poteries* est un autre village où l'on fabrique de la poterie dite de grès ; il contenait autrefois beaucoup de terrains vagues et incultes. Ce mot a été employé en nom de famille. Nous avons, dans ce pays, beaucoup de *Dusart*, *Delsart*, *Desars*, etc.

**SART**, terre stérile, couverte de broussailles. Th. Corneille le rend par champ, voici l'exemple qu'il cite. « L'hermite avoit labouré un *sart* et semé du métal (méteil) en la terre qu'il avoit *sartée*. » Çe n'est qu'après avoir été *sarté* ou défriché, que le *sart* est devenu *champ*. Notez qu'il n'explique pas le mot *sarté* ; mais dans la première édition du dictionnaire de l'Académie dont le sien fait partie, on trouve *essarter*, v. a., défricher en arrachant les bois, les épines. Nous avons dans nos environs le village de Preux-au-*Sart*, il est situé en plein champ, et celui de Preux-au-Bois, qui tire son nom de sa position. Boiste, d'après Gattel et autres, donne le nom de *Sart* au goemon ; c'est la leçon de Cotgrave, qui rend ce mot en anglais par *sea mosse*, mousse de mer.

**SARTIAU**, endroit défriché dont on a enlevé le bois. Ce mot, qui a court dans l'arrondissement d'Avesnes, confirme l'interprétation ci-dessus du mot *Sart*.

**SAS**, bassin qui sert à ménager l'eau d'un canal navigable.

**SATIAU**, poche. A la campagne on dit *saquiau*. Ces deux mots sont des diminutifs de *sac*. Bas lat. *saqua*.

**SAU**, s. f. saule, par apocope. *Salix alba*. On compare une vieille femme à un vieux saule. Ch'est eune vièle *sau*. I d'a quéhu su' m' tiète autant qué su l' tiète d'eune *sau*. J'ai reçu toute la pluie.

**SAUCÉ** [éte ben], être bien rossé.

**SAUCÉ**, mouillé par la pluie. J'ai té ben *saucé* ; j'ai été bien mouillé par la pluie. V. *rassaucé*.

**SAUCERON**, petit plat de terre.

**SAUCÉTE**, mouillète qu'on fait dans la sauce.

**SAUCHE**, saule. « De ses prets autour le chastel, de ses aunois et des sarts, ne des fossets, *sallendes* (saule marseau), ne de ses *sauches*, et ils connoissent ... » *Coûtumes d'Orchies*, pages 240-241.

**SAUDART**, soldat. I veut s'méte *saudart* ; il a té *saudart*.

**SAUDER**. V. *soder*.

**SAUDURE**. V. *sodure*.

**SAUSSOIS**, saussaie, lieu planté de saules.

**SAUTE-RISSO**, saute-ruisseau. Nom dérisoire que l'on donne aux laquais qui se méconnaissent. Ch'n'est jamé qu'un *saute-risso*. Ce mot est venu d'ailleurs.

**SAUTÉR-EN-AIR**, tressaillir. V. *tersauter*.

**SAUTÉRIAU**, sauterelle. *Gryllus viridulus*.

**SAUTÉRIAU D'AOUT**, jeune fille vive, toujours en mouvement. Enfant né au mois d'août.

**SAVATI**, **SAVATA**. Locution qui n'est d'usage que dans cette phrase : *savati* ? comment cela va-t-il ? On répond : *Savati*, *savata*, ch'est l'file d'un chavetier.

**SAVELON**, sable, sablon. Voc. austr. *savelont*. On trouve aussi *sabulon*. « A Jehan Levoiseur et à ses compaignons beneleurs, pour 55 beneaux de savelon à les deux cauchies, faitz à XVIII deniers de le bennel, etc. » *Compte des charpentiers et maçons de la ville de Valenciennes*. Wallon *savion*.

**SAVEZ**. Mot insignifiant dont on se sert pour affirmer et qu'on peut traduire par *entendez-vous*. J'irai à Messe, *savez* ? M. Estienne dit que ce mot était, il y a trente ans d'un usage assez

général à Maubeuge, à la fin des phrases. A revoir, *savez*. Adieu, *savez*. Vous viendrez, *savez*. Le peuple s'en sert encore. Pour affirmer plus fortement, on ajoute *vous*, J'vous en rendrai, *savez-vous ?*

**SAVONÉTE**. En terme de culture on donne ce nom aux feuilles de tabac qui touchent la terre et qui sont, par cette cause, d'une qualité très-inférieure et même mauvaise.

**SAYE**, étoffe grossière en laine. V. *saie*. — Paille de froment dont les moutons ont mangé la fane et les épis.

**SAYÉTE** ou **SAIÉTE**, sorte de laine propre à fabriquer la saye. Gattel donne ce nom à l'étoffe même ; mais on voit des anciens réglemens qui ne permettent nullement le doute sur la signification actuelle que je donne à ce mot. J'métrai m'cotron d'*saie* ; j'acat'rai del *saie* pou m'faire un cotron. V. *saie* ou *séiéte*. — Renoncule scélérate, *Ranunculus sceleratus*, à Maubeuge.

**SBINER**, prendre la fuite.

**SCABINALE (maison)**, échevinale. Du bas-latin *scabinus*, échevin.

**SCAPER**, échapper. Il l'a *scapé* belle. A Valenciennes on dit *écaper*.

**SCARLATE**, écarlate. Du flamand *scharlaet*, pris du celtique *scarlat*. Bas latin *scarlatum*, *scarlata*.

**SCAU**, *squau* ou *scô*, séchoir, lieu où l'on fait sécher le linge.

**SCAVÊCHE**. V. *escavéche*.

**SCEUTE**, commandement de payer les dettes échues.

**SCHELME**. Mot purement allemand qui signifie fripon, coquin.

« Chargé d'avoir aussy appelé *schelme* le Sr. lieutenant Despret. »

*Information du 27 juillet 1667.*

« A l'instant que le déposant y arriva, il l'ouyt dire audit Laverdure : comment, mordieu ! *schelme*, tu oseras dire que mon lieutenant est *schelme*. »

Ce mot était une injure plus grande que celui de j... f..., puisque dans le même interrogatoire, on demande à l'accusé s'il avait dit que le lieutenant Chavarie était un *schelme*, il répondit que non, qu'il avait dit que si ce lieutenant avait donné l'ordre de forcer sa maison, c'était un j... f...

**SCHLAK**, coup. T'aras la *schlak*, tu auras des coups. *Sclag* est un mot allemand qui n'a subi qu'une légère altération.

**SCHLOFE (aller à)**, aller dormir. Aller se coucher. De l'allemand *schlaf*, sommeil, repos.

**SCHLUPE**, sorte de clou sans tête, à l'usage des menuisiers. Peut-être du suio-gothique *slipa*, flamand *slypen*, aiguïser, parce que ces clous sont fort pointus. Il y a des *schlupes* platrées et des *schlupes* pingrées ; ces dernières servent pour fixer les pentures qui s'emboîtent dans des mortaises ; on les appelaient *pingrees* parce qu'elles étaient de la plus petite espèce. L'usage en est perdu. A Maubeuge on dit *slute*.

**SCHNOUF**, tabac en poudre. De l'allemand *taback schnufen*. Ce mot, purement allemand a été apporté avec tous les autres tirés de cette langue, par les garnisons suisses et allemandes. Le wallon *sinouf*, n'a pas d'autre origine.

A Lille *senu*.

L'un a pierdu un biau gros écu

Sen éniau d'or et se boite au *senu*.

*Chansons lilloises.*

**SCIEN**, sciure. V. *souïen*.

**SCIENCHE**, science. L'*schienche* n'poisse point, dit-on pour encourager à s'instruire ceux qui témoignent du dégoût pour l'instruction. On nomme attrape *scienche* un ignorant qui fait le savant.

**SCLIFER**, déchirer. Manière de prononcer le verbe *éclifer* dans les campagnes de la Belgique. Celto-Breton *skilfa*, griffer, donner des coups de griffe.

**SCLONEUX**, s. m. Ouvrier qui charie le charbon dans la houillère. Maubeuge.

**SCLOPÉ**, éclopé. Blessé au point d'en être boiteux, ou de ne pouvoir se servir d'une main. Peut-être de *scalprum*, bas latin *scopellus*, ciseau. Comme si on avait été blessé par cet outil.

**SCO**. V. seau.

**SCOLE**, école. C'est le latin *schola*.

**SCOLE**, poisson plat, sec et salé, que les buveurs flamands mâchent pour s'exciter à boire. V. *pléie*.

**SCOPE**, écope. Pelle creuse en bois. Celto-breton *skop*.

**SCORCHER**, écorcher. Prononciation campagnarde.

**SCORER**, v. a. épuiser. On *scorie* les eaux avec des pompes. Un cheval qui a fatigué sans prendre de nourriture, revient *scoré*. M. Quivy. Je pense qu'il faudrait *scorier* à l'infinif, ou *score* à l'indicatif, selon la règle ordinaire.

**SCOUFETER**. V. escoufeter.

**SCOURIE**, fouet, grand fouet de charretier. V. escourie. Celto-Breton *skourjez*, dans le sens d'instrument de correction.

**SCRAN**, fatigué. V. *ercran*.

**SCRANDIR**, v. a. fatiguer.

**SCRÉNER**, se gercer. En parlant des mains qui se gercent. Patois de Maubeuge. Malgré les autorités du pays, je pense qu'on devrait écrire *créner* (s'). On y dit *crevasse*.

**SCRÉPE SALIÈRE**, vilain, avare, fesse Mathieu.

**SCRÉPER**, gratter, en parlant d'ordure, de racines potagères, de gratin. I faut *scréper* les carotes ; i *scrépe* l' poilon.

**SCRÉPER**, écailler, en parlant du poisson. *Scrèpe* c' carpe-là.

**SCRIÈNE**, soirée, veillée, dans les villages des environs de Maubeuge ; dans ceux autour de Valenciennes on dit *écrène* ou *ècrène*.

**SCRIPULE**, scrupule.

**SCRIPULEUX**, scrupuleux.

**SCRON**, terre aride dans un marais. L' cache du *scron* au marais d'Arnonville. On nommait autrefois près *sécherons* les prairies fort sèches, celles dont la terre très-perméable ne conservait pas d'humidité.

**SCRUFER**, s. m. fer fondu.

**SCUER**, secouer, agiter en secouant.

**SCUER**, repousser avec humeur, ne pas vouloir entendre. Il l'a *scué*, il ne l'a pas écouté, il l'a repoussé brusquement, avec humeur.

**SCUER l'z'araines**, rosser. Si té m' fét aler à ti j' té *scurai lés araines*.

**SÉ**, sel, *sal*. « Il est aussi bon sans *sé* qu' sans *salé*. »

**SÉ**, se, pronom personnel. De même en espagnol.

**SÉCHU (eune)**, quelque part, à peu près, presque. J'irai eune *séchu* ; i n' d'y a eune *séchu* eune douzaine.

**SÉCLU**, déchu, exclus, dépossédé.

**SÉCUNDUM JOANNEM**. Locution empruntée du latin pour dire, selon les règles. Cha n'est point *sécondum Joannem*, cela n'est pas juste, n'est pas dans les règles.

**SÉFE**, séve.

**SÉGNIFIER**, ség-ni-fier, signifier, J' li ai *ségnifié* més ententions.

**SÉIAU** ou **SÉAU**, seau. Apporte un *séiau* d'iau. En Lorraine et ailleurs on dit *siau*.

**SÉIÉTE**, laine peignée et même filée à sec, par opposition à celle filée avec de l'huile. V. sayéte.

**SEIGNE**, signature ou signe qui en tient lieu. Ancien mot encore en usage dans quelques villages.

**SEINE** ou **SÈNE**, signe, marque. I m'a fait *sène*. Il m'a fait signe. On a aussi prononcé *sine* comme le font encore ceux qui parlent délicatement.

En vain vous faites la mutine ;

Vous en rougissez ; c'est un *sine*

Qui nous assure de ceci.

Non, je ne suis plus en souci

Je le connais à votre mine,

Vous l'avez fait.

*Malièrdie*, cité dans la Philologie.

A Lille on dit *sennal*.

Quoiche t'arais fait si té m'arais vu

Des *sennals*

Des morgues u des mendals ?

*Chansons lilloises, recueil 9.*

**SÉJOU**, sais-je ?

**SÉKRÉCHE**, sécheresse. V. séqueresse. Celto-breton *sec'hoer* et *sec'hor*.

**SELIN**. Prononcez *s'lin*. Terre de dépôt d'alluvion.

**SEMAISON**, s. f. semaille, l'action et le temps de semer.

**SÉMEDI**, sèm'di, samedi. Bâier du *sèm'di*, faire vite et mal son ouvrage, comme si on était pressé de le rendre, comme celui qu'on fait le samedi.

**SEMER**, essayer, pour les abeilles. Prononcez *s'mer*.

**SÉMINCHE**, semence, *semen*.

**SÉMISON**. V. semaison.

**SEN**, sentiment, opinion. « S'lon men ptiot *sen*, i m' sane que ... » Selon moi, à mon avis, il me semble que ...

**SEN**, son, pronom possessif. De même en Picardie et dans toute la Flandre. *Sen* quien ou tien, son chien, *sen* fieu, son fils.

**SÉN**, nous en, par contraction. *Sén* irons-nous ? nous en irons-nous ?

C'est du vieux français. Il y a le refrain d'une ancienne chanson qui consacre cette locution.

*S'en* irons-nous sans boire un coup.

**S'EN DIRONS-NOUS ?** Locution usitée par le peuple.

**SÉN'**, cygne, *cycnus*. On prononce fortement le *n*.

**SÉNBON**, bonne odeur. Il a mis du *sénbon* dén *s'mouquô*. *Sent-bon*. Opposé à *sénnmé*, il sent mauvais.

**SÉN-MAIT**, nom de la camomille puante dans certaines campagnes. *Anthemis cotula*. Ch'est du *sén-mait*.

**SÉNE**. V. seine. I m'a fait *séne*.

**SÉNÉFIANCE**, signification, sens d'une chose.

**SÉNEUX**, seigneurs ou vieillards, peut-être. Il y a à Valenciennes une rue sale et étroite, qu'on nomme rue des séneux.

**SÉNEUX**, châtreur, celui qui châtre les porcs, les moutons, les chats. Peut-être la rue des *Séneux* doit-elle son nom à ceux de cette profession qui y demeuraient. Autrefois on disait *séner* pour châtrer. Ce mot se dit en Normandie en ce sens. V. le commentaire de Lamonnaie sur les *Joyeux devis de Desperriers*, tome 1er, p. 117, où ce commentateur tire ce mot du latin *sanare*, parce que, dit-il, cette opération est un remède contre la lèpre à laquelle les cochons sont sujets.

**SENEZ**. Ce mot contracté de *sénevé*, n'est pas le seneçon comme le dit Dieudonné dans sa statistique du département du Nord, tome 1 p. 76. J'avais envoyé à ce préfet plus de trois cents corrections pour son annuaire, il n'en a fait aucune, un homme envieux l'en a détourné ; de sorte que l'ouvrage, outre sa mauvaise exécution typographique, est rempli d'erreurs grossières. Th. Corneille écrit *senvé*. V. *raveleuque*.

**SENNE**, semblant. Arrondissem. d'Avesnes.

**SENTE**, sentier, petit chemin. Té véras eune pétite *sente*, té l' suivra.

**SENTEUX**, celui qui sent, qui touche pour sentir. *Senteux* d' pouls ou *tâteux* d' pouls. Wallon *senteu*.

**SÉNTIMÉN**, odeur et odorat. J'n'ai point d'*séntimén*, j' n'ai pas d'odorat ; c' fleur là n'a point d' *séntimén*, n'a pas d'odeur.

**SÉNTU**, participe du verbe sentir ; Senti. C'est l'ancienne manière d'écrire. Jé n' l'ai point *sentu*. « Comme ayant *sentu* en soi la vertu divine. » *Histoire mémorable du saint sang de miracle*, 2è partie, page 33. Furetière cite l'exemple suivant auquel on pourrait en ajouter plusieurs autres.

Les oiseaux qui tant se sont teus

Pour l'hiver qu'ils ont tant *sentus*.

*Roman de la Rose*, v. 71 et 72.

« Et dient les maistres qu'elle eschappa de mort accause d'avoir *sentu* des biens de ce monde. »  
*Cent nouvelles nouvelles*, nouv. LV

**SENU**. V. *schnouf*.

**SEPTAINE**, **siétaine**, nombre de sept. Eune *sétaine* ou *siétaine*. J' li en donerai eune *siétaine*.

**SEPTANTE**, soixante-dix. Locution ridicule lorsqu'on a un mot propre. V. *Chartes de Hainaut*, chap. 70.

**SEPTIMANIER**, semainier, qui est de semaine. Inspecteur dont l'autorité s'exerce pendant une semaine.

« Sur quoy convient de défalquer pour frais tant pour la cryée, droits au *septimanier* y présent. »  
*Compte de 1615*.

**SÉQUE**, sec. Ce mot est employé pour plusieurs comparaisons. *Sec* comme un coucou, comme un morciau d'*bo*, comme un sorét, comme berzi, comme eune aleumète.

**SÉQUE HÉRON**, homme fort maigre. Ch'est un *sec héron*. Comparaison d'une personne fort maigre au *héron*.

**SÉQUE**, des deux genres, sec, sèche, maigre, décharné. Faire *séque*, manger quelque chose en fesant des démonstrations qui témoignent que l'on fait grande chère, et qu'on n'en donnera à personne. Donner eune *sèque*, c'est donner un coup ferme et bien appliqué.

**SÉQUE**, seigle, *secale*. Du pain d'*sèque*. del faréne d'*sèque*, du pain, de la farine de seigle. Espagnol *seco*.

**SÉQUEMÉN**, sèchement. Espagnol *secamente*.

**SEQUER** ou **S'QUER**, sécher. Espagnol *secar*.

**SÉQUERESSE**, sécheresse.

**SÉQUERON**. Prononcez *scron*. Pré sec dans lequel il ne vient que peu ou pas d'herbes. Boiste, d'après Restaut et autres, écrit *sècheron*. Ce mot peut venir du celtique *seched*, avoir soif, latin *siccitas*, italien *secchezza* ; en effet la terre de ces près est sèche et donne un cours aisé à l'eau que les pluies ou les inondations y apportent.

**SÉQUEURE**, troisième personne du présent de l'indicatif du verbe secourir.

Ma bouche rit et mon pauvre cœur pleure,  
Quant je contemple à vostre humilité,  
Pourtant, dame, vo grace me *séqueure*.  
Et me soyez prochaine à la propre heure  
Quant de la mort j'auray extrémité.

*Jean Molinet, faicts et dicts, fol. 8 v°.*

**SÉQUI**, quelqu'un. *Eune séqui*, mot-à-mot un je ne sais qui. V. *saqui* et prononcez *sécui*.

**SÉQUOIE**. V. saquoie.

**SER**, service, usage. D'un bon ou mauvais *ser* ; d'un bon ou mauvais usage.

**SÉRE (su)**, entrouverte. Lésse l' porte *su serre*.

**SÉRENNE**, s. f. baratte. — jeu d'enfant. Maubeuge. Mot dont M. Quivy ne donne pas l'explication.

**SÉRER**, fermer. Sére l' porte, ferme la porte.

**SERGEANT D' BO**, garde forestier.

**SERGEANT D'IAU**, scorpion aquatique. *Hepa linearis*. On dit d'une femme qui est dans un certain état : al a l' *sergent*. Par allusion aux sergents de ville qui, avant la révolution, étaient vêtus en drap écarlate.

**SÉRINCHER**, peigner le lin avec un peigne de fer. Serancer.

**SÉRINCHEUX**, eusse, ouvrier qui *sérinche*.

**SÉRINGAL**, lilas commun. *Busbeckia lilac*. Peut-être le nom de Séringal lui vient-il de ce que son bois est fistuleux et dépourvu de moëlle. En français on donne le nom de *Seringat* au *Philadelphus coronarius*. Les paysans des Vosges font des tuyaux de pipe élégamment sculptés et contournés avec les jeunes branches du lilas qui sont flexible ; étant fistuleuses, elles se trouvent naturellement percées. J'ai donné à ce charmant arbrisseau le nom de *Busbeck*, parce que c'est cet ambassadeur de *Ferdinand I*, qui, à ce que dit *Mathiole*, l'a introduit du Levant en Allemagne, d'où il s'est propagé dans nos contrées ; c'est certainement une des acquisitions les plus agréable que nous ayons faites pour la parure de nos bosquets de printemps. Busbeck était de

Commines, patrie du fameux historien de Louis XI et de Charles VIII.

**SERMÉN.** On donnait ce nom, avant la révolution, à ceux qui composaient les compagnies bourgeoises, à Valenciennes. Ces compagnies étaient au nombre de quatre : les gladiateurs, les canoniers, les bons vouloirs, les arbalétriers ; ils prêtaient *serment* au Magistrat, d'où leur est venu leur nom général de *sermén*. les bigornieux formaient une autre compagnie, mais ils ne faisaient pas un service aussi régulier.

**SERMENTER**, faire prêter serment, le prêter soi-même.

**SÉROUQUE**, belle-sœur. I s'a marié avé m' *sérouque*.

**SÉRULE**, serrure. Le *r* se change en *l*, au contraire du mot *férule* qu'on prononce *férure*.

**SÉRULIER**, serrurier.

**SERVANTE**, domestique femelle. Quand on a eune *servante* à s' mason, on a d' l'ordure, parce que les servantes sont négligentes et qu'elles laissent de l'ordure dans les coins.

**SERVEUX**. N'est d'usage que dans cette phrase. *Serveux* d' messe, celui qui sert la messe.

**SERVICHE**, troisième personne de l'imparfait du subjonctif du verbe servir. Il arôt folu qu'i *serviche* pendant six ans.

**SERVIÈTE**. Il a s' satiau rempli d' *serviètes* sans couture. (De T. C.)

**SERVISSAPE**, serviable, qui aime rendre service ; qui est encore de service. Ch' morciau là est cor *servissape*. Aux environs de Maubeuge on dit *servissaule*.

**SÉSI**, s. m. avare, qui craint de dépenser son argent. Ch'est un *Jaque sési*.

**SÉSIR**, épouvanter. I m'a tout *sesi* ; il m'a tout épouvané. J' sus *sési* pu d'à quinze plaches.

**SÉTÈME**, septembre. Nous irons au mô d' *sétème*.

**SEU**, seul, *solus*. I m' lésse là tout *seu* come un leu.

**SÉU**, su, participe du verbe savoir. Il a *séu* s' léçon.

**SÉU**, pu. J' n' arôs point *séu*, je n'aurais pas pu.

**SÉU**, sureau. *Sambucus nigra*. A Bonneval, Eure et Loir, on dit *seux*. On disait autrefois *sahu*, *sébu* et *séhu*. Wallon *saou*.

**SEUCHE**, impératif et prés. du subjonctif du verbe savoir. « Qu'i *seuche* qué jé n' sus point s' varlé. »

**SEUDA**, soldat, à Douai.

**SEUE**, s. f. conduit pour l'écoulement des eaux.

**SEULIÉ**, sol de la maison, du rez de chaussée.

**SEULIER**, seuil, pas de la porte.

**SEURETE** ou *sœuréte*, petite sœur, belle sœur, sœur de la femme. Boiste, d'après Vergier, rapporte ce mot comme inédit ; cependant on le trouve dans Trévoux qui cite ces vers du poète :

Vous m'assurer que l'aimable *sœurette*

Ne sera point légère ni coquette.

*Vergier, Mercure de France, juin 1725,*

page 1146.

**SEUSEUR**, diminutif de sœur, par réduplication. D'un usage général dans le langage familier et enfantin.

**SÈVE**. V. *seue*.

**SEXTUPLIQUE**, terme de pratique qui signifie sixième réplique.

« Les connestables, maîtres et suppôts de la branche de Ste-Élisabeth, exhibent *sextuplique* au différend, etc.... » *Pièces de procédure*.

**SIAU**, mauvaise prononciation du mot *seau*, vase dont on se sert pour porter de l'eau. Lat. *situla*.

**SIC SIC**, mots latins pour signifier médiocrement. Cet enfant-là a-t-il été sage ? — *Sic sic*.

**SIEGE** [avoir l'], avoir le fondement qui sort. C' n'éfant-là a l'*siège*. C'est une espèce d'hernie du *rectum*, que l'on fait rentrer aisément par la pression des parties contiguës. Les bonnes femmes la font rentrer aux enfans avec un morceau de drap écarlate, et enduisent la partie malade d'huile d'olive. Cette maladie est ce qu'on nomme *bousine* dans les vaches. V. ce mot.

**SIELLOT**, petit seau, à Lille.

**SIELLOT**, sorte de petit tabouret de bois.

Eune telle aveuque trois louches

Pour mier du léburé,  
Un *siellot* pour s'assire,  
Eune tellette, un tamis.

*Chansons lilloises, recueil 4.*

**SIEN, sienne**, celui, celle. Il a pris l' *sien* d' Jean-Batiste, il a rendu l' *sienne* Charlotte. De même au pluriel.

**SIENCHE**, science, *scientia*.

**SIÉTE**, sept, *septem*. En turc *nogai*, on dit *yette*. La différence est faible, cependant on aurait tort d'en inférer que *siéte* vienne de cette langue ; il est formé évidemment de *septem*. Té n' d'aras pas pus en six qu'en *siete*. Dis ce que tu voudras, tu n'en auras pas davantage.

**SIÉTAINE**. V. septaine.

**SIÉTIÈME**, septième.

**SIEU**, suif. Latin *sebum*. Wallon *sewe*.

Par l'adveu de son frère  
Dont cité devant Dieu,  
Mourut de mort amère  
Tout soudain comme *sieu*.

*Molinet, recollection des choses advenue.*

**SIEURE**, suivre. Patois lillois. V. *suiife*.

**SIEUTE**, sitôt. Patois de Lille. Tout d' *sieute*, de suite, aussitôt.

**SIEUTE**, suite. « Que vaut cou ? il not point de *sieute*. » *Chronique de Henri de Valenciennes, Buchon 3-198.*

**SIFÉ**, pardonnez-moi. Languedoc. *sifé*. « Té n' fras point cha, émon ? Réponse. *Sifé*. » Leduchat dit que *sifait* est encore en usage à Metz ; je pense qu'on se sert encore en beaucoup d'autres endroits ; à Besançon, par exemple, plus ou moins altéré par la prononciation. Dussault, habile critique, a employé ce mot au tome 5 de ses *Annales littéraires*, art. 38, p. 282. *Sifé* est l'opposé de *nonfé*.

**SIFÉ**, pareil, semblable. Té n' d'aras jamé un *sifé* ; tu n'en auras jamais un pareil, un qui lui ressemble. *Sifait*, mot-à-mot fait ainsi. Pour un *si fé* j' n'en veux point.

**SIFLOTER**, dimin. de siffler. V. *chiffloter*.

« Il apperçut à costé de sa maison un jeune homme *sifflotant*, lequel peu après se transporta à l'issue des récolets, où il donna encore quelques coups de *sifflot* ... où ayant resté bien peu *sifflotant* de même que devant. » *Interrogatoire du 16 octobre 1663.*

**SIFRA**, si, si fait, si fera.

**SIGILLATURE**, t. de prat. Apposition de scellé.

**SIGNEUR**, seigneur. Ancienne manière d'orthographe. On lisait encore naguère sur une inscription des ruines du château d'Esclaibes (environs de Maubeuge), *signeur* d'Esclaibes.

**SIGNORIE**, seigneurie, terre seigneuriale.

**SILENCE**, s. m, petit balai de chambre, pour balayer autour de la cheminée, fait de la panicule non entièrement développée du roseau des marais, *arundo phragmites* ; parce qu'il ne fait aucun bruit. Les chartreux s'amusaient à en faire pour leurs amis avec des manches tournés en bois et en os.

**SIMBRIS**, Semeries. C'est le nom d'un village de l'arrondissement d'Avesnes ; c'était aussi le nom vulgaire d'une communauté de femmes à Valenciennes qui en avait retenu celui de Semériennes ; elles étaient de la congrégation de notre Dame des Anges.

**SIMPITERNELLE**, légère altération du mot sempiternelle. Vieille femme. Terme ironique. Il paraît qu'il a à Maubeuge, une signification plus étendue, et que lorsqu'on dit une vieille *simpiternelle*, on entend une femme vieille, ennuyeuse, méchante, radoteuse.

**SIMPLOT**, *ote*, imbécile, simple d'esprit, niais.

**SINAGRÉE**, jusquiame, plante. *Hyoscyamus niger*.

**SINER**, signer. On dit aussi seiner s' nom. Lorrain *siné*, signer.

**SINEURIALLE**, seigneuriale. *Baux de l'aumône générale de Valenciennes.*

**SINGLE**, simple. « Un cartron de doubles picars... Un cartron de *singles* picars. » *Mémoire du marchand de clous, 1756. V. singuel.*

**SINGLÉ**, sanglier. Il a vu un pourchau singlé. Lorrain *singuié*. Wallon *senglé*.

**SINGLER**, sangler, mettre la sangle à un cheval ; garnir de sangles un fond de lit.

**SINGLER**, donner à quelqu'un des coups de verges bien appliqués. Onomatopée du bruit que font les verges en frappant. Les enfans le savent si bien que pour se moquer d'un camarade qui a été fouetté, ils disent, en faisant le geste : *Zingue, zingue à mazarinque*. V. *zingue*. Boiste aurait pu relever le verbe *singler* et tant d'autres mots comme étant inédits. Mot écrit par un *c* dans l'Académie, dit M. Lorin. Ce terme de marine ne saurait s'appliquer à notre mot *singler*, différent essentiellement d'origine et de signification. M. Nodier, d'après l'Académie, donne au mot *cingler* les deux significations ; si cet excellent critique avait connu notre mot *singler*, je pense qu'il lui aurait appliqué la signification de fustiger.

**SINGUELFENTE** ou **SINQUELFENTE**, simple fente. V. *fente* et *single*.

**SINGULARITÉ**, mauvaise et ancienne prononciation du mot singularité, dont plusieurs se servent encore.

**SINIFICATION**, signification. Petite altération. On prononce aussi *sig'nification* et on écrit signification.

**SINIFIER**, signifier. Même observation.

**SINQUE**, sangle. Lorrain *single*, Wallon *sengue*.

**SINQUE**. Mot employé par les tonneliers pour désigner l'aubier dans le bois.

**SINQUEL**, simple. Seulement en terme d'ouvrier en bois. Nous mettrons del *sinquel* fente, simple fente, fente ordinaire distincte de la double fente. V. *singuelfente*.

**SIPITER**, supiter, endéver. I m' fait *sipiter*, il m'impatiente à force d'importunité.

**SIS (éte)**, être ferme, stable.

**SISE**, s. f. soirée, veillée.

**SIXAINE**, nombre de six. Done m'en eune *sixaine*.

**SKER**, sécher. Celto-breton *sec'ha*.

**SKEU**, secoué. Il l'a *skeu*.

**SKUER**, secouer.

**SLUTE**. V. *schlupe*.

**S'MER**, essaimer, produire un essaim.

**S'N'**, son, sa, vis-à-vis une voyelle, et, en général, des mots commençant par la syllabe *re*. *C' n'orèle* li bruit, son oreille lui tinte.

**SNAQUE**, réputation. S' nom n'est pas en trop bon *snaque* ; n'est pas en trop bonne réputation, en trop bonne odeur.

Jé n' sus mi si simplot,

Sen nom n'est mi en trop bon *snaque*.

J' cros qu' té cros qué j' n'ai pu d' naque.

*Chansons lilloises, recueil 8.*

**SO**, soul, plein, repu. J'ai mié tout m' *so*. J'ai mangé tant que j'avais faim. En d'avoir tout s' *so*, en avoir en suffisance. Bourguignon *sô* ; Wallon *sô* ; latin *satur*.

**SO (en d'avoir s')**. Au figuré c'est être importuné.

**SO**, soif, j'ai *sô*. Bourguignon *soi*, comme en Belgique ; Wallon *seû*.

**SOBITE**. Mot formé par contraction de *sote biète*. Tais-toi, *sobite*. V. *bite*.

**SODALISSE**, sodalité.

« Livré cent briquettes employées à la chambre des *sodalisses* (confrères de la sodalité) aux jésuites. » *Etat du fabricant de poteries*.

**SODARD** ou **SOUDARD**, s. m., soldat, fantassin. Ce mot vieillit. Al queurt après les *sodarts*, se dit d'une prostituée. Lorrain *soudaire*, Bourguignon, *soudar*, comme en Rouchi. Du mot *soldarius*, employé par J. César pour désigner ceux qui étaient attachés au service des grands. Plus tard on a dit *soldat*, de l'italien *soldato*, pris du latin *solidatus*, soldé, qui reçoit la solde.

**SODER**, souder, v. a. Wallon *sôdé*.

**SODURE**, s. f. soudure. Wallon *sôdeurre*. I faut fére eune *sodure*.

**SŒIL**, seuil. V. *seulier*.

**SOGNER**, soigner, prendre soin. I faut *sogner* lés malates, les veiller, leur donner ce qui leur

est nécessaire.

**SOIACHE**, action de scier, sciage.

**SOIARTE**, scie. Wallon *sôie*. Ce jargon a le diminutif *sôielette*.

**SOIEN**, son de farine et sciure.

**SOIER**, scier. En Picardie on dit *soyer*, en wallon *soï* pour faucher et scier. Té m' *soie* l'dos avec eune late, dit-on à un importun, à un ennuyeux. M.Lorin dit que *soïer*, *soïeux*, sont des mots picards, employés surtout en parlant de l'action de *scier* les blés. En Hainaut on ne *soie* pas les blés, on les *fauche* (fauche), et on ne se sert de *soïache*, *soier*, *soïeux*, *soïure* que pour le bois et tout ce qui se coupe à la scie. « Barrières furent coupées et *soyées*. » *Hist. de Jacq. de Lalain*, in-4°, page 295.

**SOIÉTE**, petite scie.

**SOIEUX**, scieur. *Soïeux* d'long, scieur de planches, ouvrier qui scie les arbres équarris en planches. Wallon *soïeu*. Lorr. *scieu d'buô*, scieur de bois. Signifie faucheur et scieur. — Cerf volant, insecte. *Lucanus cervus*.

**SOILE**, s. m. seigle, lat. *secale*, lorrain *sale* à Lunéville *seigue*, comme disent en Rouchi ceux qui affectent de parler poliment. Vocab. austrasien *soille*.

« Accorde à prendre et à recevoir sur chacun huitel de bled fro et *soille* moulus en ceste ville et banlieue. » *Criée du 13 août 1605*.

**SOILER**, v. a. purger un champ de froment du *soile* (seigle) qui s'y trouve. Il faudrait dire *essoiler*.

**SOILEUX**, adject. de *soile* ou seigle. Lat. *secalinus*. On pourrait adopter en français *seglin*, comme le disent les botanistes. Brome seglin, *bromus secalinus*, du blé *soileux*, c'est du froment mêlé de seigle, du méteil.

**SOIOIRE**, f. f. scie. Lat. *serra*.

**SOION**, s. m. ruban. I faut acater du *soïon* pour mes sorlets. De soie, du latin *sericum*, qui vient du grec *séros*, ver à soie.

**SOÏON (al saint)**. Locution proverbiale dont on se sert pour refuser. J' té l' don'rai al *saint soïon* quand on tondra les viaux.

**SOIVRE**, limite. Le même que *dessoive*. Se dit principalement dans les villages de la Belgique et ceux adjacens.

**SOLAN CACA**, importun au superlatif. T'és un *solan caca*. Se dit avec un mouvement qui marque une vive impatience. On ne fait pas sentir le *s*. Cette liaison se fait par un *t*.

**SOLANT**, pétulant, importun.

**SOLANT VIAN**. L'épithète *vian* donne de la force au mot. C'est comme si on disait *solante viande*, par métaphore, comme on dit *char d'losse*, chair de polisson, en parlant d'un jeune vaurien. A Maubeuge et dans la Belgique, on dit *soulant*, qui *soule*, qui fatigue, et c'est l'orthographe adoptée par Boiste, qui en fait un adjectif. Il s'emploie toujours substantivement en Rouchi.

**SOLAU**, soleil. Bourguignon *sôlô*. Ne se dit qu'à la campagne. Furetière écrit *solaux* et dit que c'est un vieux mot. Il cite ces deux vers dont il n'indique pas l'auteur.

Li *solaux* est levez

Qui abat la rousée.

« Et quant se vint à lendemain que le *solaus* fu levés. » *Chronique de Henri de Valenciennes*, Buchon, 3-198.

**SOLÉ (ête)**, être stupéfait, décontenancé, étonné d'avoir été deviné ou pris sur le fait. « Il a l'air *solé*. » Il a l'air embarrassé, décontenancé.

**SOLEIL**, hélianthe. *Heliantus annuus*. Soleil vivace, *helianthus multiflorus*. Les Dict. français rendent ce mot par héliotrope et tournesol ; mais l'hélianthe n'est pas l'héliotrope, *heliotropium europæum*, ni le tournesol qui est le *croton tinctorium*. Lin. Le nom de *soleil* a été donné à l'hélianthe, parce que sa fleur ressemble aux figures que les peintres donnent à cet astre.

**SOLER**, importuner, ennuyer. Dans quelques endroits on dit *souler* et *soulant* dans le même sens ; être importuné au point d'en devenir ivre. En Franche-Comté on a un proverbe dans lequel ce mot est employé dans le sens d'ennuyer. « L'*aigaisse* (la pie) *a in bé osé* mais quand on lou

voit trou et *sole*. » La pie est un bel oiseau, mais quand on le voit trop souvent il ennuie. *Fallot*. — s. m. soulier, à Maubeuge.

**SOLFA** (**faire dés**), faire de la musique. Au fig. faire des façons, des embarras.

**SOLIÉ**, seuil, palier d'escalier.

**SOLVENTE**, solvable. Fournir une caution resséante et *solvente*. Terme de pratique.

**SOM**, sommet par apocope. Sommet de la tête, la partie supérieure du crâne. I d'a jusq'au *som* del tiète. C'est un équivalent de cette locution en avoir par dessus les yeux.

**SOMER** faire sommation à quelqu'un de mettre à tel jour, à telle heure une somme fixée à l'endroit qu'on désigne, à peine d'avoir sa maison ou sa récolte brûlées. Ce crime était assez fréquent autrefois. Aujourd'hui on ne somme guère, mais on brûle.

**SOMES**, psaumes. J'vas dire les *sé somes*, les sept psaumes.

**SOMEUX**, celui qui se rend coupable du crime de *somer*.

**SOMMAIL**, terme de manufacture, résidu de ce qui a servi aux maroquiniers à passer leurs cuirs, il était défendu aux teinturiers de s'en servir.

**SOMME**. Manière de compter le poisson de mer. Une *somme* de marée est composée de deux paniers. Ce mot vient probablement de l'argent qu'on paie pour l'obtenir lors de l'adjudication. Il n'est pas permis, à Valenciennes, à un poissonnier, de mincker plus d'une *somme* chaque jour de marché, à moins qu'on n'ait sonné au *ganiache*. V. ce mot. Nota. Cette disposition vient d'être modifiée ; tout particulier peut mincker et tout autant de fois qu'il le juge à propos. M. Lorin dit : « Je ne suis pas entièrement de votre avis. Je pense que le mot *somme* qui, sous cette acception, se trouve dans plusieurs anciennes coûtume, est ici synonyme du mot *charge*. On dit dans le même sens une *somme*, c'est-à-dire, ce que peut porter une bête de *somme*. V. *Charte de 1445, hist. du Dauphiné. Tom. 1, p. 90, col 2.* » Je crois que M. Lorin a raison. Voilà la différence d'un vrai savant à un critique ignorant, de mauvaise foi, ou mal intentionné. Ce qui justifie mon explication, c'est que les deux paniers formant la *somme* ne saurait faire la charge d'une bête de somme, quoique ces deux paniers puissent faire regarder cette origine comme probable ; un panier de chaque côté de la bête. Remarquez que le mot entièrement est placé par politesse et par modestie ; cela me rappelle ce que disait un anglais « qu'un français était trop poli pour dire qu'une chose est mauvaise ; il dira cela n'est pas *absolument mauvais*, ce qui peut se traduire, continuait l'anglais, par *cela est détestable*, mais j'ai trop de savoir vivre pour le dire. » Je crois qu'on ne sera pas fâché de connaître l'opinion de Furetière sur l'origine de cette locution. « Les marchands de poisson appellent *poisson de somme* du poisson qu'on *assomme*, et qu'après avoir empaillé et mis dans des paniers d'osier, on transporte sur des chevaux ou des charettes. Il est dangereux d'acheter du poisson de somme ; il est souvent corrompu. » Ceux qui connaissent nos *sommes* de poisson, ne seront pas tout-à-fait de l'avis de l'ancien lexicographe.

**SOMMIER**, poutre. Wallon *soûmi*. On donne aussi ce nom à un registre qui sert de base à tous les autres, et qui contient les éléments de tout les comptes de tous les relevés de titres d'adjudication, etc. Sous cette dernière acception est d'un usage général. En Normandie, *sommier* est également synonyme de poutre.

**SON**, saut. Prente au *son* du lit. Au saut du lit, au lever. J'té rattrap'rai au *son* du lit.

**SONATURE**, mieux que *sonure*. Action de sonner les cloches. Espagnol *sonadura*, sonnerie.

**SONGNIE**, s. f, cierge fort long et fort mince. Dans les calamités publiques les dames de Valenciennes votaient à la Vierge une *songnie* assez longue pour entourer la ville. Ces dernières étaient si minces que l'aune de Valenciennes (27 pouces et demi) ne pesait pas un quart d'once. En 1286, on offrit un de ces cierges pesant 95 livres poids de marc. En 1290, un semblable fut offert pour remercier la Vierge du gain d'une bataille ; cette fois le poids était de 650 livres.

**SORCHÉ**, s. m. sorcier, patois de Lille.

**SORCHÉLE** ou **SORCIÉLE**, sorcière.

**SORCHÉRON**, dim. de sorcier. Patois de Lille.

Ch'est sans doute un *sorcheron* d'amour.

*Chansons lilloises, recueil 1.*

**SORÉ**, hareng saur. Il a mié un *soré*. S'emploie aussi comme adjectif. Wallon *sôret*. On *saure* les harengs à la fumée et les noisettes se *saurent* par le soleil lorsqu'elles sont encore attachées à l'arbre, et dans leur enveloppe.

**SORÉ**, ée. desséché et coloré par le soleil. Nosettes *sorées*, noisettes colorées et mûries par le soleil, qui ont acquis cette couleur rousse qui annonce qu'elles sont bien mûres. *Essorer* signifie, dit M. Lorin, sécher à l'air. Il ajoute : Ce mot paraît d'origine teutonique et belge. Teuton, *sore*, aride, desséché ; *soren*, *sooren*, devenir aride, se dessécher.

**SORIS**, souris. Lat. *sorex*. On dit d'un enfant qui a de belles dents, qu'il a des dents d' *sofis*.

**SORIS**, sorte de pomme de terre longue. Boiste la nomme *vitelotte*.

**SORISIÈRE**, souricière. A Lille on dit *sorigié*, par le penchant des Lillois à changer le *c* en *g*.

T'atrape men coeur, Pironne

Den ten *sorigié*.

*Chansons lilloises, 7è. recueil.*

**SORLÉ**, soulier. Dans les Vosges *solet*, *soliet*. Lorrain *sôlée*, Lunéville, *sôlé*. Latin *solea*. Ces mots s'en éloignent peu.

**SORTE A SORTE**. On dit sagement que pour être heureux et pour avoir du plaisir, il faut être : *sorte à sorte*, l'diale avec les carbonniers, c'est-à-dire qu'il faut fréquenter les gens de son état, et ne pas porter ses regards plus haut.

**SOSOT**, *sosote*. Prononcez *so-sot*. Imbécile qui n'a juste que le degré d'intelligence nécessaire pour ne pas être absolument fou ; qui est d'une folie niaise.

**SOSSANTAIN**, soixantaine.

**SOSSANTE**, soixante.

**SOT**, fou. Pour le *sot* en français on dirait *biète*. *Ch'est eune biète*, c'est un sot. J.-B. Rousseau pouvait avoir raison lorsqu'il a dit :

Des gens d'esprit souvent la folie est le lot

Et par fois la sagesse est la vertu du sot.

*Le Capricieux, act. 1. sc. 2.*

« Les *sots* l'emportent tôt ou tard ; ils sont en majorité. Hélas ! serait-il vrai qu'on en puisse dire autant des méchants, des âmes viles, etc. ? » *Noel, philologie*, article *majorité*. Hélas ! oui c'est une triste vérité dont tous les jours nous avons de nouvelles preuves.

**SOT BERLEN**, imbécile.

Quoi aiche à ton bon sens

Quét' veux marier, Marianne ?

Te qui encore tout gane,

Ti, marié, *sot berlen*.

*Chansons lilloises, recueil 7.*

**SOTE (vis)**, vis qui tourne trop facilement dans son écrou sans y rester attachée.

**SOTELOT**, petit sot. Mot amical.

**SOTERIE**, s. f. imbécile. Terme qui ne se prend pas tout-à-fait en mauvaise part ; il ne se dit que familièrement, en plaisantant.

**SOUBITE**, tantôt, tout-à-l'heure. Jé l'ferai *soubite*, je le ferai tout-à-l'heure. Paraît venir de l'italien *subito*. Le mot *soubite* signifiait également d'abord. Ce mot est fort ancien dans la langue ; on le trouve dans l'*An des sept dames*, livre extrêmement rare.

Je me vestray en palletot,

Vers ma sixiesme iray *soubite*.

Pour l'habiller sans dire mot.

**SOUBITE**, presque. I n'd'y a *soubite* eune kerke ; il y en a presque une charge.

**SOUCI**, pron. ceci. Maubeuge.

**SOUCORION**, *soucrion*, sorte d'orge qui se sème avant l'hiver, *scourgeon* de quelques endroits. Boiste dit *soucrillon* et le donne comme un mot non publié ; il aurait dû nous apprendre dans quel canton de la France on nomme ainsi cette espèce d'orge.

Fait li mier du *soucrion* vert

I f'ra tant pu vite sen affaire.

*Chansons lilloises, 6è recueil.*

**SOUFE**, soufre. Lat. *sulphur*. Wallon *souve* qui se dit aussi pour suie.

**SOUFERT**, participe employé pour l'infinif. Jé n'sarôs *souffert* ; je ne saurais souffrir. Il y a fait *soufert* l'martire. On dit pourtant aussi *souffrir*.

**SOUFIE, SOUFFIE**, Sophie, *Sophia*. « L'an de grace mil deux cent et cinq, le portèrent à l'église Ste *Souffie*. » *Chron. en dialecte rouchi*, Buchon, 3, 287.

Me vint lancier amours si fort hurler

K'il m'en convint amer dame *Soufie*.

*Serventois*, p. 33.

**SOUFLÉTE**, bulle d'air qui se forme entre le papier collé et le corps sur lequel on le place. Vlà eune tapisserie toute pleine d'*souflétes*. — Grain de blé carié.

**SOUFLÉTE**, petit tuyau de sureau ou de tige de *Berce, heracleum sphondylium*, qui sert aux enfans à souffler au nez des passans les fruits non encore mûrs du sureau.

**SOUFLÉTE**, long tuyau en fer servant à souffler le feu. « Un gril, une potière, une crémaillère, une *soufflette* en fer. » *Inventaire après décès*.

**SOUFLÉTE**, soufflet, tape sur la joue. J'li doneros eune *soufléte* come à mier un morciau d'pain ; avoir la main légère et frapper avec autant d'aisance que l'on pourrait manger un morceau de pain.

**SOUGLOU**, hoquet. Il a l'*souglou*. Languedocien *sénglou*. Latin *singultus*. Dans le Bas-Limousin on dit *senglou, sanglot* en Gascogne. A Valenciennes les enfans disent que pour faire cesser cette incommodité, il faut répéter trois fois sans reprendre haleine : « J'ai l'*souglou*, j'ai l'maglou, l'bon Dieu m' l'a donné, i mé l' quit'ra. » *Souglou* est une onomatopée du bruit qui sort de la poitrine lorsqu'on en est attaqué.

**SOUÏEN**. V. *soïen*.

**SOUÏÉTE**, s. f. scie.

**SOUÏEU**, scieur, à Maubeuge.

**SOUL**, soule. Il est *soul* come eune grive ; il est *soul* à ne pouvoir se tenir. « Nostre yvrongne plus *saoul* que une grive partant d'une vigne. »

*Cent nouvelles nouvelles*, nouv.VI.

**SOULA**, cela.

**SOULANT**. V. solant. Richelet donne à ce mot la signification de *saturans, explens*, qui soule.

**SOULAS**, consolation, réconfort. Ancien français. Lat. *solatium*.

**SOULAU**, ivrogne, qui est dans l'habitude de se souler. Boiste écrit *soulaud* et en fait un adjectif ; c'est un substantif masculin en rouchi. Le Dict. dit classique le fait avec raison adjectif et substantif, et renvoie à *soulard*. Le wallon rend ce terme par *solaie*, s. m. Dans le Jura *soulon* et *soulot* sont également substantifs et ont la même signification. A Maubeuge, on a le féminin *soulée* pour femme ivrogne.

**SOULETTE**, nom qu'on donne, à Maubeuge, à la *cholète*. V. ce mot. *Soule* à Mons. A Valenciennes, *choule* et *cholète*.

**SOULITE**, solide. Ch'est *soulite* come un mau d'estomac, pour dire qu'on peut compter sur sa solidité.

**SOULOTE**, s. f. femme qui se soule, qui a l'habitude de se souler. Ch'est eune *soulote*.

**SOUMAQUER**, sangloter. Onomatopée très sensible.

**SOUPE D'TIEN**, soupe de chien, pluie abondante. Queu tems fét-i ? I quét del *soupe d'tien*.

**SOUPEÏTE, SUPENTE**, entresol.

**SOUPIE**, Sophie. *Sophia*. V. *Soufie*.

**SOUPI**, assoupi, terminé.

« Ledit greffier devra faire visite et un recueil général de tous les offices que ladite ville a engagés à viage, pour y remarquer celles qui seront *soupiés* et extintes. » *Règlement du 3 décembre 1642*.

**SOUPIR**, s. m. gorge d'un porc, à Maubeuge.

**SOUPIRÉ, soupireu**, soupirail.

**SOUQUÉRIION**, espèce d'orge. V. soucristion.

**SOURDITÉ**, surdité. Lat. *surditas*.

**SOURNOM**, surnom, sobriquet. Wallon *sornot*.

**SOUTASSE**, soucoupe, dessous d'une tasse. Par opposition au gobelet qu'on ne nomme jamais *coupe*. Pourquoi ne pas dire *soutasse* ? Mot que je crois hybride, composé du lat. *sub*, sous, et de l'espagnol *taza*, tasse.

**SOUTENU**. Assemblée pour audition de compte ; dépenses qu'on fait ce jour là en buvettes.

*Règlement du corps de la branche de St.-Joseph.*

**SOUVRONTE**, partie inférieure d'un toit, celle qui déborde le mur. Espace entre les chevrons et la sablière.

**SOYER**, scier. « La livraison des houilles, brique, pierres, chaux, bois *soyé*, etc. » *Règlement du 26 mars 1615, p. 18.* Il est à remarquer que ce mot est orthographié comme on le fait en Picardie.

**SOYÉRE (terre)**, propre à porter du seigle, dans laquelle le seigle réussit le mieux. Les environs de Condé abondent en terres *soyères*.

**SPALME**, sorte de préparation pour employer dans les illuminations ; elle est faite de suif, d'un peu de résine et d'essence de térébentine. Du verbe **espalm**, terme de marine qui signifie donner le suif à une galère.

**SPÉPIER**, v. n. choisir minutieusement.

**SPÉPIEUX**, se, adj. Qui y regarde de près avant de se déterminer, qui est minutieux. Ces mots appartiennent au patois de Mons.

**SPHIGER**. V. *Spigler*. Le *r* se prononce.

« Le *sphiger*, par suite les falots qu'on en fait sont accordés par les chartes qui ont eu exécution pendant deux ans. »

*Mémoire au Magistrat 1788.*

**SPIEQUE** ou **espièque**, espiègle. Wallon *spièque*. Du flamand *ul spiegel*, miroir de chouette.

**SPIGLÉR**, sorte de goudron, résine friable. Les wallons nomment la colophane *spégulair*, mais le *spigler* est une résine plus grossière que la colophane ; celle-ci est brune et l'autre est jaunâtre.

**SPIGOT**, s. m. morceau de fer qui s'attache sous des talons de bois.

**SPILÉE**, s. f. Pièce qui supporte les armons d'un chariot.

**SPINACHE**, épinard. *Spinacia*. Wallon *spind*. V. épénache.

**SPITER**. V. espiter. Wallon *spitté*. S'emploie en Belgique, surtout à la campagne. M. de Reiffenberg le dérive du flamand *sputten*. C'est une onomatopée.

**SPITURE**, éclaboussure. Wallon *spitteure*.

**SPLENDORIBUS (traiter in)**, traiter avec beaucoup de magnificence, avec beaucoup d'apparat. Locution latine adoptée par le peuple.

**SPORON**, ergot de coq. V. époron. Wallon *sporon*.

**SPORTULE**, montant de l'amende payée en compensation de peine.

**SPOT**, sobriquet.

**SPROT** ou **SPREUT**, sorte de petits choux qui viennent de Hollande, et croissent en forme de rejets sur une tige fort élevée. On en mange beaucoup dans les Pays-Bas d'où les conducteurs de diligences en amènent à Paris. Brocolis. Du flamand *spruyt*, bourgeon, rejeton.

**SQUAU**, s. m. séchoir, lieu où l'on sèche. V. *scau*. Celto-breton *sec' horek*, le lieu où l'on fait sécher ; racine *sec'ha*, sécher.

**SQUITTE**, **squitterie**, diarrhée. M. Estienne de Maubeuge me dit que ce mot vient du flamand *schyten*, qui signifie *cacare*. Diarrhée, dans la même langue, se rend par *zekere buikvloed* ou *bulkloop*.

**STALON**, s. m. cousin, insecte, *culex*. Le Wallon *stalon* signifie dévidoir.

**STAMBART**, charbon à demi-consommé.

**STAMPO**, tige, pieu fiché en terre pour y placer un chiffon que le vent agite à son gré, pour éloigner les oiseaux des terres nouvellement ensemencées. Du Suio-gothique *stamen*, flamand *stam*, tige. V. *estampo*.

**STAPIAU**, baliveau. — étançons qui soutiennent la galerie d'une houillère.

**STAQUE**, estaque, poteau. Peu altéré du Suio-gothique *stack* ou *stake*, pourrait s'écrire de même en Rouchi comme ont fait les flamands. *Stag* en Celto-breton signifie attache, lien. On se servait en effet de la *staque* pour y attacher les criminels.

**STATER**, v. a. suspendre. On est v'nu m' dire qu'il alôt dehors, j'ai té obligé dé *stater*

l'ouvrache. Ce mot, dans ce sens, vaudrait mieux que suspendre.

**STATUAIRE**, celui qui, pour crime d'homicide, était condamné à un voyage d'outre mer, qui ne pouvait durer moins d'un an, sans s'exposer, s'il revenait avant ce terme révolu, à la peine capitale.

**STÉ**, été. Dans le Dialecte du Rouchi en usage dans le Hainaut belge, on prononce en *st* tous les mots de l'ancien français qui commencent en *es*. Par exemple : il l'a *steint* pour il l'a *esteint* ; il a *sté* pour il a *esté*, au présent de l'indicatif ; mais on dit j'*estois*, en prononçant le *s*.

**STÈQUE** (éte). Terme de jeu de carte qui signifie être égaux en points, avoir autant de points l'un que l'autre.

**STIPAL**. De souche. De *stipes*, tronc, souche. Terme de coutume.

**STIQUE**. s. f. épée.

**STIQUER**, v. a. toucher, remuer avec des pincettes, une pointe de fer. I *stique* toudi au feu. V. *astiquer*. — ficher. *Stiquer* un pieu en terre. — v. n. ce qui fait qu'une chose plaît ou ne plaît pas. « I va come ça li *stique*, ça n' li *stique* pas. »

**STIQUÉTE**, s. f. Manière ironique de désigner une épée. V. estiquète. Peut venir du grec *stix*, génitif *stichos*, gousse, parce que l'épée se met dans un fourreau. C'est peut-être le tirer d'un peu loin.

**STOC**, s. m. réunion de gerbes prêtes à mettre dans la grange. Mets el blé en *stocs*. I faut enlever ces *stocs*.

**STOFÉ**, s. m. fromage de lait écrémé. On le nomme *mou stofé* lorsqu'il n'est qu'égouté et *gras stofé* lorsqu'il a été pressé et s'est engraisé en vieillissant. M. Quivy. V. *mostofé* et *mofromache*.

**STOMAQUÉ** [éte], être suffoqué. J' sus tout *stomaqué* ; je suis suffoqué. Au figuré c'est être surpris, étonné de ce qu'on vient d'apprendre.

**STOQUIAU**, s. m. lourdaut.

**STOUPE**, étoupe. Du flam. *stopp*, Celtique *stoup*.

**STOUPÉ**, ée, adj. qui manque d'élégance, qui est trop chargé de dessins. Le dessin de cette étoffe est trop rapproché, elle est *stoupée*. Vocab. de M. Quivy.

**STOUPER**, boucher avec des étoupes. Du flamand *stoppen*, qui a la même signification. Celtiq. *stoupa*. Bas-latin *stopare*. Wallon *stopé*.

**STRAIN**, paille, chaume. Suio-gothique *stra*, latin *stramen*. V. *étrain*, Wallon *strein*, à Maubeuge *strâgne*.

**STRAN**, même signification dans les environs de Maubeuge. On le trouve dans les actes de vente de 1550. M. Estienne.

**STRAPPE**, subtil, habile à saisir quelque chose.

I faut que je les atrape  
Dit chel homme tout court  
Encore qu'i soient *strapper*,  
Je leu f'rai un biau tour.

*Chansons tourquinoises. recueil 4.*

**STRIFE**, *estriffe*, dispute, contestation. Celto-breton *strif*, qui a la même signification.

**STRILIER**, rosser. Il l'a *strilié* come i faut, il l'a rossé d'importance.

**STRIVER**, quereller, contester. Celto-breton *striva*.

**STRIVEUR**, querelleur. Celto-breton *striver*.

**STRODER**, v. n. Je n'ai entendu ce mot qu'à Sars-la-Bruyère, près Bavai, il signifie chercher, fureter partout comme font les chiens. « I *strode* den tous lés coins. » Peut-être n'est-ce qu'une altération de *roder*. Ne se trouve pas dans le vocabulaire de M. Quivy.

**STRON**, étron. Lat. *stercus*, *struntus*. Ital. *stronzo*.

**STUIT**, terme de pratique. Absence par condamnation ; le temps de cette absence.

**SUAILE** ou **SUEIL**, seuil. Wallon *soû*.

**SUBLEVIER**, faire lever des deniers ; établir une taxe ; un nouvel impôt.

**SUBVIRGULER**, t. de prat. appointer, donner de l'authenticité.

**SUCADE**, **SUCARTE**, s. f. sucrerie. V. chucarte. En Lorraine on dit *sucrade*. Probablement du bas-latin *succare* sucer, parce que les *sucrades* se sucent. Ces mots ont pour racine le mot *sucar*,

sucré, en arabe, d'où est venu le latin *saccharum*. « Depuis longtemps le corps des apothicaires-ciriers a fait assigner quelques fruitiers pour les empêcher de vendre des pains d'épice, des dragées, des *sucades* ou sucreries. » *Règlement des apothicaires*.

**SUCETTE**, s. f. linge dans lequel on met de la cassonade ou de la mie de pain, quelquefois l'un et l'autre, pour faire *sucer* aux petits enfans.

**SUCHAU** ou **SUCHO**, s. m. chevrefeuille des bois. Les enfans lui donnent ce nom parce qu'ils *sucent* la liqueur mielleuse contenue dans le tube de ses fleurs ; ils pourraient le donner également au trèfle des prés (*trifolium pratense*), au lamier blanc, et autres plantes qu'ils *sucent* aussi. Ce mot peut se rendre par *suçoir*.

**SUÉE** (**avoir eune**), avoir peur, craindre, essayer une forte réprimande. Parce que cette crainte excite la transpiration. Mot d'un usage général, populaire et bas, dit M. Lorin.

**SUÈRE**, sœur. Ch'est l'home dé m' *suère*. C'est le mari de ma sœur. « Et li empereor Henri donna trois siennes niepces, filles de sa *suer*. » *Chron. en dialecte rouchi. Buchon*, 3 291.

**SUÉTE**, Suède.

**SUETE**, endroit où l'on fait *suer* les vénériens. Il a té en Bavière, il est ervenu pa l'*suète*.

**SUFISANT**, suffisant, qui suffit. I n' d'y a assez *sufisant*, il y en a suffisamment. C'est un rouchisme.

**SUIE**. Je ne parlerais pas de ce mot qui se dit comme en français, si ce n'est pour rappeler un rouchisme. On ne se sert presque jamais de ce mot d'une manière absolue. On ne dira pas del *suie*, mais del *suie d' quéménée*, on dit pour tant amer come del *suie*.

**SUIFE**, suivre. V. *suire*.

**SUIFRER**, v. a. enduire de suif.

**SUINE**, suinter. C' toniau là *suine*. En Lorraine on dit *suner*. Wallon *suné*.

**SUIR** ou **SUIRE**, suivre. J'suis, té suis, i suit, nous suivons, vous suivez, i suite ou i sui'te. J'suivôs, nous suiveumes, vous suivôtes, i suivote. J'ai sui, j' suivrai, j' suivrôs. Suis, qu'i suichte. Participe *sui*.

« Ne vous chaille ja de moy *suir*, je m'en iray tout mon beau train. » *Cent nouvelles nouvelles*, Nouv. XVI.

**SUPÉNTE**, entre-sol. Parce que le plancher est comme suspendu à celui du premier éage.

**SUPÉNTE**, soupente d'une voiture, ce qui la tient suspendue aux ressorts. Wallon *suspente*.

**SUPERCOT**, **subrecot**. Il signifie au-delà de ce qu'on attendait.

**SUPÉRUÈLE**, soupirail. R'wéte pa l'*supéruèle* del café.

**SUPITER**. V. sipiter.

**SUPLIS**, surplis, espèce de chemise que mettent les prêtres au-dessus de leur soutane, lorsqu'ils sont à l'église, ou qu'ils vont en procession.

**SUPPORTÉ**, qui n'est pas neuf. Un habit *supporté*, qui a été mis, à demi usé.

**SUPPORTIAU**, s. m. barre qui supporte le fond et les ridelles d'un chariot.

**SUR**, dans. « Messieurs les prévost et jurez de la ville de Valenciennes estant informés que plusieurs insolences se commettent la nuit *sur* les rues par quelques jeunes gens. » *Ordonnance du 19 novembre 1664*.

**SÛR**, s. m. petit lait tiré du fromage, fait avec du lait qui commence à s'aigrir. Espagnol *suero*. J' buvrai du *sûr* d' mofromache.

On se servait de lait aigri pour donner la perfection de la blancheur aux toiles, ce qui s'appelait blanchir au lait.

**SURCÉANT**, résidant, qui a domicile.

**SURCHÉVIRON**, pièce de charpente qui se place pour soutenir les chevrons d'un toit qui sont trop minces ou endommagées.

**SURCROIT**. Nom qu'on donnait à Valenciennes à des pauvres qui recevaient un secours de l'aumône générale, au-dessus du nombre fixé par les statuts. Ce nombre était calculé sur les revenus. On n'accordait d'abord de *surcroît* qu'autant qu'il se trouvait du superflu à employer ; bientôt le nombre des *surcroîts* fut fixé.

**SURDÉMANDER**, v. a. surfaire, demander un prix au-delà de la valeur de la chose, I *surdémande* s' marchandise.

**SURÉTE**, aigre, un peu sùre.

**SURÉTE**, oseille de brebis. *Rumex acetosella*. Diminutif de *surièle*, soit parce que sa stature est moindre, soit parce que son acidité n'est pas aussi grande.

**SURIE** ou **SUERIE**, endroit où l'on fait suer les galeux, les vénériens.

**SURIÉLE**, oseille. *Rumex acetosa*. Borel croit que *surelle* signifie hièble. Je pense qu'il se trompe. « I faut méte del *surièle* al soupe. » En Normandie *surelle*, en anglais *sorrel*, à cause de la saveur *sùre* de cette plante, comme l'observe M. Lorin. Wallon *sural*, à Maubeuge *surelle*.

**SURIR**, v. n. devenir sùr, aigre.

**SURJET**, le pardessus, ce qu'on donne au-dessus de la mesure.

**SURJET (couture à)** couture des deux lisières ensemble.

**SURJETER**, se déjeter, en partant du bois ; se piquer, en parlant des étoffes. On dirôt qu'il a té fait d' bos vert, il est tout *surjeté*, dit-on d'un homme contre fait.

**SURJON**, filet d'eau qui sort de terre. Du lat. *surgere*, se lever.

**SURLOMER**, surnommer, donner des sobriquets.

**SURPERDANT**, surprenant.

**SURPÉTE**, petite fille méchante, d'humeur révéche. A Maubeuge on dit *surbègue* dans le même sens.

**SURPORTER**, supporter, tolérer, autoriser les mauvaises façons d'un enfant, l'excuser, le justifier même. Al lel *surporte* toudi. Elle l'excuse toujours.

**SURQUER**, v. a. guetter les souris. L'cat *surquét* les soris. D'où

**SURQUÉTE**, piège pour attraper les souris.

**SURQUÉVIRON**, pièce de la charpente qui se place sur les chevrons. V. *surchéviron*.

**SURSAMÉ**, adj. Le bois est *sursamé* lorsqu'il se gate dans l'intérieur, même sur pied.

**SURSAMÉ**, **sursémé (porc)**, porc attaqué de laderie.

**SURTE**, féminin de sùr, aigre. Chés chérisses là sont trop *surtes*.

**SURTÉ**, qualité de ce qui est sùr, aigre.

**SURVENTE**, survendre, vendre trop cher. Wallon *sorvende*.

**SURWIDIER**, survider.

**SUS**, suis. J'en *sus* sùr, j'en suis certain.

**SUSAINÉ**, cornouiller noir, sanguin. *Cornus sanguinea*. Ce mot me paraît altéré de *fusain*.

**SUSSURE**, dimin. d'Ursule. Jé l' dirai à m' suère *Sussure*.

**SUSTANCE**, subsistance. I faut qu'i pourvoiche à l' *sustance* dé s' père.

**SUSTRONNER**. Mot usité à Saint Quentin pour *bougonner*. M'a été indiqué par M. Lorin. N'est pas Rouchi ; je le crois moderne.

**SUZAT** [vinaigre], vinaigre dans lequel on a fait infuser des fleurs de sureau. *Simon Leboucq, surard*. Cotgrave *susat, elder vineger*. Je pense que ce mot est assez généralement adopté.

**SYNCOPE**, ée, adj. interdit, étonné. Cette nouvelle l'a tout *syncopé*.

## T\*

**T'**, tout. *T'taleure*, tout-à-l'heure, à l'instant. V. *taleure*.

**T'**, tu, toi, ton, ta, vis-à-vis une consonne. *T'* père, *t'* mère, ton père, ta mère. *T'*aras, tu auras. I *t'*en veut, il en veut à toi. Veux-*t'* ? veux-tu ? Après un verbe au pluriel, il se supprime tout-à-fait. Volez ? voulez-vous ?

**TABATIÈRE**, fosse voutée et fermée pratiquée au bord des champs, dans laquelle on tient en réserve la matière fécale liquide, pour en arroser les terres dans la saison. Par allusion à l'odeur qui s'en exhale, et parce que les portes sont à charnière comme les boîtes à tabac. Cet usage n'a lieu qu'en Flandre. Peut-être est-ce de là qu'on a dit de quelqu'un qui a lâché un vent fort odorant, qu'il a ouvert sa *tabatière*.

**TABATIÈRE DÉ CAT**, tabatière de chat. Jusquiame. *Hyosciamus niger*. A cause de la forme de son calice persistant dont les divisions surmontent la capsule.

**TABÉLIER**, tablier. « Elle a encore à elle deux robes, trois *tabéliers* et une coiffure, »

*Information du 2 août 1737.* Ce mot est encore usité dans la bourgeoisie.

**TABIER**, tablier. Ceux qui parlent le franc rouchi disent *écourchué* ; mais ceux qui disent *tabier* et *tabélier* croient parler très purement le français.

**TABILIAU**, petit tableau.

Des hucheus, un frontiau,

Et des petits *tabiliaus*.

*Chansons lilloises, recueil 9.*

**TABION**, notaire, tabellion. Alons au *tabion*, allons chez le notaire.

**TABLÉTE**. La même chose que *tache*. V. ce mot.

**TABLÉTE**, suc de réglisse épaissi. Ce mot est employé d'une manière absolue. Ch'est del *tablète*. A Maubeuge on dit *tablete* et *tamblète*.

**TAC-EN-BLO**. [*acater en*], acheter sur un prix commun un *tas* de plusieurs choses de valeurs différentes ; donner une somme convenue pour une partie de marchandises en *bloc*. J'ai acaté cha en *tac-en-blo*.

**TACHE**, s. m. On donne ce nom à Condé à ce qu'on nomme *chirot* à Valenciennes. C'est du sirop de mélasse recuit, qu'on met dans des cartes, et dont les enfans sont fort friands.

**TACHÉTE**, petite tache sur la peau.

**TACHIBURE**, s. m. sorte de pâtisserie faite d'un peu de pâte semblable au pain, et dont on enveloppe une pomme entière, et qu'on fait cuire au four.

**TACHON**, têt, tesson, morceau de pot cassé. Saint-Rémi-Chaussée.

**TACON**, pièce, morceau, principalement les pièces qu'on met aux souliers, d'où on a fait *rataconer*. Peut-être de l'italien *taccone*, du celtique *takon*, plus directement de l'espagnol *tacon*, qui signifie talon de souliers, ce qui serait plus probable.

**TACON**, tache que fait une goutte d'encre sur le papier. Ch'est un *tacon* d'inke. Se dit plus souvent d'une manière absolue. Ceux qui disent *tachon* croient parler français. Le Bas-Limousin a *taco* dans le même sens, et *toca*, faire des taches.

**TACONER**, mettre des tacons aux souliers. Le celto-breton *takonel* signifie celui qui met des pièces à un habit déchiré, à un bassin percé, ce que nous entendons aussi de l'ouvrage des chaudronniers, ce qui s'appelle plus proprement *rataconer*.

**TACQ** [*tourteau de*], galipot. On en faisait pour servir de fallot à éclairer dans les incendies ou autres occasions. V. *terque*.

**TACQ** [*passer en*], faire une adjudication de plusieurs choses sur un même prix. « Le tout se *passé en tacq* à charge de travailler ... » *Marché de maçonnerie du 30 mars 1687*.

**TACQ**, territoire, démarcation d'un terrain à la campagne. L' *tacq* du quéniau, terrain du chêne. *Baux de l'aumône générale*. V. *buscaille*. Le celto-breton a *tach* pour pièce de terre couverte de verdure ; patis, paturage.

**TACQUÉTE**. On donnait autrefois à Valenciennes, ce nom à un petit plomb qu'on attachait aux étoffes sur le métier.

**TACQUETÉ**, tacheté, marqué de taches,

« A très bien remarqué que certaine cavaille *tacquetée* de poils gris [pommelé] pleine, appartenant à Pierre. » *Information du 16 avril 1678*.

**TAFAYER**, v. n. prononcer peu distinctement. Onomatopée. On dit aussi *fafier*. V. ce mot.

**TAFIN**. Mot employé seulement dans cette locution proverbiale : « Enfin, Monsieur *Tafin*, la chose est telle, Madame eune telle. » C'est-à-dire, vous avez beau dire, vous ne sauriez faire que ce qui est ne soit pas.

**TAHON**, grosse mouche qui pique les chevaux, les bœufs, taon, *asilus tabanus*. Il y avait autrefois à Valenciennes le cul de sac *tahon* ; c'était, dans des temps éloignés, le réceptacle de filles complaisantes qui n'étaient pas toujours saines ; il y avait aussi un puits de ce nom, il était placé au bout de la rue sous la vigne, au coin de celle des carmélites. Cotgrave orthographie aussi *tahon*, ce qui semble indiquer que la prononciation était différente de ce qu'elle est aujourd'hui. M. Nodier le pense ainsi, et cite les trois vers suivans de Christian de Troyes :

Tousjours doit li fumier pur,

Et *tahons* poindre, et maloz bruire,

En vous envier et nuire.

Nous avons conservé cette ancienne prononciation.

**TAHU**, nuage.

**TAHU (brère à).**

Eh, non, commère, ch'n'est mi cha

Qui fait que j' *bré à tahu*.

*Chansons lilloises, recueil 1.*

**TAI !** cri pour appeler les chiens. Boiste, d'après Wailly, écrit *taitai* ce n'est que le cri répété.

**TAI-JE TÉ**, locution usitée à Maubeuge pour dire tais-toi.

**TAIE**, grand'mère. M' *taie*. Cotgrave orthographe *taïe*.

**TAILE** ou **TÈLE** à cuire, sébille, vase de bois rond et creux dans lequel on met la pâte pour la faire lever avant de la mettre au four ; une *taile* par chaque pain. A Valenciennes on l'appelle *platiau* ou *tèle*.

**TAILLEUR**, sorte de petit poisson à Maubeuge. J'ignore ce que c'est. Peut-être l'épinoche à cause des épines dont il est armé. — *Gasterosteus pungitius*.

**TAINTENIER**, teinturier. Hors d'usage.

**TAIRE**. Taire et faire ch'est l' loie salutère. V. *faire*. On trouve dans Cotgrave : « *Taire* et faire sont réquis par mer et par terre. » C'est-à-dire qu'il faut être discret en affaires.

**TALE**, taille. Il a eune béle *tale*, il a chon pieds moins eune baïonète. Se dit d'un homme d'une taille ordinaire, qui veut paraître grand. — 16è de l'aune.

**TALE**, morceau de bois servant à marquer le pain ou la viande qu'on ne paie pas de suite. *Taille* en français, dans le même sens.

**TALEMOUSSE**, casse-museau, soufflet qui tombe sur la bouche et sur le nez, dit Borel, qui cite les vers suivans du *grand Testament de Villon*.

Item à Jean Baguier je donne

Qui est sergent (voire des douze)

Tant qu'il vivra (ainsi l'ordonne)

Tous les jours une *talemouse*

Pour bouter et fourrer sa mouse

Prinse à la table de bailly.

*Edition de Coustelier, p. 53.*

C'est ce que nous appelons encore aujourd'hui une *plamusse*. V. ce mot et *mousse*. Boiste a *talemousser*, v. n. , qu'il donne comme un mot inédit, sans autre explication que celle de *donner un soufflet*. Ce lexicographe a *talmousse*, pâtisserie de fromage, œufs et beurre ; c'est notre *gohière*, et c'est dans le dernier sens que Cotgrave l'emploie, ce qui fait le piquant du legs de Villon, par l'équivoque qui existe entre *soufflet* et *tarte*. Richelet définit la *talemouse* ou *talmouse* une sorte de petite tarte triangulaire, remplie de fromage ; il cite aussi les vers de Villon, et au mot *talmouse* il dit : Pièce de pâtisserie de forme triangulaire, faite avec du fromage, du lait et du beurre.

**TALER**, se former en touffe en parlant des blés. Ces blés *talent*, Il paraît que *taler* en Lorraine, signifie *froisser*, Gattel, Boiste, Catineau écrivent aussi *taller* dans le sens de former une touffe, et tirent ce mot du grec *thallein*, pulluler, que M. Lorin interprète par pousser des feuilles, des branches, cela est plus analogue.

**TALEUR** ou **taleure**, tout-à-l'heure, à l'instant.

**TALIAN** d'une plume, ce qui sert à écrire ; le chalumeau.

**TALIAU**, **sabot**, sorte de toupie à laquelle on imprime le mouvement de rotation sur la glace avec un fouet ; on dit aussi *taloir* ; en Normandie *toupin* ; teuton et belge *tol*, toupie, sabot ; *tollein*, jouer à la toupie, au sabot. Mots formés, selon Georges Wachter, Gloss. german. part. 2. col. 1697, du teuton *tollen*, errer, aller ça et là, à cause des mouvements irréguliers du sabot qui suit l'impulsion que lui donne le fouet. Corn. Kilian donne la même origine au belge *tol*, toupie, sabot. Ces remarques sont de M. Lorin.

Ch'est mi qui vo l' dit

Ch'n'est come eun' dégrioloire

Qui n'y a qu'à s'ténir,

Prente es' *taliau* et courir.

*Chansons patoises.*

Ce couplet est pris de cette chanson manuscrite, l'imprimé offre quelques différences.

**TALIBUT**, grosse tarte de village.

De pus, pertus,

Se mareine a fét des biaux *talibuts*.

*Chansons lilloises, recueil 2è.*

**TALON**. J'aime mieux ses *talons* qu' sés pointes, dit-on de quelqu'un dont la présence importune ou déplaît.

**TALOT**, imbécile, deguenillé. Le proverbe lillois dit :

On li fét tout honneur comme à talot.

Autrefois, dit M. N. J. D. V. chaque paroisse à Lille avait son *talot*, qui rendait service à la sacristie ; il marchait à la tête de la procession, et avant la croix.

**TALVART**, but pour tirer à la cible. On trace quelques cercles au milieu, et celui qui place sa balle le plus près du point, remporte le prix.

**TALVART**, grande femme mince. Queu grand *talvart*.

**TAMAINTES**, maintes. Beaucoup. On dit d'une manière absolue i n' d'y a *tamaintes* ; on dit aussi *tamaintes* fôs, pour maintes fois, plusieurs fois, fréquemment.

**TAMBOURER**. V. tamburer.

**TAMBOUREUX**, tambour, celui qui bat de la caisse.

**TAMBOURIN** [gros]. Nom qu'on donne à un enfant gros et dodu, plus large qu'il n'est haut.

**TAMBURER**, battre la caisse, le tambour. A Maubeuge on dit *tambourer*. On les entendit *tamburer* d'puis l' piquête du jour. On a aussi *tambouriner* qui ne me paraît pas le remplacer entièrement.

**TAMENT**. Locution qui remplaçait à la halle au blé, *tu en as menti* ; elle devait son origine à l'obligation que s'étaient imposée les porte-faix, sous peine d'amende, de donner un démenti à leurs camarades. Cette loi, qui aurait dû empêcher les querelles, n'était qu'un palliatif ; les contendans se croyaient quittes en disant *tament*, au lieu de *t'as menti*, tu as menti ; les spectateurs irritaient la dispute en disant *dis ti*, donc, *dis ti*.

**TAMÉNTÉ FOS**, maintes fois.

**TAMPOGNE**, sorte de boule en plomb servant à couvrir les attaches de la croix d'un clocher et qui lui sert comme de base.

« Deux mouffes [mouffles] de fer bâtard ... pour la *tampogne* de ladite église ... Une grande agraffe de douze pieds de long, de fer plat, pour la *tampogne* ... Livré deux grands pocharts [pièces d'appui] de douze pieds chaque ... pour la *tampogne* au-dessus de laditte église. »  
*Mémoire du serrurier.*

**TAMPON**, bondon d'un tonneau.

**TAMPON**, morceau de bois pour boucher un trou. Au figuré personne courte et mal bâtie. Le tampon est plus large que long, grossièrement taillé. Ch'est un gros tampon, dit-on d'un homme gros et mal fait, plus large qu'il n'est long. Est d'un usage général au propre, je le sais ; familier et presque populaire au figuré, selon M. Lorin ; mais ne se trouve pas dans les lexicographes que j'ai consultés, pas même dans Boiste et dans Laveaux, qui entre dans toutes les acceptions usitées de ce mot.

**TAMPONE** (faire eune), bien boire et faire bonne chère.

**TAMPONE**, toupie qui va bien ; coup qu'on donne à la toupie de son camarade, avec le clou de la sienne. J' li ai donné eune bone *tampone*.

**TAMPONE**, femme courte et mal bâtie. Eune grosse *tampone*. On dit aussi *tampon*, même pour une femme.

**TAMPONER**, mettre des chevilles à un parquet pour cacher les clous. Ce mot est reçu.

**TAMPOUSSE**, réprimande. J' li donerai eune bone *tampousse*.

**TANÉE** ou *ténée*, couche faite avec du tan. J' ferai eune *tanée* ou *ténée*.

**TANTAFIRE**, tant à faire. Qui fait beaucoup d'embarras pour ne rien faire. Ch'est madame *tantafère*.

**TANTIÈME**, certaine quantité. Donner un *tantième*, c'est-à-dire donner une certaine somme. On li donera un *tantième*, une somme proportionnée au profit. Se trouve dans Trévoux qui cite la

logique de Port royal, mais sous une autre acception.

**TANT QU'A**, quant à. De beaux parleurs se font honneur de dire et d'écrire *tant qu'à moi*. C'est une mauvaise locution. Il faut dire quant à moi.

**TANZIE**, syncope de tanaïsie, herbe. *Tanacetum vulgare*.

**TAPACHE**, action de *taper*, de frapper. J' n'ai pas besoin de t' *tapache*. — tapage, bruit.

**TAPE-CU**, s. m. sorte de petit cabriolet découvert, fort léger. On l'a appelé ensuite du nom plus honnête de *phaéton*, maintenant *tilbury*, emprunté de l'anglais. — espèce de barrière composée de deux pièces de bois en croix tournant sur un pivot. « Il y avoit une petite maison devant le *tape-cu*, laquelle fut arse. » *Histoire de Jacq. de Lalain*, in-4°, p. 295.

**TAPCUL**, barrière à l'entrée d'une ville.

« A l'instant il vit le sieur Wicart rentrant en ville, lequel avancé qu'il fut sur le pont entre le *tapcul* et la porte se mit à murmurer. » *Information du 9 juin 1666*.

**TAPE**, but qu'on se propose de toucher au jeu de crosse.

**TAPE [gare]**, cri qu'on jette avant de lancer la cholète avec la crosse, pour écarter les spectateurs du but.

**TAPE à l'œil [ch'est du]**, éclatant, qui frappe la vue.

**TAPE à travers**, étourdi qui fait tout sans prendre garde à lui.

**TAPE d'abord**, prompt.

**TAPE-FEU**, briquet.

**TAPE (juer à j')**, **j' perds et j' gane**. Jeu entre deux enfans dont l'un a les mains fermées ; dans l'une se trouve l'enjeu, l'autre est vide. Celui qui joue contre celui qui tient l'enjeu, dit, en frappant alternativement sur les mains de son camarade : *j' tape, j' perds, j' gane*. Si la main sur laquelle il a dit *j' gane*, contient l'enjeu, il gagne en effet.

**TAPE-MAIN**, jeu, main chaude. Juer al *tape-main*.

**TAPÉE**, s. f. grande quantité. I n' d'y a eune bone *tapée*. D'un usage général.

**TAPER**, jeter, renverser. *Taper* ju, jeter par terre. V. ruer.

**TAPER A FOND**, ouvrir l'écluse pour laisser écouler l'eau jusqu'au fond. Terme de meunier et d'éclusier.

**TAPER**, battre, frapper. « Que ledit Senez n'a donné le coup qu'à desseing d'y mettre le bien, à quoy il fut excité par les assistans criant *tappe, tappe !* » *Information du 29 juillet 1667*.

**TAPÉTE (juer al)**. Jeu qui se fait avec des sous qu'on frappe de leur champ contre la muraille, et qu'on fait rejaillir le plus loin possible de celle de ses compagnons. Celui qui approche la pièce d'un empan a gagné. Quelquefois on fait une mesure avec de la paille ou un brin de balai, pour faire disparaître le désavantage qu'aurait celui dont la main serait plus petite. « Ce jeu, dit M. Lorin, portait ce nom de mon temps, et le porte encore ; il se joue, soit avec des billes, soit avec des liards, quelquefois avec des noyaux d'abricot qui, de mon tems, étaient une espèce de monnaie de jeu chez les écoliers. » A Valenciennes, on ne jouait qu'avec des sous ou des liards ; les noyaux d'abricots et même ceux de cerises servaient aussi de monnaie parmi les enfans, mais pour d'autres jeux. Cet usage se perd, la révolution en a fait disparaître beaucoup.

**TAPEUX**, frappeur, celui qui frappe.

**TAPIN (donner l')**, rosser, bien battre. Taras l' *tapin*. M. Lorin dit que ce mot est généralement usité parmi le peuple, et qu'on dit aussi donner un fameux *tapin*.

**TAPOTEUX**, Ch'est un *tapoteux* ; il est toudi à *tapoter*. Dim. de *tapeux*. Le français a les verbes *crachoter* et *tapoter*, mais non les substantifs.

**TAPPE**, s. m., frappement. L'*tappe* del cloque, le frappement ou le battement de la cloche. « Lesditz varletz se rendront esditz lieux entre les deux sons de cloche, celluy qu'on dit le salut de Nostre-Dame-la-Grande, et le *tappe* d'icelle qu'on dit les pardons. » *Réglemens des Foulons de Valenciennes, manuscrit*.

**TAPURE**, torticolis ; douleur dans les reins, à l'estomac, ou dans quelque autre partie du corps sans signe apparent, et qui se fait sentir sans qu'on s'y attende, comme si on recevait un coup. Courbature. — Tissure d'une étoffe.

**TAQUE**, pièce de terre. V. *tacq*.

**TAQUE**, tache. Il a fét des *taques* à s' n'habit.

**TAQUE**, tâche. Il a eu bientôt fét s'*taque*. Il a bientôt rempli sa tâche.

**TAQUE**, plaque de cheminée ; le contre-cœur de la cheminée en fonte. Comme à Metz en Champagne.

**TAQUE à l'œil**, tache à l'œil, taie. Tache blanchâtre qui se forme sur la cornée ; elle prend le nom de perle lorsqu'elle se forme sur la prunelle seulement.

**TAQUER**, tacher, faire des taches, souiller. *Maculare*.

**TARATOU**, topinambour, tubercule de la racine de l'*helianthus tuberosus*. On ne le cultive presque plus dans nos cantons.

**TARENTÉLE**, tête folle, évaporée, mauvaise tête. Je pense que ce terme est assez généralement employés. On donnait autrefois ce nom à la graisse du ventre du thon mariné. Sous cette acception on ne le connaît pas dans le pays rouchi.

**TARIN**, certains quantité de beurre en une seule pièce, qui payait six deniers de droit d'entrée en ville, tandis que la cuvelée de la même denrée payait un sol. Le panier de *compénage*, payait aussi six deniers. V. *compenage* et *copenache*. *Recueil de Dainville, in fol., tom. 2. p. 627.*

**TARLART**, cible, à Maubeuge. Dans les campagnes on dit *terlart*. A Valenciennes *talvart*. V. ce mot.

**TARLATANE**, sorte de mousseline fine et fort claire.

**TARTELIER**, s. m. celui qui fait et qui vend des tartes.

**TARTÉNE**, tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre, du fromage mou, ou autre aliment susceptible de s'étendre. Les gens polis disent *tartine*. Ce mot, qui manquait, commence à être en usage ; il est fort ancien dans notre patois, et se trouve dans les *Faictz et dictz de Molinet*, chanoine de Valenciennes, fol. 203 v°.

Santa Barbara pour le traict

Garnies-nous des fausses *tartines*.

On a tous les matins

Del bon bure aveu la *tarteine*.

*Divertissement en musique pour la campagne,*

act. 4, sc, 3.

I se tenoient en peine,

De peur d'estre noyés,

Colant, chose certaine,

Tout comme deux *tartaines*.

*Chansons lilloises, rec. 8.*

Quoique Boiste le donne pour inédit, on le trouve dans les Dictionnaires de *Sasbout* et de *Arsy*, qui nomment la *tartine* en flamand *boteram*, qui signifie beurre étendu sur du pain. Cotgrave, qui a *tartinage*, n'a cependant pas *tartine*. J'en étais là sur ce mot lorsque j'ai reçu la note de M. Lorin qui me mande « que *tartine* est d'un usage général, et qu'il paraît être un diminutif de tarte. Je ne sais pourquoi, ajoute ce savant, l'Académie l'a omis. » Sans doute, mais pourquoi les lexicographes les plus généraux l'ont-ils également omis ? C'est qu'en France on ne donnait pas de *tartines* aux enfans, et que ce n'est que par extension qu'on a donné ce nom à une tranche de pain couverte d'autre chose que de beurre. Le mot *tartène* s'emploie d'une manière absolue, et quand on demande *eune tartène* sans désignation, on donne une *tartine* de beurre. Il y a même un proverbe qui dit : prométe pus d'bure qué d'pain. Il doit son origine à l'usage d'étendre du beurre sur du pain. On appelle *tartène* d' belle mère, deux tranches de pain posées l'une contre l'autre, grosses d'un côté, minces de l'autre, du beurre seulement sur l'une des deux. On a même étendu l'abus du mot jusqu'à dire une *tartine* de pain sec.

**TARTERON** ou **TARTRON**. Sorte de pâtisserie faite de deux morceaux de pâte amincis au rouleau, qu'on foure de pommes coupées en petits fragmens, et qu'on fait cuire au four. Je pense que cette pâtisserie se nomme chausson en français. Nos feseurs d'étymologie en attribuent l'invention au jésuite *Tarteron*, plat traducteur d'Horace. Malheureusement pour eux, ce jésuite n'est jamais venu dans ce pays-ci, où je crois que ce mot est seul usité ; d'ailleurs il était en usage bien avant l'époque de la naissance de ce jésuite, puisqu'on le trouve dans les *Faictz et dictz de Molinet*, fol. 240, v°.

Si viendront les filles d'Orchies

Qui ont mains et pates noircies

De faire *tarterons* doréz  
Watelléts et flans mal arrez.

**TAS**, assise. Terme de maçon. Deux *tas* d' briques, deux assises de briques ; un *tas* d' blancs, d' pierres bleusses, assise de pierre blanche, bleue.

**TASQUE**, taxe. Bas latin *tasca*.

**TASSE**, poche. De l'allemand *tasche*, poche, malette, bourse, etc. Mets cha dén t'*tasse*, mets cela dans ta poche. Ce mot nous vient des garnisons allemandes. M. Lorin me fait observer qu'il peut venir du belge *tas*, qui a la même signification ; cette observation est vraie ; les flamands même en parlant français, disent *tasse* au lieu de poche. Ce mot est connu de plusieurs nations ; le scandinave dit *taska*. L'ital. *tasca*.

**TASSELET**, petite plaque de plomb qu'on soude à la faitière de même métal, et qui sert à la fixer sur la charpente.

**TASSIAU**, pièce qu'on met à un habit. « A l'endroit du derrière avait fait mettre une bonne pièce d'escarlatte en manière d'ung *taseau*. » *Cent nouvelles nouvelles*, nouv. XLIX.

**TATA**, ma tante, mot enfantin qu'on emploie en Bretagne pour *papa*.

**TA, TA, TA**. V. ou, ou, ou.

**TATANTE**. Mot enfantin pour dire ma tante.

**TATASSE**. Dim. de Stanislas.

**TATARTE**, dimension de *tartine*, mot enfantin.

**TATATOUSEU**, tata tout seul, homme qui marche les jambes élargies et d'une manière peu assurée, comme les enfans qui commencent à marcher. *Tata* est une onomatopée du bruit de ses pas qu'on peut comparer au mouvement du balancier d'une pendule.

**TATENPOT**, marmiton. Par anagramme de *potentat*.

**TATE-MÉS-GLÉNES**. On trouve *tate-poule* en ce sens dans Restaut, Gattel et Catineau, selon Boiste homme plus propre aux ouvrages de femme qu'à ceux de son sexe. Dans ce pays il se dit de celui qui se donne de petits soins dans les objets de ménage, ce qui se rapproche de la définition de Richelet : « idiot qui s'amuse aux petits soins du ménage. » Wallon *senteu d' poie*.

**TATEUX**, celui qui tâte, qui touche. Ch'est un *tâteux*, i tâte toudi.

**TATISSE**, tatillon.

**TATOULE** ou **toutoule**, femme qui n'a pas d'ordre ; qui brouille tout, qui met le désordre dans les meubles, qui confond des choses qui devraient être séparées.

**TATOULE**, volée de coups de bâton. T'aras eune *tatoule*.

**TAU** ou **tô**, toit.

**TAUDION**, s. m. mot de dépréciation pour dire *taudis*. Le *taudion* est une maison petite, sale, dégoûtante, dont tous les meubles et ustensiles sont en désordre. Ce mot est d'un usage assez général. On lit, dans le Dict. de Trévoux, que c'est un diminutif de *taudis*, et que Ducange le tire de *tuldum*, qui signifiait cette espèce de désordre et de confusion que fesait dans un camp, le bagage des troupes. *Taudis* entre fort bien dans le discour familier, *taudion* est relégué dans le langage du bas peuple.

**TAUF** (i **fét**), l'air est pesant, étouffant. En Lorraine on dit *touffe*. A Besançon on dit *touffeur* pour exprimer une chaleur étouffante.

**TAULE**, table. Comme dans les Vosges. Mets l' *taule*. Voc. austrasien tablette, registre. Ceux qui parlent délicatement disent *tape*, souper à *tape*. En Bourgogne *taule* a la même signification qu'en Rouchi. Ce mot vient du Celtique *taul* ; celto-breton *taol*, peut-être du géorgien *taula*. Le Bas-Limousin *taoule* se rapproche du Rouchi et du Celtique. On dit d'un homme qui n'est pas maître chez lui : I miu al *taule* dé s' méte. D'autres font venir ce mot directement du latin *tabula*. Je pense qu'en effet nous l'avons pris plus directement de là, ainsi que beaucoup d'autres ; au reste ce mot est ancien dans la langue ; on le trouve dans la Romance du sire de Créquy, faite au XIII<sup>e</sup> siècle.

Cascuens sie meit à *taule* à boire et festiney.

A Douai on dit *tafe*, *tave*, *teule*.

**TAULÉTE**, petite table.

**TAUPINER**, envelopper. V. torpiner.

**TAUXER**, taxer. On trouve ce mot dans nos anciens écrits.

**TAVELÉE**, amas, tas. Queule *tavelée* d' peun'tières ! quel tas de pommes de terre.

**TAYE**, bisaïeule. « En ceste manière en sera faict de la succession de ayeul, tasyon et *taye*. »

*Coût. de Mons, chap. 1.*

**TAYON**. V. téion.

D'ung couvertoir et d'ung hayon

Ne tient que au quartier d'une féve

Que vo cul ne soit mon *tayon*.

*Molinet, faicts et dicts, fol. 246.*

En terme de forêt, *tayon* se dit des arbres qui ont les trois ages de la coupe du bois.

**TÉ**, te. J' *té* plains, j' *té* dirai. Je te plains, je te dirai. — participe du verbe *être*, par aphérèse. Sans gêne a *té* pendu. J'ai *té* à messe, il a *té* a s'mason. — tu, toi. *Té* meins, tu mens. Tête-*té*, tais-toi. Veux-*té*, veux-tu ? Irat'*té* ou simplement ira *té* ? iras-tu ? — tel, par apocope. Un *té*, un tel. I n' d'y a point dés *tés*, il n'y en a pas de tels, de semblables. « Du royaume d'Arragon vient *tex* avoir com de Na varre. » *Dictons populaires du XIIIè siècle*, par M. G.-A. Crapelet, page 132.

**TÉCHER**, tisser.

**TÉCHEUX**, tisseur.

**TÉGNASSE**, perruque ou tête mal peignée. On dit à Paris tignasse selon la remarque de M. Lorin. V. *téniasse*. « Le Consul de Cipade était le vieux *tignasse*, fier praticien, qui recérait un magasin de méchanceté. » *Merlin Coccaïe*.

**TÉGNON**, terme injurieux qu'on n'emploie jamais sans épithète : sac... vilain *tégnon* !

**TÉGNONER**, prendre par les cheveux, par le *tignon*. Je ne crois pas ce verbe *rouchi*, quoiqu'il soit employé par l'auteur d'un divertissement intitulé : *Le Réciproque divert. en musique pour la campagne, représenté à Raismes en juillet 1714. Valenciennes, Gabriel François Henry, 1714, v°.*

Je sens croire mortbleu, ma rage à leur aspect

Et voudrais de bon cœur *tignonner* ces infames.

*Act. 1. sc. 2.*

Ces deux vers, comme on le voit, sont très-français, quoique débités par un paysan qui parle quelquefois le langage de son pays. *Croître, morbleu, aspect*, ne sont point du tout dans l'idiome du pays, et je suis certain qu'*aspect* ne serait nullement entendu par le peuple, même aujourd'hui.

**TÉGUER**, téquer.

**TEICHE**. De l'allemand *teutsch*, nom de la nation germanique. Il a la même signification en Rouchi qu'en allemand, cependant, ne se prend qu'en mauvaise part, et on ne s'en sert qu'avec une épithète. On disait autrefois un chapeau à la *teiche*, pour dire retapé à l'allemande.

**TEINE**, cuscute qui vient sur le lin. *Cuscuta lutea*. Nob. Se trouve à Wallers.

**TÉION**, *téione*, aïeul, aïeule. On écrivait *tayon*, du latin *atavus*. Th. Corneille écrit *théïon* pour oncle, et *theïe* pour tante, selon l'ancien usage de Picardie. Double *théïon* ou *téïon*, bisaïeul. *Téïon* ou *théïon* est grec, et vient de *théïos*, qui signifie oncle. Boiste écrit taïon ; à Valenciennes on prononce *téïon*.

Où est-il, où est son *tayon* ?

*Villon, grand Testament, ballades.*

Ce mot en Rouchi, signifie grand père, double téion, bisaïeul. Furetière lui donne aussi cette signification. Peut-être *téïon* est-il un autre mot que *théïon* et peut-être aussi les grammairiens en ont-ils fait deux mots de significations différentes, ce qu'il serait, je crois, difficile de justifier.

**TÉLE**, terrine, gamelle. Dés *tèles* et des *télots* ch'est l' ménache d'un sot ; parce que ces ustensiles sont fragiles ; c'est-à-dire, qu'il faut viser au solide. On s'en sert dans une laiterie. Eune *tèle* au lét. Il y a aussi des *tèles* de bois.

**TÉLÉTE**, écuelle de terre. Avant la révolution les habitans des Ardennes et de l'arrondissement d'Avesnes parcouraient les villes et les campagnes avec un mulet, chargé de deux paniers remplis de *tèles*, *tèlètes* ou autres poteries de terre en criant : à plats *tèlètes* pour du vieux fer et des vieux chapeaux ! V. *platèlète*. « Elle a veu ledit Tette avec son cheval chargé de plats et *telettes* qu'il demandoit à troquer contre de vieilles férailles, vieux souliers et vieux chapeaux. » *Information du 7 septembre 1691.*

L'aute jour Jaquelaine,  
Se n'home allôt entrer.  
A brulé se potraine.  
En volant mucher  
Vite se *télette*  
Sen chuque et coué.

*Chansons lilloises, rec 3.*

**TÉLIER**, s. m. arrangement de planches destinées à recevoir des *tèles* dans une laiterie.

**TÉLIER**, tisserand, fabricant de toiles. On a des familles du nom de *Tellier, Thellier*, etc.

**TÉLOT**, petite télé. *Téle* ou *telle* vient visiblement de l'allemand *teller*, plat, assiette. Cette opinion est confirmée par celle de M. Lorin. « Une poêle à frir de terre et un *télot* et une chaufferette idem. » *Inventaire du 18 avril 1763.*

**TÉME**, mince, étroit. Léfes *têmes*, mauvaise féme. Une femme qui a des lèvres minces, est mauvaise, c'est-à-dire méchante. Lorrain *temme*. Du mot celtique *tam, tem*, morceau, branche. En Basse-Normandie *tenvre* ; dans le Maine et l'Anjou *terve*. Peut être ces derniers mots dérivent-ils plutôt du latin *tener*, tendre.

**TEMPE**, de bonne heure. De *tempus*, temps. Ce mot, dans nos anciens auteurs, est presque toujours accompagné de tard. Alain Chartier a dit :

Sans les changer *tempre* ne tart.

Et Adam de Coinsi.

... Ceux qui mal fait

Il le compere ou *tempre* ou tart (tôt ou tard).

On loue la diligence d'une personne en disant qu'elle est *tempe* et tard, c'est-à-dire levée matin et couchée la dernière. Furetière explique *tempre*, par promptement, vite. On voit des exemples cités que ce n'est pas là son exacte signification. Le proverbe *tempe* quévau, *tempe* carone, signifie que celui qui commence la vie de bonne heure a une vieillesse précoce.

**TEMPLETTES**, sorte de coiffure de femme, qui consistait en un ressort garni de rubans, qui prenait le contour de la tête, et se terminait par deux plaques rondes, formées de fil de fer, garnies et recouvertes d'étoffe de soie plissée à petits plis. Ces plaques serraient les *tempes* et retenaient les cheveux comme on le fait maintenant avec un peigne. J'ai encore vu dans ma jeunesse des femmes coiffées de *templettes*. Roquefort qui a expliqué ce mot par *bandelette* ou *ruban*, n'a pas connu cette coiffure. V. Nicod qui rend ce mot d'une manière assez exacte. « A temporibus nomen habent temporalia, fasciæ temporales. » Monet l'exprime par *oricularia calyptreparis*, parce que ces plaques se plaçaient sur les oreilles. Cette espèce de coiffure est citée sans explication, dans l'alphabet de *l'Imperfection et de la malice des femmes*, p 264, édition de Rouen, 1646. « S. Cyprian dit, que c'est le propre des femmes impudiques, et marques du coin de Sathan, que d'avoir tant de carquans, bracelets, jazerans et *templettes*, chaisnes, crespes, anneaux, pierreries, fards, affiquets, et tant de perruques empruntées. »

**TEMPS (faire du)**, On se sert de cette locution assez généralement pour dire que le temps est mauvais, qu'il pleut, qu'il neige ou qu'il grêle ; nous arons du *temps*, pour dire que le temps sera mauvais, qu'il tonnera, etc.

**TEN**, ton. *Ten* fieu, ton fils.

**TENANT et aboutant**. On dit, pour exprimer les limites d'une pièce de terre : les *tenans et les aboutans*.

**TENDEUX**, oiseleur, parce qu'il *tend* des filets. Il y a un proverbe peu favorable à cette profession.

Cacheux, péqueux, *tendeux*,  
Trôs métiers d' gueux.

**TENDOIR**, s. m. touche. Le même que *bénoirte*.

**TENDRIE**, tannerie. Al crôs del *tendrie* ; à la croix de la tannerie, parce qu'il y avait autrefois à Valenciennes un pilori dans le quartier de la ville où étaient situées les tanneries. Ce pilori existait encore quelques années avant la révolution.

« La maison située rue de la croix de la *Tendry*, n°27, à usage de tannerie... » *Expertise du 29 décembre 1786.*

**TENDRIE**, lieu où l'on *tend*, l'action de tendre des filets pour prendre les oiseaux, des cordes

pour sécher la lessive.

**TENDRON**, morceau de la poitrine de veau que l'on accomode à la sauce blanche. Les Dictionnaires disent qu'il vaut mieux écrire *tendon*, parce que cette place du veau est remplie de *tendons* ; cela est possible, mais l'usage veut *tendron*, parce que ces *tendons* fléchissent sous la dent, et qu'ils se mâchent aisément. Dans le *Dict. du mauvais langage* on recommande bien de ne pas dire *tendons* de veau, parce qu'en effet les *tendons* ne se mangent pas.

**TENDUE**, sorte de galette plate, faite de pâte semblable à celle du pain ; lorsqu'elle est à demi-cuite, on la fourre de beurre et on la mange chaude. Ce mets est assez friand, et bon pour des estomacs robustes. Ce mot peut être une aphérèse d'*étendue* ; parce qu'on *étend* la pâte en l'aplatissant.

**TENDUE**, lieu où l'on a *tendu* des pièges pour prendre les oiseaux. Ce mot est aussi en usage dans le département de la Meuse, et ailleurs où l'on tend des pièges aux oiseaux.

**TÉNÉE**, tan, tannée.

**TÉNÉR**, tanner.

**TÉNERIE**, tannerie. V. *tendrie*.

**TÉNÉT**. V. tiné.

**TÉNEUX**, tanneur.

**TÉNIASSE**, perruque malpropre, telle que l'on dépeint celle de chapelain, et par extension, tête-mêlée, cheveux en désordre. V. tégnasse. En français *teignasse* qui a, selon Boiste, une signification moins étendue.

**TÉNIASSE**, injure qu'on ne prononce jamais sans épithète. Quéhir su s' *téniasse*, tomber sur quelqu'un, le bien battre. M. Lorin dit qu'à Paris on dit aussi *tignasse*, qu'on trouve dans Boiste.

**TÉNTATION**, tentation. Né nous enduisez point én *tén'tation*. Manière de prononcer.

**TÉNTE**, v, a. tendre. On dit d'une manière absolue j'irai *ténte*, sous-entendu des filets. J'irai *ténte* à z'osiaux.

**TÉNURE**, tenue. Al n'a point d' *ténure*, elle est fort changeante. — **d'iau**, bâtardeau.

**TÉNURE**, maintien. Al a eune mauvaise *ténure* ; elle se tient mal ; elle est fort négligée dans ses vêtements.

**TÉQUER**. Onomatopée qui exprime les efforts qu'on fait pour pousser une selle lorsqu'on est constipé. Je ne connais pas d'équivalent français.

**TÉQUER**, effort qu'on fait en se baissant pour ramasser quelque chose, ce qui oblige à rendre un son qui sort péniblement de la poitrine.

**TÉQUER**, parler difficilement, avec hésitation. Se dit aussi des animaux qui sont essouffés, et qui respirent d'une manière pénible. V. *ancher* qui peint encore mieux.

**TERCE**. Mot francisé de l'espagnol *tercio*, qui signifie régiment.

« Auquel jour fut aussi déclaré au conseil de guerre, ledit sieur Fariaux maistre de camp, avec pareilles cinq compagnies de nouvelles levées à luy données en *terce*. » *Derante, siège de Valenciennes en 1656*, p. 35.

**TERGHE** ou **PERCHE**, mal blanchi, mal lessivé, en parlant du linge. Ce linche là est *terche*.

**TÉRE**, tendre, *tener*. *Tére* come un clau de karéte ; très-dur. Lorrain **tenre**. V. potache.

**TÉRE**, taire. Latin *tacere*. V. *taire*.

**TÉRÉLE** ou **TREUL**, tarrière. Lorrain *tairrée*. Lunéville *tarii*.

**TÉRÉRE**, tarrière à Maubeuge.

**TERFOND**, le plus profond. I connôt l' fond et l' *terfond*. Il connaît l'affaire dans ses plus petits détails.

**TÉRI**, amas de terre, de pierres que l'on forme vis-à-vis les fosses à charbon. C'est une espèce de plate-forme qui sert à verser le charbon nouvellement extrait.

**TÉRIPE**, terrible. Ch'est *téripe*.

**TERLICOCO**, coquelicot. *Papaver rhœas*.

**TERLICOCO**, **comben y a-t-i d' dogts** ? Cri du jeu de *carninosiau* ou cheval fondu. V. ce mot.

**TERLINTINTIN**. Par imitation du son d'une sonnette. Français *drelin dindin*.

**TERLUIRE**, reluire, briller. S' piau *terluit* come dés yeux d' cat. Sa peau brille comme les yeux d'un chat.

Je compare ten visache  
A eune telle de lébouli,  
Il est si biau et i *terluit*  
Come de l'iau deven un puit.

*Chansons patoises,*

**TERMUICHE**, **termuisse** ou **termisse**, trémie. Ouverture par laquelle on introduit le blé sous la meule ; c'est une auge carrée, plus étroite au fond. Maubeuge *termui*.

**TERNITÉ**, trinité. Al *ternité* nous irons à Mons, ch'est l' ducasse. Le mont *Ternité* est un monticule près Tournay.

**TÉRO**, terreau, fumier consommé au point d'être changé en terre. C'est un diminutif.

**TÉRO**, nom de femme, diminutif de Thérèse.

**TÉRON**, tiendrons. Du verbe tenir, qui fait au plusque-parfait j'*térôs*, au futur j'*térai*, V. t' nir.

**TÉROTER** ou **TERREAUTER**, mélanger du *terreau* avec de la terre, pour l'ameublir et la rendre plus légère.

**TÉROULE**, terre houille. Terre composée presque en entier de charbon de terre en poussière, que l'on forme en boule pour l'usage des cuisines. Ce charbon pulvérisé ne fume pas et entretient une chaleur toujours égale. Boiste dit que cette terre est l'indice du charbon ; on n'en trouve pas dans toutes les mines.

**TERQUE**, goudron. On disait autrefois *tarc*. Celto-breton, *ter*. Richelet écrit *tarc* autrement *goudran*, dit-il. Peut-être de l'espagnol *terco* tenace.

**TERQUER**, goudronner. I faut *terquer* l' batiau. Celto-breton, *tera*.

**TERRÉE**, s. f. terre battue et séchée qui tient lieu d'un pavement. Maubeuge.

**TERSAUTER**, faire des soubresauts. Boiste dit, d'après Wailly, qu'il cite à *tressauter*, que ce mot signifie *tressaillir* ; mais *tersauter* a une signification plus étendue que tressaillir, et ce verbe, inusité en français, est fort employé dans nos campagnes et en Franche-Comté, dans le sens que lui donne Boiste, et pour bondir.

**TERTEIFLE** ! diable. Altéré de l'allemand *der teufel*.

**TERTOUS**, tous. De même en Picardie. En Normandie et ailleurs on dit *tretous*. I d'ara pou *tertun* et pour *tertous*, il sera bien rossé. On dit, lorsqu'il pleut à verse : Il en quét pou tertun et pou *tertous*.

**TERTUN**. V. tertous. On dit *tertin* dans l'Arrondissement d'Avesnes.

**TESNIÈRES**, enfoncement. Nom d'un village situé dans une vallée profonde comparée à ce qui l'entoure. *Tesnières-sur-Hon*.

**TESTATER**, tester.

**TESTATRESSE**, testatrice. Terme de la *coûtume de Lille*.

« Item at encore ladite *testatresse* donné et laissé à Pierre Buirette, son frère... » *Extrait du testament du 9 septembre 1616*.

**TESTICOTER**, contester, employer beaucoup de paroles pour convenir du prix d'une chose. Onomatopée qui peint bien les ta, ta, ta, des personnes qui discutent. M. Lorin observe qu'on dit à Paris, parmi le peuple, *tasticoter*. On trouve dans Boiste, *tastigoter* qu'il donne comme inédit, et qu'il interprète par chagriner, contrarier, parler avec peine, et cette dernière acception me paraît de trop ; on ne parle avec peine, en *testicotant*, que dans le sens où les paroles ont peine à sortir, parce qu'elles se pressent trop, les *testicoteurs* ne parlent souvent qu'avec trop de volubilité.

**TESTICOTEUX**, qui testicote, qui dispute, qui marchande beaucoup ce qu'il veut acheter.

**TÉTE**, tais-toi. Impérat. du verbe *tère*. *Tête, tête*, t'es l'enfant dé t' mère. Paroles de consolation à un enfant désolé, pour apaiser ses pleurs. On dit aussi *tét'-té*, tais-toi, toi.

**TÉTE**, sein d'une femme. Al a donné l'*tête* à s' n'enfant ; al a dés *têtes* plein un plat ; d'une femme mamelue ; on dit de celle qui a le défaut contraire : al a dés *têtes* comme dés blancs sous su d'zassiètes. Espagnol *teta*. Du Celtique *teth*, mamelle. Celto-breton *téz*.

**TÊTE DE MOINE**. Nom par lequel on désigne à Maubeuge ce houssoir qu'on nomme *dépourô* à Valenciennes.

**TÉTÉ**. Mot enfantin qui signifie chien. Onomatopée du cri que jète une meute, et qui a été si habilement imité par Méhul dans l'ouverture du *jeune Henri*,

**TÉTÉTE**, sein d'une femme ; mot enfantin. Malais *tété*.

**TÉTIÈRE**, théière, vase dans lequel on fait infuser le thé. Boiste, au mot théière, cite aussi *thétière* dans le même sens, d'après Trévoux sans doute, quoiqu'il ne le cite pas. Ce vase se nomme également *thétière* en Franche-Comté, et on le disait autrefois à Lyon.

**TÉT'TÉ**, tais-toi.

**TEUMÉTE**, culbute. V. theuméléte.

**TEUTEU**. Mot enfantin pour dire chien. On dit aussi *toutou* comme en français.

**TÉVOSÉ**. V. tivosé. En cas que.

**THAIGNON**. Il me semble que ce mot, qui n'est pas expliqué dans le Glossaire qui accompagne le *Roman de la Rose*, que rapporte aussi Trévoux sans explication, n'était pas trop difficile à entendre. Voici d'abord les deux vers qui se prêtent un mutuel secours.

Car si tost come il entre forbannist le gaignon

Qui nous traict en enfer parmi le *thaignon*.

*Codicile de Jehan de Meung, vers 1575.*

*Fourbannist le gaignon*, chasse le guignon, le mal ; qui nous traict en enfer parmi le *thaignon* qui nous traict, qui nous traîne ; qui nous tire en enfer par les cheveux, par le *tignon*. Il se peut que je me trompe. Je ne parle pas de l'explication de Roquefort, parce qu'il a changé *thaignon* en *chaignon* ; les deux mots ont absolument la même signification.

**THÉLIER**, tisserand, fabricant de toile. Vieux mot.

**THEUMAS**, Thomas. On appelle par dérision les bouchers les gens du prince *Theumas*.

**THEUMELÉTE**, culbute. S'emploie en Flandre.

**THEUMÉTE**, culbute. V. teuméte.

**THIEULLE**, tuile. V. *tieule* et *arenier*.

**THUN** ou **TUN**, passage sur une rivière, comme *Thun*-sur-l'Escaut, entre Bouchain et Cambrai, *Thun* près St.-Amand. Sans doute de *dun*, hauteur en celtique ; parce que les bords de la rivière sont plus élevés que les terrains environnans.

**Ti**, toi. Pour *ti*, pour toi. A *ti*, à toi.

**TI**, tu, vous, seulement après un verbe en interrogation. Té veux-*ti* ? veux-tu ? Volez-*ti* ? voulez-vous ? S'ajoute à la première personne. Irai-je *ti* ? irai-je ? J' ferai-*ti* ? ferai-je ? *Ti* pour toi est un cas oblique de *tu*, en espagnol. A la première personne il marque l'interrogation.

**TI**, qui, seulement dans ce cas. Tièce ? ou ti-est-ce ? Qui est-ce ?

**TI, TI, TI**, son imitatif pour appeler les poules et leur donner à manger.

**TIACHE**, excrément.

**TIANBERNAN (aller tout)**, d'une manière toute dégingandée, comme quand on a quelque chose dans les culottes. Le *lambrenant* du Jura aurait-il la même origine ? M. Monnier le croit tiré du celtique *landreant*, paresseux.

**TIANBERNAN (aller à)**, se ruiner un peu à la fois, ou recevoir par petites sommes de manière à ne pas s'en ressentir. Peut-être ce mot vient-il du *chiabrena* de Rabelais, liv. 2, chap. 7, où l'on trouve, dans l'énumération des livres de la Bibliothèque de St-Victor : *Le Chiabrena des pucelles*, que Leduchat pense être les mines, les façons, les simagrées que font les jeunes mariées aux premiers embrassemens de leurs maris. Il en est encore question au liv. 4, chap. 10. « J'en sçay, dit frère Jean, mieux l'usaige et cérémonie, que disans *chabrener* avec ces femmes, *magny, magna, chiabrena*. » Eutrapel au tome 2 de ses contes, au chapitre intitulé : *Tel qui refuse, qui après muse*, page 205. « Elle dépîte comme un chat borgne, faignant ronfler, et fesans bien le *chiabrena*, se tourna de l'autre costé. » Il est vrai que ce mot n'a aucun rapport de signification avec *tianbernan*, mais il peut en avoir au moins au figuré, puisqu'il est évident que l'auteur entend par là faire des façons, et que ceux qui vont *tianbernan* ne savent trop quelle contenance faire, et sont comme dans l'irrésolution.

**TIANT (en)**, manière assez grossière de dire qu'on n'ajoute nulle foi à ce qu'on entend.

**TIATE**, théâtre. *Ti-ate*. Un garchon d'*tiate*.

**TICTAC (monsieur ou madame)**, boiteux, boiteuse. Onomatopée. Par imitation du bruit que fait le balancier d'une horloge ; bruit du cliquet du moulin à farine ; d'un tourne-broche, etc. Cotgrave rend ce mot par *trictrac*. Peu de sons naturels prennent celui du **R**.

**TICNAR**, minutieux, qui regarde à tout, qui trouve à reprendre sur tout, qui fait des difficultés

sur des bagatelles.

**TICNEUX, eusse.** Le même que *ticnar*.

**TICON**, idem.

**TICONER**, faire des difficultés, de mauvaises chicanes, pour des riens. « Il aime à *ticoner*. »

**TIÈCE ?** qui est-ce ? Cette mauvaise locution est fréquemment employée pour l'interrogation *qui ? Tièce* qui a fait cela ? Qui a fait celà ?

**TIÉCHON**, mauvais vase de terre ; fragmens de vases.

**TIEN**, chien. V. Quien.

**TIENS !** interjection. Bah ! « Quand on dit *tiens* on a lés biètes et lés gens. » parce que tout le monde est prêt à prendre. « *Tiens !* no tien, v'la un osse. » *Tiens !* no tien a eune queue, no cat n' d'a point s'ra pour eusse deux. » Ces locutions sont fondées sur ce que *tiens*, impératif du verbe tenir, et *chien* se disent de même en patois. C'est une manière de faire sentir que cette expression est plus qu'impolie. — *Tiens* donc ! Voyez donc. Marque d'étonnement. Il y a des personnes qui ont continuellement ce mot à la bouche.

**TIER (avoir pu)**, préférer, aimer mieux, chérir. « J'ai pu *tier* m'en passer qué d' prier pou l'avoir. » « Souvenez-vous de ce dit : *J'ay plus cher mourir de faim que de perdre ma bonne renommée.* » *Hist. de Jacques de Lalain*, in 4<sup>o</sup>, p. 16. Ce n'est pas la doctrine actuelle, on aime mieut obtenir par des bassesses, que de s'en passer. « J' l'ai *tier*, si j'l'avôs den m' panche, j' l'irôs tier à l'rivière. » On prononce le *r*.

**TIER**, chier. Le *r* ne se prononce pas. V. quier.

**TIÉRAIN**, chaufferette en terre. Bertry, Cambrésis.

**TIERCHE**, tiers, la 3<sup>e</sup> partie.

**TIERCHE**, pot d'*tierche*. Allons boire un *tierche*.

**TIERCHEMÉN**, tiercement. Terme d'ajudication. Mettre le tiers de la totalité en sus de la dernière enchère.

**TIERCHER**, tiercer, ajouter le tiers en sus.

**TIÈRE**, terre. Lat. *terra*. Lorrain *tièrre*. Espagnol *tierra*.

**TIÈRE**, cher, qui coûte beaucoup. Il faut l'acater au *tière* dénier.

**TIÈRE (avoir)**, aimer, chérir.

**TIEREMÉN**, chèrement, à un prix trop élevé.

**TIERNE**, s. m. monticule à Maubeuge.

**TIERTÉ**, cherté. V. quierté.

**TIESTE**, tête. Ancienne manière de prononcer qui a encore, je pense, cours à Mons et en Belgique.

No bon curé

Va l' *tieste* élevée.

*Chansons patoises.*

**TIÉTART**, tétu, opiniâtre. On dit aussi *tiétu*. Nous avons des familles de *Tiétart*.

**TIÉTE**, tête. Vocab. austr. *tieste*, comme en Belgique. Ch'est eune *tiète* d'sot ; c'est un étourdi, une tête à l'évent, une tête légère.

**TIÉTE NIVOLE**, étourdi.

**TIÉTU**, tétu.

**TIEULE**. Vieux mot encore en usage, tuile. « D'viser tout al plate *tieule* ». causer familièrement, sans défiance. Bas-Limousin *tiaule*, comme en gascon. V. *arenier*.

**TIEUSSE**, chieuse.

**TIGNON**, s. m. calice accrochant de la bardanne que les enfans jettent dans les cheveux. — Touffe de grosse herbe. Maubeuge.

**TILE**, écorce intérieure du tilleul, dont on fait des liens, des cordes à puits parce qu'elles résistent plus que les cordes de chanvre, et quelles sont d'ailleurs moins chères. « Eune corde de *tille* pour le puits de l'intendance. » *Mémoire du Cordier*, 1768.

**TILIACHE**, coriace, difficile à casser, à couper, qui resiste à tous les efforts. Par comparaison avec l'écorce de tilleul, qui est difficile à rompre. A Besançon on dit *tillieux*.

**TILIEU, TILUÉ**, tilleul. *Tilia europæa*. Limousin *tiliol*.

**TIMPANE.** V. tampogne.

**TINBEU.** Mot-à-mot tient-bœuf. Arrête-bœuf, plante dont les racines sont longues et coriaces.  
*Ononis arvensis.*

**TINE**, s. f. sorte de cuve plus haute que large. En Bas-Limousin *tino* est la cuve qui sert à fouler la vendange ; notre *tine* n'est pas si grande. Boiste explique *tine*, *tinette*, par espèce de tonneau. Chez nous c'est un grand seau qui sert à épuiser l'eau d'un puits pour le fourbir. *Tine* en gascon comme en rouchi.

**TINÉ**, gros bâton qui sert aux garçons brasseurs à transporter les tonneaux à bière, à les descendre à la cave au moyen de deux chaînes qui accrochent la pièce à chaque bout ; ce tiné se porte à l'épaule, par deux hommes ; la pièce de bière est suspendue entre deux.

**TINÉTE**, grand seau dont se servent les maçons pour curer les puits et en retirer l'eau ; elle est plus petite que la *tine*.

**TINQUE**, tanche, poisson d'eau douce. *Cyprinus tinca*. Espagnol *tenca*. On a un rébus qui dit : «J'ai vu *tinque* mise inter deux plats, queu dure vie qu'chés *tinques* ont. »

**TINQUEUE**, s. f. levier. Lever un fardeau à *tinqueue*, employer le levier pour le faire mouvoir.

**TINQUIER**, v. a., serrer une *tinqueue*. Ces mots sont de Maubeuge.

**TINTIN**, dim. d'Augustin.

**TIOIRE**, lieu d'aisance, latrines.

**TIOIRE**, femme qui a une mine pâle et défaite.

**TIONE ou TIONEUSSE**, femme qui, dans le *Borinage*, tire la houille au bourriquet.

**TIOT, ote**, petit, petite, à Cambrai ; aphrèrèse de ptiot. Ch' *tiot*, ce petit ; men *tiot*, mon petit. Se dit en Cambrésis et en Artois, rarement en Rouchi. C'est aussi un mot amical qui s'emploie quelquefois selon la remarque de M. Lorin, en parlant d'un homme de cinq pieds huit pouces.

**TIOU**, chieur. Il a un visache dé t' *tiôu* ; il a la mine d'être malade ; on dit aussi tout simplement : Ch'est un *tiou*. V. *quiou*.

**TIOU**, petit cabillau. On a mincké dés *tiours*.

**TIPGIE (Marie)**. Comme si on disait Marie la folle. Quoique *tipgie* n'ait aucun sens.

**TIQUETER**. Th. Corneille écrit au participe *ticté*, marqué de petites taches ou de petits coups de la pointe d'un instrument tranchant. En adoptant *tiqueté*, qui est le participe et en même temps un terme imaginé par les fleuristes de ce pays, l'Académie aurait dû prendre ce verbe.

**TIRE**, vogue. C' marchandisse là est d'eune bone *tire*, est fort demandée, a de la vogue, est d'une bonne vente.

**TIRE**, coupons de batiste ou de linon cousus ensemble jusqu'à quinze aunes de France ; on donnait le nom de demi-tire à la moitié de cet aunage. Trévoux dit que la *tire* était composée de six coupons ; elle pouvait en avoir trente et plus ; mais les auteurs de ce Dictionnaire confondaient les coupons avec les *corons* qui avaient quatre aunes du pays. Les trois fesaient la *demi-tire*,

**TIRE AU DOGT**, tire au doigt. Jeu d'enfant consistant à prendre l'ongle d'un cochon nouvellement grillé, et encore fort chaud ; ils choisissent le plus niais d'entr'eux en lui disant *tire au dogt*, et lui enfoncent le doigt au fond de cet ongle, ce qui lui occasionne une douleur plus ou moins vive.

**TIRER AU LIFE**. Jeu d'enfant qui consiste à mettre dans les feuillets d'un livre, des marmousets ou images grossières, et à faire tirer pour une épingle que le joueur insinue par la tranche de devant ; il obtient, pour son épingle, l'image qui se trouve à l'endroit où il l'a mise dans le livre. C'est une espèce de jeu de hasard.

**TIRER**, éprouver des tiraillemens, des contractions des muscles de l'estomac, comme lorsqu'on éprouve une faim violente.

MARIE-JOSEPHE.

Il est temps d'aller deîner.

LAÏDE.

Assuré co ! mi j'ai m' cœur qui *tire* com' tout.

*Delmotte, scènes populaires montoises.*

**TIRFON**, terme d'art. Sorte de *piton* à vis en bois pour suspendre quelque chose au plafond.

**TIRO**, tiroir. L'étymologie de ce mot est dans l'action que l'on fait pour se servir de la chose.

**TISÉNE**, tisane. Latin *ptisana*. Du grec *ptissô*, piler.

**TISER**, v. a. attiser.

**TIS'NIER**, morceau de fer pointu, pour remuer le feu de houille, syncope de *tissonnier*.

**TISSE**, tisserand. Lat. *textor*. On disait autrefois *tistre* pour tisser.

**TISSUTIER**, tisseur, celui qui fait des tissus. « *Tissutiers* d'or, soyes et sayettes, rubans unis, accoustremens de perles, accoustremens d'or, de soye...etc. » *Charte des merciers*.

**TITINE**, dimin. d'Augustine.

**TITISSE**, dimin. de Jean-Baptiste.

**TIURE D' MOUQUE**, chiasse de mouche.

**TIVOSÉ**, quelquefois. Maubeuge. Le même que *tréfosé*. Quelques uns prétendent que ce mot signifie *en cas*.

**T'N**, ton vis-à-vis d'une voyelle. *T'n'ame*, ton ame. Eh ! malheureux, disait un picard à un normand qui venait de lui gagner une paire de bœufs par un faux serment, t'as perdu *t'n'ame*. — Et ti tes bœufs, répondit le normand. Note de M. Lorin.

**T'NIR**, tenir, être accouplé. *T'nir* al lice, pour dire que les chiens sont accouplés.

**TO**, toit. *Tô* en Celto-Breton signifie couverture de maison, ce qui sert à les couvrir, et *toen*, toit.

**TOCSON**, s. m. vaurien, polisson, mal élevé. Je pense que ce mot n'est pas du pays ; en effet M. Lemièrre de Corvey le rapporte dans sa liste des mots en usage parmi le peuple de Rennes.

**TOFE**. V. tauf.

**TOIE**, taie qui enveloppe un oreiller.

**TOILE (faire del)**. *Far l'atte venereo*.

**TOILE D'ARINIE**, toile d'araignée. D'un seul mot *arnitoile*, contraction d'*araignée toile*.

**TOILÉTE**, placenta dont les enfans sont quelquefois coiffés en naissant. On donne aussi ce nom à l'épiploon.

**TOILÉTE**, dim. de toile. Nom génétique des batistes, linons, gazes de fil, etc.

**TOIT**, était, par aphérèse. Cette figure est fréquemment employée en Belgique. Il a té dû qu' l'argent d' Titine *toit* (était), il a tout pris.

**TOITURE**. V. toture.

**TONDÉLIER**, tonnelier.

**TONDRIE**. On donnait ce nom à Valenciennes à la maison dite le *Conseil*, dans laquelle on renfermait les filles publiques pour y être traitées de la siphylis ; ce nom venait de ce qu'on y coupait les cheveux aux arrivantes.

**TONÉTE**, aphérèse d'Antoinette.

**TONNELET**, petit tonneau.

**TONNOILE**, *tonnoire*, tonnerre. Ne se dit guère qu'à la campagne. Vocab. austras. *tonnoire*. Cotgrave l'écrit de même, et en anglais *thunder*, flam. *donder*, allemand *donner*. Toutes onomatopées.

**TONTON**, diminutif de Jeanneton à Valenciennes, de Françoise à Maubeuge, selon M. Estienne.

**TOPÉTE**, petite fiole contenant une certaine quantité de liqueur fine ; il en faut quatre pour une chopine. Ailleurs on la nomme *roquille*. On le dit plus particulièrement chez nous, observe M. Lorin, de ces petites fioles ventruées dans lesquelles les apothicaires livrent leurs drogues liquides, telles que potions, lookhs, linimens, etc. A Valenciennes la *topéte* est un cylindre comme les fioles dans lesquelles on met l'eau de Cologne, si ce n'est qu'elles sont moins longues, plus larges, et qu'elles peuvent se tenir debout.

**TOQUER**, heurter un corps dur contre un autre. Obs. de M. Théodore Lorin. « *Toquer*, frapper en général. Nous avons un proverbe picard, *qui toque l'un toque l'autre*, en parlant de deux amis prêts à se défendre ou à se venger réciproquement. » En Rouchi *toquer* c'est heurter ; frapper, c'est *buquer*. Buque, buque, i n'y a nus cos perdus, dit-on lorsqu'on châtie un mauvais sujet, et qu'on le frappe lors même qu'il assure n'être pas coupable. Dans le sens du proverbe picard, le Rouchi dit *doquer*. Cha m' *doque* fort ; qui *doque* l'un *doque* l'autre.

**TOR**, taureau. Lat. *taurus*. V. tore. Th. Corneille écrit comme le Rouchi, et cite, d'après Borel,

ces deux vers de l'Ovide manuscrit :

Si feist le sacrifice

D'un grand *tor* et d'une génisse.

**TORCHE**, sorte de bassin ordinairement en étain, sur lequel on met un tour rembourré, qu'on place sous les malades qui ne peuvent se mettre sur la chaise percée.

**TORCHE (faire)**, faire bonne chère, bien boire et bien manger. Locution populaire très en usage à Paris. Tire sa signification, probablement de ce qu'on se torche la barbe après avoir bien bu et bien mangé.

**TORCHÉTE**, torche-cul. D'un usage général dans nos cantons (le Soissonnais) dit M. Lorin. Aussi n'est-il pas Rouchi, mais inédit en ce sens.

**TORDEUR**. Mot général pour désigner l'ouvrier qui tord la laine pour les marchands qui en font le commerce. « Les *tordeurs* ne sont que les valets des saïéteurs, et font ce qu'on leur commande, lorsque les saïéteurs acheptent du filet aux *tordeurs* le vont porter... » *Pièces de procédure*, 1685.

Il ne faut pas prendre à la lettre le nom de *valet*. Ce terme, dans cette phrase, ne désigne qu'un ouvrier aux ordres d'un maître.

« Si come foulons, téliers, *tordeur*, carpentier, faiseur de sollers ... » *Ordonnance de la Hanse*, citée par M. le baron de Reiffenberg, *nouvelles archives*, n° 6, page 382.

**TORDEUX**, ouvrier qui travaille aux moulins à huile. On les appelle *olieux* dans certains cantons.

**TORDO**, tordoir, moulin propre à moudre les graines oléagineuses.

**TORE**, taureau. Lat. *taurus*, esp. *toro*, ital. *toro*. I faut m'ner l' vaque à *tore*.

**TORGEOIRE**. La même chose à Lille que *tordô* à Valenciennes, et *torjô* à Douai.

**TORIER**, chercher le *tor* ou taureau, en parlant des vaches qui désirent l'approche du mâle.

**TORILIER**, torréfier, en parlant du grain qui doit servir à faire de la bière ; le passer à la tourelle. A Maubeuge *toreiller*.

**TORNER**, tourner. *Torner* l' sinche (singe). Bluter. Terme de garçon boulanger.

**TORPIE**, toupie. Juer al *torpie*.

**TORPINER**, envelopper. J'ai co l' tiète *torpinée*, c'est-à-dire enveloppée. A Mons on dit *tourpiner*, pour tourner en hésitant. *Torpinier* appliqué à la tête, emprunte sa signification du linge tourné autour pour l'envelopper. Avoir s' dogt *torpiné*, c'est l'avoir enveloppé d'un linge lorsqu'on s'est blessé.

**TORQUENEZ (avoir un)**, voir accorder à un autre ce qu'on s'attendait de recevoir soi-même. On l'emploie aussi dans le sens d'affront d' gueule. V. ce mot.

**TORQUER**, torcher. On dit proverbialement : *Torquer* s'cul avant d' tier, lorsque l'on compte sur une affaire dont l'issue est douteuse, et que l'on fait des dispositions comme si elle était terminée. « Il est malheureux d' *torquer* s' cul avec l' loque d'un aute. » Pour désigner l'obligation où l'on est de faire faire sa besogne, lorsqu'on pourrait la faire soi-même, ou de prendre de l'ouvrage de seconde main. *Torquer* s' nez, c'est se moucher ; *torquer* s' barpe, s'essuyer la figure. *Torque* t' barbe, Griboule, i n'y a du brouet.

Manière ironique de donner un démenti.

**TORQUER lés babeines (s')**, s'essuyer la barbe après avoir mangé. Au figuré, se consoler d'avoir manqué une affaire.

**TORQUÉTE**. V. torchéte.

**TORQUÉTE**, poignée de fil, de laine, de soie, de coton, de lin, même avant d'être filé ; eune *torquète* d' lin. Parce qu'elle est *tordue* ou roulée. De paille, etc.

**TORQUÉTE**, morceau de pâte que les boulangers sont accusés de prendre à chaque pain de leurs *chochènes* avant de les enfourner. Furetière donne le nom de *torquète* à une certaine quantité de marée tortillée dans de la paille, et appelle, d'après Labat, une *torquète* de tabac, une certaine quantité de feuilles de cette plante roulées ensemble et tordues. « Les *torquettes* se font à peu près de la même manière que les andouilles. On observe seulement de les faire plus longues ; et comme il est facile de les visiter par le dedans, on y met beaucoup moins de petites feuilles. » *Labat, nouveaux voyages aux isles françaises de l'Amérique*, tom. 6 p. 319.

On y trouve aussi les mots *torquer*, mettre le tabac en *torquêtes*, et *torqueur*, l'ouvrier qui fait cette opération. Du lat. *torquere*.

**TORSE**, torche, flambeau de plusieurs mèches enduites de résine ou de cire jaune, ou de l'une et de l'autre mélangées, tordues ensemble. V. *hace*.

**TORSE**, insigne de corps de métier porté à la procession. On leur avait probablement donné ce nom de plusieurs colonnes torses, rangées en rond en forme de lanterne, avec une statuette du patron au milieu, et autour de laquelle se trouvaient attachés les attributs du métier.

**TORSÉLION**, trognon de pomme lorsqu'on a enlevé tout ce qu'il y avait à manger. A Mons et à Maubeuge on dit *torcillon*, *torcion*.

**TORSÉLION D' PALE**, bouchon de paille pour frotter les chevaux. Le Bas-Limousin *tourtsou de palio* et le Rouchi valent mieux que le français *bouchon* qui offre une autre idée. Ces deux patois peignent la chose. Quelques uns disent *torchon de paille*, qui vaut mieux que *bouchon*.

**TORSÉON**, trognon de pomme. V. *torsé lion*.

**TORTE**, tort. Lat. *tortum*. Pissier conte l' vent d' bisse et disputer conte sés chefs on a taudi *torte*. Pas d' *torte* au dosse. Il ne faut pas tromper, il ne faut faire tort à personne.

**TORTÉLION**. V. *tortilion*.

**TORTÉNER**, rendre tortu ; tourner, froisser avec la main ; tortiller.

**TORTÉNER**, faire des façons avant de faire une chose ; hésiter beaucoup, ne pas aller droit au but. S'emploie le plus souvent avec une négation. I n' faut point tant *torténer*.

**TORTÉNER (s')**, remuer, frétiler. Come i s' *torténe*, comme il fretille. I s' *torténe* come un vier, il se remue comme un ver sur lequel on marche.

**TORTÉNER**, faire un *tortin*, rouler un fil de fer en spirale. *Tortène* c' morciau d' fi d' arca.

**TORTÉNER**, friser. Faire des *tortins* avec ses cheveux.

La rose est un bouquet tout fait, tout façonné,  
Que plante sur le chef de son chef *tortiné*.

*Francau, jardin d'hyver, p. 175.*

**TORTÉNÉ.**

Vous êtes bielle et droite  
Comme un épi de blé,  
Des cheveux sur vos tiéte  
Qui sont tout *torténés*.

*Chansons lilloises, recueil 4.*

**TORTILE**, s. f. clématite, parce qu'elle s'accroche aux arbres voisins. *Clematis vitalba*.

**TORTELIAR (ourme)**, orme dont le bois est noueux.

**TORTILION** ou **TORTÉLION**, boucle de cheveux frisés.

« Parle un peu des *torillons* frisés, quel soin elles prennent à en faire trois ou quatre rangs avec le fer ou le verre chaud. » *La Emilia, comedia di luigi Groto, act. 1. sc. 8.*

No, no, parla de ricci, quanta industria  
Pongon per farne tre spesso, o quattro ordini  
Con ferro o vetro caldo.

On voit qu'on se servait d'un verre chaud pour se friser les cheveux.

**TORTIN**, s. m. Le même que *tortilion*. Spirale. Faire un *tortin*, c'est tourner un fil de fer en spirale, une boucle de cheveux en tire-bouchon.

**TORTIN**, subst. des deux genres. Bancale, déhanché. Ch'est un *tortin*, soit qu'on parle d'un homme ou d'une femme.

**TORTU**, torture, inquiétude, tourment. Il a s' n'esprit al *tortu* ou *tortue*.

**TORTURE**, v. a. tortuer, rendre *tortu*.

**TORTUTE**, tortue, qui est courbe. Des éplinqes *tortutes*, des épingles tortues, courbes.

**TOT** ou **TAU**, toit. V. *tô*. T'aras l' *tot* bleu, tu iras à l'hospital général, dit-on à un prodigue, par allusion à la couleur bleue des ardoises qui couvrent le toit de cet hospice.

**TOTIN**, vêtillieux, minutieux.

**TOTINER**, v. n. et a. s'occuper à des minuties. — faire une chose avec beaucoup de soin.

**TOTO**, pied, soulier. Terme enfantin. Il ara des *totos* rouches. Recaufe tes *totos* dén mes *nonotes*.

**TOTO FET**, s. m. sorte de friture composée de lait, d'œufs et d'un peu de farine délayée, ce qui forme une pâte très liquide qu'on met frire dans la poêle par cuillerées. Cette préparation prend son nom de ce qu'elle est faite à l'instant. *Tôt fait*. Dans le Jura *tofet*.

**TOTONE**, Antoine.

**TOTURE**, toiture ; tout ce qui compose les toits d'une maison, d'un édifice, compris la charpente qui les soutient. Je n'ai pas compris ce mot dans les éditions précédentes, parce que je le croyais français ; il a toujours été employé par nos ouvriers qui disent l' *toture del mason*, tout l' *toture*. Gattel donne *toiture* comme un mot nouveau ; son admission est immémoriale dans ce pays.

**TOUBAQUE**, tabac.

**TOUBAQUIE**, marchand de tabac, ouvrier qui le travaille.

**TOUBAQUIÈRE** ou **TOUBATIÈRE**, boîte à tabac en poudre.

**TOUC TOUC**, battement du cœur. Onomatopée. Toc toc. S' cuér fét *touc touc*. Son cœur bat. Se dit lorsqu'on éprouve une vive émotion, lorsqu'on sent de la crainte ou qu'on est dans une position désagréable, dans l'attente d'un événement fâcheux. Ce mot, qui ne se trouve pas dans les Dictionnaires français, peint bien le mouvement accéléré de la circulation du sang ; des poètes l'ont employé.

Le cœur a beau se déffendre,  
Fut-il aussi dur qu'un roc  
L'amour dés le premier choc  
Toc, toc, toc, toc, toc, toc,  
Sait l'obliger à se rendre.  
D'un caillou tirer du feu.  
Pour l'amour ce n'est qu'un jeu.

*Les deux chasseurs et la laitière, sc. 1.*

**TOUCHO**, pierre de touche servant à éprouver l'or. Aiguille d'essai, à l'usage des orfèvres.

**TOUDI**, toudis. *Tota dies*, toujours.

Ah ! l'invoquent *toudys* bien plustost que le craindre.

*Clotilde, page 87.*

Et si portoit soubz fleurons *toudis* vers  
La pomme d'or...

*Molinet, fol. 254.*

Mais si vous périssiez *toudis*, que ferons-nous ?

*Le Réciproque divert., act. 2. sc. 1.*

Car vostre entendement *toudis*

Si estoit bien ailleurs bouté.

*L'amant rendu cordelier.*

Ancien français et picard, selon que le remarque M. Lorin. Ancien français, oui ; mais tous les habitans du nord de la France se servent de ce mot, encore plus fréquemment employé à Lille qu'à Valenciennes. Va *toudi*, va, dit-on à Lille, pour repousser un propos

**TOUF** ou **TOUFE**. I fét *touf*, c'est-à-dire qu'on étouffe de chaleur lorsque l'air est chaud et pesant. V. *tauf*.

**TOUILLER**, mêler. « Mectant le chucre dans une cullière, le *touillerez* avec du bon vin du Rhin. » *Simon Leboucq, remèdes manuscrits*. Remarquez qu'on écrivait *touiller* et qu'on prononçait *toulier*, comme on le verra des vers de Molinet cités à *toulier*. On disait autrefois se *touiller* pour se vautrer. Dans une table de mots en usage à la chasse, qui se trouve tête du *Traité du roi Modus*, on trouve sueil (souil) du sanglier. « Le boubier ou il se *touille*. »

**TOULÉ**, tout laid. C'est encore ici un de ces mots où l'imprimeur a mis un *è* en lieu d'un *è*. Laid, mal peigné, mal arrangé ; laid de figure et d'ajustemens. « Mot assez généralement employé dans le langage populaire, dit M. Lorin. Il existe même un mauvais rébus. On dit : Si vous êtes content, tout *l'est*. » En Rouchi on a le même rébus. Si t'és contén, tout *lé*, Monsieur.

**TOULÉTE**. Tolède, ville d'Espagne. Ancienne orthographe.

**TOULIACHE**, désordre. J' n'ai point besoin d' tout c' *touliache* là.

**TOULIER**, mêler, mettre en désordre. Du fi (fil) *toulié*, du fil mêlé. Dés ués *touliés*, des œufs brouillés.

**TOULIER**, remuer ce qui est liquide, ce qui est sur le feu, qui a besoin d'être agité, afin de ne pas

le laisser s'attacher à la casserole.

**TOULIER**, déraisonner. *Toule* toudi, t'aras du papin, dit-on à celui qui s'embarrasse dans son récit. Boiste écrit *thouiller* et dit qu'il est vieux. On le trouve ainsi orthographié dans Cotgrave qui renvoie à *touiller*.

Maudit Caïn quel chose as-tu brouillé ?

Tu as *touillé*, rompu et desmaillé.

*Molinet, Faicts et dictz, 34 v°.*

« En Picardie, dit M. Lorin, on dit *touiller* dans le sens de brouiller, mettre en désordre, et au sens figuré tenir des discours embrouillés, obscurs, sans suite. Qu'est-ce que tu *touilles* là ? » Le Rouchi donne un peu plus d'extension à ce mot. « Awi, awi, *toule* l' papin, i n' brûlera point. » Furetière explique ce mot par mêler confusément avec saleté et ordure.

**TOULIEUX**, celui qui embrouille les affaires, qui n'a pas d'ordre. T' père étôt avocat, et ti t' n'est qu'un *toulieux*, c'est-à-dire, tu ne sais ce que tu dis ou ce que tu fais.

**TOULION**, brouillon, qui met tout en désordre.

**TOULION**, *toupillon*, poignée de cheveux mêlés ; écheveau de fil ou de soie mêlé.

**TOULION TOULIÈTE**, en désordre, pêle-mêle. Il a fét *toulion toulète*, il a tout mélangé, il a mis tout ensemble, sans ordre. V. *mélon méléte*.

**TOUMEREAU**, tumereau. Arbre tournant d'un carillon, d'une vielle, d'une serinette. *Comptes manuscrits de la ville de Valenciennes*.

**TOUPÉ**, s. m. morceau de feutre servant à contenir le fer tournant d'un rouet, sur lequel se place la bobine.

**TOUPÉ**, effronterie, audace. Avoir du *toupé*, avoir de la hardiesse, de l'effronterie. Se trouve en ce sens dans le Dictionnaire du mauvais langage.

**TOUPIE**, débauchée, femme de mauvaise vie. Parce qu'elle roule partout pour exercer son métier. Ce mot est bas et populaire en Rouchi comme à Paris.

**TOUPIÉLE**, plaque de tole qu'on place devant le feu, pour le faire allumer ; devant la bouche d'un four pour conserver la chaleur.

Le tourquénôs dit en céjour

I faut l' lécher (laisser) ménier à s' n'ache

Il a clos l'*taupiéle* du four.

*Chansons patoises.*

V. Etoupéle.

**TOUQU'AUPOT**, marmiton.

**TOUQUER**, v. a. tremper, faire une mouillette. *Touque* lé dén l'bure, trempe-le dans le beurre. Nous avons eu une famille à Valenciennes dont le sobriquet était *touque au bure* ; elle existe encore, et de marchands parcourant les rues, ils sont devenus nobles et titrés. Le sobriquet leur a été donné parce qu'en mangeant en famille dans le même plat, le père disait à ses enfans, *touque au bure*, trempe dans le beurre. Les gens polis disaient *touche au beurre*.

**TOUQUÉT**, s. m. garde mis par autorité de justice, à Maubeuge. — Qui est toujours au coin du feu. « il est là come un *touquet*. »

**TOUQUÉTE**, s. f. mouillette, pain trempé dans la sauce, dans le pot. V. *trempéte*.

**TOUR** (*donner l'*), rosser. Taras l' tour, tu seras rossé. Ce mot vient de ce que lorsqu'on donne des coups de canne, celui qui les reçoit *tourne* pour les éviter.

**TOUR**. On donne ce nom dans le commerce de batistes, à l'espace que parcourent les courtiers et les fabricans, avec les batistes qu'ils cherchent à vendre aux marchands établis ; les courtiers ne pouvaient vendre chez eux. « Défendu aux courtiers de vendre ailleurs qu'au *tour*. » *Règlement du Magistrat de Valenciennes sur le commerce de batiste*.

Les jours d'achat sont fixés par l'usage aux mercredis et samedis de chaque semaine.

**TOURAIGE**, frais de geologie. T. de cout.

**TOURBEUX**, s. m. ouvrier qui extrait la tourbe d'un marais, et qui la façonne en brique.

**TOURE**, taureau. Prononciation campagnarde des environs de Maubeuge. V. *tore*.

**TOURÉLE**, espèce de séchoir en maçonnerie dans lequel on torréfie le grain pour en faire de la bière. Anciennement on disait *torèle*. De *torrere*, rôtir, brûler. Boiste écrit *touroir* ; on trouve *taraille* en ce sens dans le Glossaire de Delaurière.

**TOURLÉ.** V. tourté.

**TOURMÉRIAU**, culbute. Faire le *tourméria*, faire la culbute. De *tumereau* qu'on a dit pour tombereau parce qu'on fait faire la culbute à ces espèces de voitures pour vider ce qu'elles contiennent.

**TOURNACHE**, action de tourner, de différer de faire quelque chose.

**TOURNE.** Pour l'infinifit *tourner*, mais seulement dans cette locution : m' lanque n' veut pas *tourne*, pour dire qu'on éprouve de la difficulté à s'exprimer, à articuler ses paroles comme si on bégayait.

**TOURNÉE**, rossée. Donner eune *ournée*. V. *tour*.

**TOURNER**, se cailler, en parlant du lait qui se change en fromage, soit qu'on attende trop longtems pour le faire cuire, soit que cette opération ait lieu lorsqu'on le met sur le feu. L'lé a *ourné*, c'est-à-dire s'est caillé. — Se grumeler en parlant de sauces.

**TOURNEUX**, tourneur, ouvrier qui fait des ouvrages au tour. Prononciation que je crois assez générale.

**TOURNEUX**, homme qui, dans les ventes à l'encan, expose les objets à vendre et les promène dans le cercle des spectateurs ; il répète aussi les enchères.

**TOURNEUX**, homme qui *longine*, qui tourne beaucoup pour faire son ouvrage, qui perd son temps à longiner. Féminin *tournoire* sous les deux acceptions.

**TOURNICHE**, enfant qui tourne sur lui-même jusqu'à s'étourdir. J'ai l'tiète *ourniche*, j'ai la tête qui tourne comme si j'étais ivre. *Tournisse* à Metz. — Fou, écervelé, tête à l'évent,

**TOURNIOLE**, s. f. étourdi, écervelé. Tiète *ourniole*, la même chose que tiète *nivole*. V. ce mot. Dans le *Dict. du bas langage*, on trouve *torgnolle*, mot picard qui signifie tape, soufflet. T'aras eune *torgnolle*, tu auras une tape. M. Nodier dit, dans ses onomatopées, article *dronos*, mot de Rabelais, qu'Eloi Johanneau fait dériver du grec *tornos*, tour. Cette étymologie me paraît convenir à notre mot *ourniole*, parce que la tête d'un écervelé, d'un étourdi, semble tourner. — Éblouissement, vertiges.

**TOURNIQUET (jeu de)**. Il consiste à faire tourner une aiguille sur un pivot placé au centre d'un cadran dont les divisions marquent des lots de valeurs différentes. L'oublieur a une boîte à *oublies* dont le couvercle porte un de ces cadrans. Ce jeu, sous le nom de loterie, dit M. Lorin, est d'un usage général.

**TOURNOIRE**, s. f. place où les boulangers tournent la pâte pour en former le pain.

**TOURNOIRE**, femme qui lambine, qui tourne beaucoup pour faire quelque chose ; qui passe son tems à ne rien faire qui vaille.

**TOURNOIRE.** Celle qui, dans les ventes à l'encan, avance les lots et les promèment autour du cercle des acheteurs. V. *tourneux*.

**TOURNOIRE**, baratte, vaisseau à battre le beurre.

**TOURNURE**, mauvaise excuse, mensonge, détour. Trouver eune *ournure*, c'est trouver un mensonge pour s'excuser. M. Lorin dit que ce mot est d'un usage général, je ne l'ai trouvé nulle part sous cette acception.

**TOURON**, tout rond, se dit d'un enfant potelé, dodu ; on y joint l'épithète gros. On dit aussi gros *turo*, lorsqu'il est court et mal bâti.

**TOURON**, veste ronde.

**TOURPAINE.** V. tourpine.

**TOURPE**, motte faite de tannée qu'on tire des cuves où l'on a mis les cuirs. Bas-Limousin *tourpelo* dans le même sens. Il me semble que cela vaut mieux que *motte*. Nous devrions dire *tourtelot* à cause de sa forme.

**TOURPIE.** V. torpie.

**TOURPINE**, s. f. dévidoir, moulin à dévider.

**TOURPINER**, v. n. et a. dévider. — S'envelopper la tête, le doigt, lorsqu'on y a mal. — Tourner, être en mouvement, tourner beaucoup pour faire son ouvrage. V. *torpiner*. — Hésiter. « I n' *tourpine* par su' l' jeu, allez, li. » *Scènes populaires montoises*, par M. Delmotte.

**TOURTÉ**, morceau de pâte semblable à celle dont on fait le pain, qu'on aplatit et qu'on fait cuire pour le déjeûner des varlets, dans les fermes. A la ville le *ourté* se nomme tendue. V. ce

mot.

**TOURTELET, TOURTELÉTE**, petite tourte. « Item à la maistresse, deux meschines et portier pour leurs *tourtelets*, XXX sols tournois. » *Réglement de la bonne maison de l'Hôtellerie de Valenciennes*. Ces petites tourtes ou tartelettes devaient être assez bien payées, puisque le lot de vin (deux pintes de Paris) ne se vendait à cette époque que quatre sous.

**TOURTIA, TOURTIAU**, marc de graines oléagineuses lorsque l'huile en est exprimée : on le donne aux bestiaux pour les engraisser. Boiste le nomme *pain de trouille*. V. gueuleton.

**TOURTIA**, couche qui précède immédiatement ce qu'on appelle dans les mines à charbon, le toit de la mine.

C'est une masse de cailloux roulés, mêlés de terre glaise, que l'on compare à une tarte. Ce terme nous est venu du pays de Liège avec les mineurs.

**TOURTIAU**, résidu du pressage du suif fondu. V. gueuleton.

**TOURTIAU (avoir l')**, être fortement oppressé par un chagrin tellement violent qu'il ôte la force de respirer. Cette locution est prise de l'état où se trouvent les bestiaux quand ils ont mangé trop de marc de colza (tourtia), au point d'en être suffoqué. On dit d'une jeune fille : all' a eu l'*tourtia*, lorsqu'elle périt d'une maladie occasionnée par l'abandon d'un ingrat qui lui a inspiré une passion malheureuse. Cette façon de parler proverbiale a été développée avec beaucoup de talent par M. Aimé Leroy, dans les *Archives du Nord de la France*, etc.

**TOURTON**, petite tourte. Le mot Bas-Limousin *tourtou* répond à notre *raton*. Je crois notre mot *tarteron* dérivé ou altéré de *tourton*.

**TOUSSE**, toux. Lat. *tussis*.

**TOUSSIN**, enfant qui tousse. On dit pour l'encourager : « Nous sommes al *Toussaint*, nous serons bentôt au Noé. » Par allusion aux fêtes de la Toussaint et de la Noël.

**TOUT**, beaucoup, fort, très. Il est méchant comme tout, il est fort méchant. In' d'y a come *tout*, il y en a beaucoup.

**TOUT (ch'est)**, c'est fini, tout est dit.

**TOUT A VAU**, partout. Jeter *tout à vau*, répandre, épandre partout. Al a rué d'liau *tout à vau* l'mason.

**TOUT ET OUTE**, tout outre, de suite sans s'embarrasser des obstacles. D'outre en outre. Il l'a passé *tout et outre*, il l'a passé ou percé d'outre en outre. I li a dit *tout et outre*, il lui a dit franchement sa façon de penser, sans rien réserver. On dit autrement, i li a dit *tout plat*, sans macher ses paroles.

**TOU CHI TOUT CHA**, ceci, cela. On dit à celui qui cherche beaucoup de raisons pour s'excuser. « *Tout chi tout cha*, boco d'affères. » « *Tout chi tout cha* quand vous m'arez chifonée, vous m'lérez là. » Tout ce que vous me dites sont des propos inutiles.

**TOUT DE T' QU'A**, jusqu'a.

**TOUTOU**. Onomatopée du cri des petits chiens. Ch'est l'*toutou*, l'tien d' madam' ; pour dire c'est tout, il n'y en a pas davantage.

**TOUTOULE**, s. f. , brouillon qui mêle ensemble des choses qui devraient être séparées. Ch'est eune *toutoule*.

**TOUTOUTE**, par force. Brère ses yeux *toutoute*, fondre en larmes ; al bréiôt sés yeux *toutoute*, elle fondait en larmes. V. *tout' et outre*.

**TOUT PARTOUT**. Locution dont on se sert également en Franche-Comté pour *partout*. J'ai r'wétié *tout partout*.

**TOXAL**. V. doxal.

**T'QU'A**, jusqu'à. *T'qu'à-rù ?* jusqu'où ?

**TRACHAGE**, action de tracer.

« Pour le regard des corroyages, *trachages* et assemblages, clichages et nettoyyages. »

*Ordonnance du Magistrat de Valenciennes*.

**TRACHE**, trace, marque.

**TRACHER**, marquer, rayer les ouvrages en bois, tracer les mortaises et les tenons ; faire des lignes ou traces pour marquer l'épaisseur des bois, les corroyer pour les mettre en œuvre.

« Qu'elles étoient corroyées avec des rabots appelés demi-warlope, et avec une équerre à

corroyer et un *crusquin* pour tirer l'épaisseur du bois et lui donner sa largeur, et elles étoient trachées avec une équerre droite ou crusquin d'assemblage et compas. »

*Ordonnances du Magistrat de Valenciennes.*

**TRACHES**, raies d'une étoffe, marquées par un fil plus gros que ceux qui composent le reste de la pièce. *Règlement des manufactures de Valenciennes.*

**TRAFLÉE**. V. *raflée et travelée*.

**TRAINACHE**. (**avoir du**), avoir des oisifs continuellement fourrés chez soi, soit pour vous *gruger*, soit pour connaître vos affaires ; qui y *trainent*. Le mot est expressif.

**TRAINAILLER**, v. n. traîner, aller de part et d'autre ; faire son travail lentement et comme en traînant. « Cette fille ne fait que *trainailler*. » On prononce *trainaier*.

**TRAINALLERIE**, s. f. action de trainailler. « Je n'aime pas toutes ces *trainailleries*. » Maubeuge. Usage général.

**TRAINÉE**, s. f. Faire une *trainée*, c'est marquer une trace avec le compas contre une plinte placée sur le plancher contre la muraille, cette trace indiquant toutes les inégalités du plancher ou du pavé, marque ce qu'il faut retrancher de la plinte, pour qu'elle puisse poser sans laisser de vide.

**TRAIRIE**, s. f. tir à la cible. Maubeuge.

**TRAIT**, son de farine. Bertry en Cambrésis. Valenciennes *ertré*.

**TRAITOIRE**, canal de dessèchement d'un marais.

**TRALALALALA**, nom que les Normands donnaient au vinaigre de pommes qu'ils venaient vendre à Valenciennes et ailleurs, sans doute, au mois de septembre, et qu'ils promenaient dans les rues sur une charette en criant du bon vinaigre de vin et du bon *Tralalalala*. Ils le vendaient 40 centimes le double litre. Cet usage a cessé. Ce vinaigre était coloré avec des baies de sureau.

**TRANANT**, tremblant. Il est venu tout en *tranant*.

**TRANE**, tremble, arbre. *Populus tremula*. Saint-Rémi-Chaussée.

**TRANELLE**, tréfle des près. *Trifolium pratense*. On en fait des prairies artificielles pour nourrir les bestiaux.

« Avoir trouvé ce jourd'hui un troupeau de cent bêtes, appartenant à la veuve Art, paturant sur quatorze mencaudées de *tranelle*, appartenant à Claude Leconte. » *Rapport du garde Messier*. Le même garde, dans le même rapport, orthographe *tranéne*. V. ci-dessous.

**TRANÉNE**, tréfle des près. *Trifolium pratense*. Ce nom a été donné d'abord au triolet, *trifolium repens*, parce qu'il a des racines **traînantes**. De là au tréfle des prés et à d'autres espèces. Ch'est del *tranéne*. « Après avoir trouvé un troupeau de cent bêtes ... paturant sur 14 mencaudées de *tranéne*. » *Rapport du garde champêtre*.

**TRANER**, trembler. *Tremere*.

**TRANQUEFILE**, s. m. sorte de couture à grands points, qui remplace un ourlet. Tranche file.

**TRANQUEFILER**, v. n. et a. faire un *tranquefile*. I faut *tranquefiler* c' trou-là.

**TRANSMUER**, changer, en parlant du tems qui semble annoncer un orage. « L' temps *transmue*, le tems est malsain, l'air est étouffant. »

**TRANTRAN**. Onomatopée du bruit que fait le moulin lorsqu'on blute la farine. M. Nodier aurait trouvé cette onomatopée s'il avait connu l'ancienne chanson dont le refrain est :

Lon lan la  
Liron fa  
En le sac et le blé,  
En le tran tran tran  
En l'argent du meunier.

Le son du bluteau me paraît fort bien rendu par ce mot, puisqu'on croit entendre *tran, tran, tran, tran*, d'où l'expression figurée le *trantran* des affaires a bien pu naître aussi du mouvement qui fait entendre ce bruit. Celui des violons qui s'accordent, me paraît mieux rendu par *trom, trom*.

**TRAU** ou **TROS**, trois. Lat. *tres*.

**TRAU**, trou. La prononciation de *trau* (trois), et de *trau* (trou), est fort différente ; celle du second ne se peut peindre. On trouve *trau* dans Cotgrave et dans nos vieux auteurs du pays.

Gascon, *trau*.

Elle oras bien teus XL. auuarder

Que je suis touz à un *trau*.

*Serventois et sottes chansons*, p. 74.

Furetière explique ce mot par chemin étroit serré entre deux montagnes, et ajoute qu'en vieux langage *trau* signifie trou. Dans le premier sens, il signifie aussi passage d'une rivière. Nous irons passer au *trau* ; peut-être, dans ce cas, vient-il de *trajectus*.

**TRAUÉE**, s. f. trou, trouée, passage. Faire eune *trauée*. S'ouvrir un passage pour s'échapper.

**TRAUER**, trouer, faire un trou. Il a *traué* sés bas, s' n'habit.

**TRAVELÉE**, quantité. En v'là eune *travelée*.

**TRAVELURE**, pièce de charpente qui sert à soutenir la cheminée. C'est proprement ce chassis qui l'entoure. A *frame of beames*, dit Cotgrave sous ce mot.

**TRAVERS**. A *travers* camp, par ci par là, sans égard pour ce qu'on peut rencontrer, malgré les obstacles. A *travers* les blés du bonhomme. Manière figurée de dire que l'on passe les bornes en parlant, sans s'inquiéter si l'on nuit par ses propos.

**TRÉCE**, treize. *Tredecim*. Espagnol *trece*.

**TRÉFE**, trêve. I n' lésse ni paix ni *trêfe* ; il ne laisse personne en repos. I n'a ni paix ni *trêfe*, il n'est jamais en repos.

**TRÉFONCIER**, propriétaire d'un fond de terre, différent de celui qui n'avait que des rentes sur le fond. Ce mot est fort usité dans le pays de Liège.

**TRÉFOSÉ**, *trévosé*, *tivosé*. Ce mot me paraît être une contraction de *trés fois* et, traduction de notre vieux mot *souvente fois*, auquel on a substitué *quelquefois* qui ne le remplace pas. *Tréfosé* i m'en a donné quate, chonque, *tréfosé* i n'done rien.

*Tréfosé* a pu remplacer *toutes voies*, qu'on a employé pour *quelquefois*. Du latin *vices*. On en voit un exemple dans la chronique de Godefroy de Paris.

Més *toutes voies* plus à mal aise

Fu la royne de Navarre ;

En haut estoit.

*Vers 6312 et suiv.*

**TRÉIAU**, écheveau. Ne se dit pas du fil à coudre.

**TREILLE**, s. f., terme de dentelière. Jour qu'on laisse dans la dentelle.

**TREILLÉ**, *ée*. Qui a des *treilles* (maille à jour). Se dit d'une étoffe dont la tissure inégale laisse des jours par place. Cette toile est toute *treillée*. Voc. de M. Quivy.

**TRELLEUR**, tireur de bateau.

**TRÈME**, tremble, arbre. *Populus tremula*.

**TRÈME**, trame. *Trême* à Metz. Fil qui sert à tisser, qu'on passe par la chaîne dans les tissus. Du celtique *trem*, passage, parce que le fil de la trame passe entre ceux qui composent la chaîne.

**TREMPE**, s. f. lavasse, pluie abondante. Il est tombé une bonne *trempe* cette nuit.

**TREMPÉ**, mouillé. J'sus tout *trempe*, je suis mouillé, percé jusqu'aux os. J'sus tout *trempe* d'sueur.

**TREMPÉTE**, mouillette. Morceau de pain qu'on trempe dans la marmite au bouillon. Cotgrave a ce mot, et Boiste ne l'a pas, quoiqu'il ait *tremper* en ce sens. Le Bas-Limousin *trempe*, réunit les deux acceptions. M. Lorin dit que ce mot est d'usage par toute la France ; du pain qu'on trempe dans du vin, et qu'on nomme familièrement soupe de perroquet. Dans le Jura *tremotte* ou *tremousse* signifie pain trempé dans le vin sucré.

**TRÉPASSÉ**, trait passé. Fère l'fiète dés *trépassés*. Mauvais calembourg pour dire bien boire.

**TRESCENSIER**, celui qui tient une terre à loyer.

**TRESCENT**, cens. Rentes dues sur une terre qu'on tient à loyer.

**TRESCHEUIL**, nom donné à Lille au son de farine.

**TRESSE**, treize. *Tredecim*. *Tresse*, ch'est l' point d'Judas.

**TRETIN**, gerbe qui a été battue pour en retirer le blé. On donne aussi ce nom à la menue paille qu'en relève après le battage.

**TRÉTOIRE**, canal creusé au milieu d'un marais, pour le dessécher en partie, afin de l'utiliser. V. traitoire.

**TREU**, trou. C'est, selon Furetière, un vieux mot picard. On s'en sert encore aujourd'hui. Ce lexicographe dit qu'on en a fait en français le mot *trou*. Ces mots *trau*, *treu*, *trou*, ne paraissent que des modifications l'un de l'autre amenées par la prononciation. V. *trau* et *trieu*.

**TREUFE**, trouvaille. J'ai fét eune *treufe*. On disait autrefois *treuf*. V. *truéfe*.

**TRÉZAINÉ**, nombre de treize. J' d'ai eune *trézaine*, j'en ai treize.

**TRIACLE**, thériaque. V. *destemprer*. Le franc patois exige *triauxque*.

**TRIANE**, tremble, arbre. *Populus tremula*. A Maubeuge.

**TRIANELLE**, trèfle blanc. *Trifolium repens*, *trifolium montanum*, etc.

**TRIANELLE GANNE**. *Trifolium agrarium*. — tremblement, à Maubeuge. Il est si effrayé qu'il en a la *trianelle*. M. Quivy.

**TRIANER**, trembler. A Maubeuge. Avoir le frisson, trembler la fièvre.

**TRIBOULE**, peine, tribulation. On disait autrefois tribouilleries pour paroles vaines, qui n'ont pas de sens. Dans la Farce de Pathelin, le juge dit :

Ce sont toutes *tribouilleries*,  
Que de plaider à folz ne à folles ;  
Escoutez à moins de paroles,  
La cour n'en sera plus tenue.  
Hé, Diez ! mont seront ore cil vil matin foulé,  
Qui ont par lor angoisse le monde *triboulé*.

*Poés. mss.*

**TRIBOULER**, déraisonner, dire un tas de choses inutiles. « Quoi-ce te *triboules* ? » Que dis-tu ? Revient à cette locution française, qu'est-ce que tu chantes ? — dégringoler. Il a *triboulé* les escaliers. Vous *triboulez* si vous ne faites attention. — carillonner. On a *triboulé* toutes les cloches.

**TRIBOULER** (s'), prendre beaucoup de peine, avoir des peines, des chagrins secrets. Voici le refrain d'une vieille chanson qui consacre cette dernière expression.

Air ; *Que Pantin serait content*.

Il y a tant de gens de bien  
Qui s' *triboulent*, qui s' *triboulent*,  
Il y a tant de gens de bien  
Qui s' *triboul'* qu'on n'en sait rien.

**TRIBOULÉTE**, sorte de pot de verre ou de fayence tenant une chopine.

« Différentes sortes d'assiettes, plats fins et communs, soupières, pots au lait, tasses, théières, pots, pintes, *tribouettes*, petits ménages et autres menues faiences. » *Inventaire du 16 décembre 1780*.

**TRICLÉE**, s. f. terme de mépris qui marque une grande quantité, « Ils sont une *triclée*, il en a eune *triclée*. » Maubeuge, M. Quivy. A Valenciennes on dit *traflée*.

**TRICHT**, village sur l'Escaut, à une lieue de Valenciennes. Il n'y avait autrefois qu'un passage pour aller d'un bord à l'autre du fleuve. De *trajectus*, passage. *Tricht* en flamand signifie aussi passage ; *Maestricht*, passage sur la Meuse.

**TRICO** ou **TRICOT**, sorte de drap commun dont on habille les soldats. On a donné par dérision aux officiers de la révolution, le sobriquet d'*officiers de tricot* ; mais beaucoup ont prouvé qu'il ne fallait pas être noble pour savoir se battre et pour gagner des batailles.

**TRICOIS**, crochet, agraffe. L'éditeur des poésies de *Clotilde de Surville* dit qu'il n'entend pas la signification de ce mot ; je l'ai long-temps cherchée, et je crois l'avoir trouvée dans les Registres aux jugemens criminels du Magistrat de Valenciennes, dans lesquels on voit que les voleurs qui s'étaient introduit au moyen de *tricois*, *tricoises*, *estricois*, car ce mot se trouve ainsi différemment orthographié, étaient punis de mort. Le vers de Coquillart, *poésies*, page 18, confirme cette interprétation.

Elles se peuvent enharnacher  
De baudriers qui ont beaux *tricois*.

C'est-à-dire de beaux crochets ou agraffes pour les attacher. Ces crochets étaient différemment travaillés comme les boucles actuelles de ceinture de nos femmes, et les crochets qui les ont précédées ; les crochets de bracelets, ceux des colliers. Les vers de Clotilde ne me paraissent pas

contrarier cette explication.

En baudrier ceignait pourprine zone  
Corsage altier, d'où pendait un carquois,  
Comme en soustint Penthésile amazone,  
Et voltigeoit tel superbe *tricois*,  
Que n'eus chassant la fille de Latone.

*Poésies de Clotilde, page 165,*

Boiste rend ce mot par ornement de broderie ; mais quel était cet ornement ? Il n'y a pas d'apparence, d'ailleurs qu'on aurait condamné à être pendu un homme qui serait entré dans une maison à l'aide d'une broderie. Le grand Vocabulaire dit, au mot *tricoises*, que ce sont des tenailles à l'usage des maréchaux ferrant ; cela est vrai, et n'empêche pourtant pas qu'on n'ait aussi entendu par *tricois*, des agrafes ou crochets servant à la parure. Peut-être Clotilde entendait-elle *turquoise*, pierre fort à la mode alors, et qui a repris depuis ; mais je préfère ma première explication. L'auteur du Dictionnaire dit classique, emploie ce mot au pluriel, et donne pour signification, sans autre explication : Sorte de tenailles ; et *tricois*, ornement, ce qui ne nous instruit pas beaucoup. Furetière et Richelet appliquent au mot *tricoises* la signification de tenailles dont le maréchal se sert pour couper les clous qu'il a brochés avant que de les river, et pour déferer un cheval. L'auteur du Vocabulaire du Jura donne à ce mot la même signification. Les *tricoises* ou crochets dont se servaient les voleurs étaient employées à *crocheter* les serrures.

**TRICOLIS**, *torticolis*. Ce mot n'est pas général en patois ; ce n'est qu'une altération faite par quelques personnes à qui le français, quoiqu'il soit le langage naturel d'une grande étendue de pays, n'est pas familier. Si j'avais voulu grossir ce recueil de toutes les locutions altérées, il serait devenu très considérable, puisque tous les mots français, à quelques exceptions près, éprouvent plus ou moins d'altération.

**TRICOT**. V. *trico*.

**TRICOTER**. Ch'est un biau métier d'*tricoter*, on a sés deux mains su s'panche, on se repose quand on veut. Fème qui *tricote* a des bas d'pus et dés péchés d'moins.

**TRICOTER** des jambes, danser, marcher.

**TRICOTER**, frapper avec un *tricot*, une trique. J' té *tricoterai* les épaules. Cette dernière locution est, je pense, d'un usage plus étendu que notre pays Rouchi. M. Lorin me confirme dans cette opinion.

**TRICOUSSES**, sorte de petites guêtres de toile, qui s'attachent avec des cordons. Languedocien *tricoûzos*. V. le Glossaire des Vosges par M. Richard.

**TRIE**, terrain vague, inculte, sur lequel les habitans du village avaient le droit de pâture. C'est de là qu'est venu *trieu* qui signifie la même chose. V. *wareschaix* qui a la même signification, si ce n'est que ce dernier était plus souvent employé pour désigner des prairies de mauvaise qualité.

**TRIEU**, terres en friche, dans l'arrondissement d'Avesnes. Eune tière laissée à *tri* ou *trieu*, en jachère.

**TRIEU**, passage, trou. L' *trieu* de Fresnes peut signifier *trou* ou passage, parce que ce terrain va en descendant jusqu'à la rivière où il y a un *bac* pour passer l'eau.

**TRIEU**, péage, impôt mis sur le passage d'une rivière ; *trajectus*, ancien français *treu*. V. Cotgrave au mot *treu*. Le Celto-Breton *treiz* signifie passage, trajet par eau. Près de Lille, il y a sur la Deule un endroit qu'on appelle le *trou*, en patois *trau*, ce qui se rapproche beaucoup de *trajectus*. Ce *trou* ou passage se trouve cité dans l'annuaire statistique du département du Nord pour 1830, par MM. De Meulnink et Devaux, employés à la préfecture. « La trente-troisième (borne) existe encore sur ce grand chemin, à la sortie du hameau du *trou* de la Madelaine. » *Annuaire*, 1830, p. 74.

**TRIFOLIAIRE**, scrupuleux qui regarde avec attention à la moindre chose, avant que d'agir. V. fatroulier. Ce mot est employé dans le Commentaire de Jean Lebouck sur la *Coûtume de Lille*, p. 230, comme synonyme de scrupuleux.

**TRIFOULIER**, chercher parmi un tas de choses, celle dont on a besoin ; faire beaucoup de gâchis ; s'occuper de plusieurs choses à la fois, un peu de l'une, un peu de l'autre, n'avoir pas un travail suivi. Se trouve dans le *Dictionnaire du bas langage*, ce qui me fait penser qu'il est fort répandu. M. Lorin dit qu'en Picardie on orthographie *trifouiller* ; oui, mais les picards prononcent

ce mot comme nous, et non avec les *ll* mouillées.

**TRILÉE**, s. f. soupe faite à froid, bière, lait, dans laquelle on casse du pain.

**TRILIER**, trier. On dit aussi *étrilier* dans le même sens.

**TRIMER**, se dépêcher, aller vite, soit en marchant, soit en travaillant. Allons, *trime*, soit pour faire une commission, soit pour se hâter dans son travail. Se trouve dans le Dict. du bas langage. On dit d'un chemin qui paraît trop long, ou d'un ouvrage qui demande plus de temps qu'on n'en accorde : il y a de quoi *trimer*. Ce mot est d'un usage général dans le style familier, comme le remarque M. Lorin.

**TRINE**, **TRINÉTE**, dim. de Catherine, nom de femme.

**TRINQUE**, tranche. Eune *trinque* d' pain, d' gambon.

**TRINQUE**, tringle.

**TRINQUEBALE** ou **TRIQUEBALE**, treuil, sorte de chariot dont les roues sont fort élevées, servant à traîner des fardeaux.

**TRINQUEBALEMÉN D' CLOQUES**, agitation des cloches.

**TRINQUEBALER**, faire des pas, des courses inutiles. On trouve, dans le Dict. du bas langage, *tribaler* que Boiste donne comme n'ayant pas encore été placé dans un Dictionnaire. Dans celui que je viens de citer on fait signifier à ce verbe, « traîner partout quelque chose avec soi ; railler quelqu'un, le berner. » Cotgrave l'emploie dans le sens d'agiter les cloches. C'est de l'ancien français ainsi que l'observe judicieusement M. Lorin qui ajoute qu'on le trouve souvent dans Rabelais. Je me permettrai de faire remarquer qu'en effet on trouve ce mot au 40<sup>e</sup> chapitre du liv. 1 de ce facétieux auteur ; mais c'est dans le sens d'agiter les cloches. Ailleurs, selon la remarque de Leduchat, Rabelais dit *triballant*, *triballement*, *triballe*, que le commentateur, d'après Ménage tire de *trans quam ballare*. « Mais la cause pourquoi ils l'avoient gros à l'équipolent, c'est qu'en ce *triballement*, les humeurs du corps descendent audit membre. » Liv. 3. ch. 16. Le commentateur ajoute : *Triballement*, agitation violente et comme les cloches qui sont en branle. De *trans* et du latin barbare *ballare*, fait de l'anglo saxon *bell*, *campana*, *campanula*. Et au liv. 3. ch. 30. « Le bruit et la *triballe* des gens de nopces vous romproient tout le testament. » Enfin, au liv. 5. ch. 1. « Je doute que là quelque compaignie d'abeilles ayent commencé prendre vol en l'aer, pour lesquelles revocquer, le voisinage faict ce *trinballement* de paesles, chaulderons, bassin, cymbales corybantiques de Cybèle... » On voit de ces exemples que ces mots ont toujours pour objet des mouvemens bruyans ; en Rouchi nous disons *trinquebaler* s' marchandise, la promener de porte en porte pour chercher à la placer. Dans la *Philologie française* de Noël on dit *brimbaler*, du Bas-breton *brimbalat*, sonner, et l'on ajoute que ce mot au figuré signifie se jouer de quelqu'un en le faisant courir de côté et d'autre.

**TRINQUET**, tranchet, outil de cordonnier. Il y a des familles de ce nom à Valenciennes.

**TRINQUÉTE**, petite tranche.

**TRIPE**, tripette. Je ne rappelle ce mot que pour avoir occasion de rapporter une locution proverbiale dont je croyais l'usage borné à ce pays. On dit de quelqu'un qui mésoffre d'une marchandise : « Porte t' n'argent à *tripes*, t'aras du boudin. » Mais ce mot se trouve dans les *Contes et joyeux devis de Desperriers*, tome 2, pages 223 et 224. « Dont ceste harangère se fascha, et l'appela injure en luy disant : Va, va, Joannes, *porte ton liard aux tripes*. »

**TRIPER**, faire un cadeau de trippes lorsqu'on a tué un cochon. Nous avons té *tripé*.

**TRIPÉTE**, tripailles hachées et arrangées à l'étuvée.

**TRIPÉTE (sonner la)**, coups de cloche qu'on frappait pour prévenir qu'on allait donner la bénédiction du saint Sacrement. « J'irai chercher la bénédiction aux carmes quand on sonnera la tripette. » *Pièces de procédure criminelle*.

**TRIPÉTES (méte tout en)**, mettre en pièces, gaspiller, *brader*.

**TRIPO**, compote ou marmelade de pommes avec ou sans viande. Du *tripo* al saucisse. Le mot gascon *tripo* signifie boudin.

**TRIPOTEUX**, *eusse*, qui tripote, qui brouille, qui mélange des choses qui ne doivent pas être ensemble. *Tripoteur* d'éditions ; mettre d'autres titres à des livres pour faire croire qu'ils sont plus nouveaux, ou qu'on en a fait une nouvelle édition. Nous avons *tripotage* et *tripoter*, pourquoi pas *tripoteur* ?

**TRIQUEBALARIDEAU**, lourdaut, rustique, grossier, sans instruction.

**TRIQUEMADAME**, joubarbe petite. *Sedum album*. Mot donné par Boiste comme inédit, et qu'on trouve partout.

**TRIQUE TRAQUE**, tric trac. Sorte d'onomatopée du bris de vaisselle qu'on casse. Cette locution est espagnole.

**TRIQUENIQUES**, bagatelles, frivolités. Ce mot que Boiste donne comme étant de lui, se trouve dans les *Dictionnaires français-flamand de Sasbout et de D'arsy*, qui le rendent par *beuselingen*, et dans le français-anglais de Cotgrave. Il en est ainsi d'une grande partie des mots inédits de ce lexicographe, qui se trouvent dans Trévoux et ailleurs. Pour ne pas nous écarter de ce mot, voici ce qu'on trouve dans ce dernier Dictionnaire : « *Triquenique*, s. f. vieux mot, affaires de néant, querelle sur la pointe d'une aiguille, *res nihili*. Ce mot faisait un proverbe grec *tricon neikos*, id est. *Contentiore capillis*, etc.

**TRIQUER**, frapper avec une *trique*, c'est-à-dire un fort bâton.

**TRIQUEOISE** ou **TRICOISE**, crochet de fer pour abattre les murs. V. *estricoise* et *tricois*. Don François dit que c'est un instrument de guerre actuellement inconnu. Je pense, qu'un s'en sert partout dans les incendies ; on les nomme *crochets*. Boiste dit que ce sont des tenailles d'ébéniste, et à *tricoises* des tenailles de maréchaux, et des tenailles dentées de menuisier. Dans les manuscrits du 16<sup>e</sup> siècle, on nomme ainsi les crochets à abattre les maison. V. *tricoise*.

**TRISKOTER**, badiner, plaisanter, faire le déduit.

C'or me laissier un petit *triskoter*  
Et je ferai trop pis une autre fie,  
Et ele dit je l' te pardonrai mie  
Seens ou lit n'en est fait li acors  
J'aimaisse miex ke piechs fusse mors.

*Serventois couronnés à Valenciennes au XIII<sup>e</sup> siècle, p. 34.*

On voit que ce mot est ancien dans notre patois ; on s'en sert encore dans le Rouchi des communes belges.

**TRISSE**, triste.

**TRISTAMIE**, couleur triste, dit Boiste, d'après Wailly. La *tristamie* était une étoffe de couleur gris noirâtre.

**TRITICEUX**, pétrin. De *triturare*, d'où l'on a fait *triticum*, froment, blé, et *triticeux*, vase dans lequel on triture la pâte.

**TROER**, trouer. Je pense qu'il vaut mieux l'écrire ainsi ; mais *trauer* serait plus conforme à la prononciation du mot *trau* qu'on ne saurait peindre.

**TROFÉE**, touffe, soit d'herbe, soit d'arbre. Mot picard, ainsi que la phrase suivante : « I n'y a mi eune belle *trofée* d'ierpe sans un bren de tien. » Outre la signification propre de ce proverbe, qui se vérifie souvent, on l'applique à un malotru qu'on voit passer avec une belle femme.

**TROIÉLE**, truelle, outil de maçon.

**TROIÉLÉE**, plein une truelle. Done-mé eune *troïélée* d' mortier.

**TROIÉLÉTE**, petite truelle.

**TROINE**, chiendent, parce que sa racine est trainante. *Aller al troine*, aller arracher le chiendent.

**TROMPÉTEUX**, qui joue de la trompette.

**TRONCHE**. Se dit d'un étron d'une forte dimension. Au propre c'est un corps rond et assez gros ; branche d'arbre sciée dans son diamètre. De *truncus*, tronc. A Besançon c'est une grosse bûche.

**TRONCHON**, tronçon.

**TRONÇONNAGE**, pièces de bois coupées en tronçons ; action de *tronçonner*. Ce mot n'est pas Rouchi.

**TRONDÉLE**. Le même que *tronchon*, selon les lieux.

**TRONDELER**, tomber en roulant, comme du haut d'un escalier. Vers cités par Borel au mot *trondelé*.

Tapez, trompez, tourmentez, *trondelez*,  
Brisez, riflez, tempétez, *triboulez*,

Pelez, coulez, épantez, éperdus.  
Ronges, pensifs, tondus, patibulez,  
Pris et surpris, pillés et pételes

*Manuscrit ancien.*

Il est dit dans Trévoux que ces vers donnent la signification du mot ; je n'en crois rien. Cotgrave le traduit en anglais par *to trundle*, rouler.

**TRONDELLOT**, morceau de houille un peu gros qu'on sépare du menu. *Trondel*, dans Cotgrave, *the trundle*, chose qui roule.

**TRONIÈRE**, sorte de pièce d'artillerie, de l'espagnol *trонера*, canonière, mortier. « Pourquoi empêcher on dressa une batterie de sept *tronières* où il y avoit encore deux petites pièces de canon, et en furent encore amené trois autres plus grosses au Jolimet (partie du faubourg N.-D. qui porte encore le même nom aujourd'hui). » *Derantre, siège de Valenciennes de 1656, p. 27.*

**TRONQUE**, s. f. fronde dont les enfans se servent pour lancer des pierres.

**TROPE**, s. f. troupeau de moutons.

**TROPIE**, trépied, ustensile de cuisine.

**TROS**, trois. Lat. *tres*.

**TROTE**, s. f. On ne se sert de ce mot que pour dire qu'il y a loin de l'endroit d'où l'on part à celui où l'on veut aller. « I n'y a eune bone *trote* tût' qu'à là. » Boiste explique ce mot par un espace de chemin ; il aurait dû ajouter un peu fort pour une course.

**TROTEMENT**, adv. justement. I n'y a *trotémén* dix ans achtheure. Peut-être altéré de droitement.

**TROTEUSSE**, *trotin*, femme toujours en chemin qui ne reste jamais chez elle. Ch'est eune *troteusse*. « Ces deux mots sont d'un usage général dans le style familier, dit M. Lorin. Il n'est pas, ajoute ce savant, que vous n'avez entendu dire le conte de M. *Trotin*, qui *trotta* dans toutes les capitales de l'Europe. Dans chaque pays, il changeait la finale de son nom, et s'appelait en Gascogne M. de *Trottignac*, en Normandie, M. de *Trottenville* ; dans d'autre provinces, M. de la *Trottinière* ; en Italie, il signore *Trottini* ou *Trottino* ; en Espagne don *Trottinos* ; En Angleterre, M. *Trottinson* ; en Allemagne, M. *Trottinmann*, de *Trottinlof*, de *Trottinberg* ; en Pologne, M. *Trottinski* ; en Russie, M. de *Trottinskof*, etc. Enfin il revint à Paris où il reprit son modeste nom de *Trottin*, et mourut en ... Je ne me rappelle pas précisément le jour, le mois et l'année, et je ne veux rien articuler là-dessus, de peur de me faire une querelle avec les biographes, qui ne manqueraient pas de relever une erreur aussi importante, *ne fut-elle que d'un seul jour.* » Les finales de *Trottin* pouvaient se multiplier à l'infini ; je n'ajouterai, en faveur de notre pays que celle de *Trottignies*, pour le Hainaut, et de *Trottincourt* pour le Cambrésis.

**TROTIN**, qui trotte. Ch'est un ptiot *trotin*. Se dit d'un enfant qui marche vite. Boiste et d'autres expliquent ce mot par petit laquais.

**TROT'MÉN**, de suite, sur le champ. — justement. « Nous parloine *trot'mén* d' cha. » Nous parlions justement, à l'instant de cela.

**TROT'NION**, de travers. Pied *trot'gnon* ou *trot'nion*, pied tourné. Aller au pied *trot'nion*, est un terme d'enfans montés sur des échasses ; il exprime la manière dont on tient les branches des échasses contre l'estomac, de sorte que leurs pieds sont comme retournés.

**TROUBLÉE**. En terme de pêche, on appelle *troublée* le temps où l'eau est trouble par quelque cause que ce soit ; alors elle est favorable à la pêche.

**TROUÉ**, s. m. Faire des *troués* à un corset pour passer le lacet. Usage général.

**TROUFE**, trouvaille. V. *treufe*. *Trouve* par le peuple de Paris.

**TROUILLE**, troule, mauvaise liqueur. Ch'est del *troule*. Se dit de l'eau-de-vie de grain, par allusion à la rivière de *Troule* ou *Trouille* qui coule à Mons.

**TROULE**, femme de mauvaise vie, vagabonde.

**TROULE**, truie, et par comparaison grosse femme sale et dégoûtante. *Trouille* à Bonneval, (Eure et Loir). Al serôt bone pour éte l' *troule* d'un povre homme, pour exprimer qu'ayant l'odorat subtil, elle trouverait facilement l'ordure.

**TROULIER** (se), v. pr. se vautrer.

**TROULIÉTE**, s. f. truie. — grosse femme malpropre. Maubeuge.

**TROUPÉTE**, s. f. réunion, agglomération, « Il y a une *troupète* de poires sur cette branche. »  
Les fruits de cet arbre sont par bouquets.

**TROUPIER**, s. m. vieux soldat.

**TROUSSEPÉTE**. Nom qu'on donne à une petite fille, dont on a retroussé le jupon par derrière, pour l'empêcher de faire ses ordures dedans. Ce mot se trouve dans le Diction. du bas langage, dans le sens de petite fille qui fait l'entendue. Dans la première acception, c'est un mot amical. L'Académie, Catineau et Boiste d'après eux, le donnent comme un terme de mépris.

**TROUSSER**, lutter. Se prendre corps à corps pour se terrasser. Saint-Rémi-Chaussée.

**TROZAINÉ**, nonrbre de trois. Eune *trosaine*.

**TRU, TRU**. Cri des bouchers pour appeler les moutons qu'ils conduisent. Dans le Bas-Limousin les enfans se servent de cette locution pour dire à leurs camarades qu'ils n'auront pas de telle chose ; il a assez de rapport, dit l'auteur du Dictionnaire de ce patois, avec le dicton picard. *Je t'en rattisse*. *Tru, tru* se trouve dans le *Dictionnaire de Furetière*, qui contient tant de mots qu'on ne rencontre pas ailleurs, et est expliqué par : Cri des bergers pour faire avancer les moutons.

**TRUC**, rien. T'aras l' *truc*, l' pont de Saint-Roch ; tu n'auras rien. V. *truque*.

**TRUCHE**, pomme de terre. Altéré de *truffe*.

**TRUÉFE**, trouvaille. J'ai fait eune *truéfe*. On trouve *treuf* ou *treuve* dans Trévoux, dans le sens de découverte.

**TRUFFE**, crotin.

**TRUFFELÉTE**, sorte de bonnet de femme.

**TRUFFÉTE**, sorte de toile de lin fine et claire, qui fesait partie des articles fabriqués par les mulquiniers et dont l'usage s'est perdu.

**TRUMEAU, TRUMIAUX (faire el)**. Culbute. Arrondissement d'Avesnes. Peut-être par contraction de *tourmériaux*, comme on dit à Valenciennes pour exprimer la même chose.

**TRUQUE**, fourberie.

**TRUQUE** ou **TRUC**. Rien. Donner l'*truque*, ne rien donner. Savoir l'*truque*, c'est savoir la manière dont il faut s'y prendre pour réussir. Ch'est l' *truque*, c'est le fin de l'affaire. « Cette locution familière, d'un usage assez général, dit M. Lorin, ne viendrait-elle pas du teuton et ancien belge *trugh*, finesse, fraude, imposture ? Alors ce mot appartiendrait au Rouchi. » Cela peut bien être, et je penche beaucoup pour cette explication.

**TRUQUER**, manger. *Truquer* lés vifes. Probablement altéré du mot picard *fruquer*, manger, ronger. V. Grégoire d'Essigny, p 40.

**TRUSQUIN**, morceau de bois avec des pointes de clous saillantes et acérées placées à des distances justes avec une tête qui avance et recule à volonté, qui sert aux menuisiers à tracer des lignes pour régler leurs ouvrages ; tracer les mortaises et les tenons.

**TSOUBITE**, tout-à-l'heure, à l'instant. V. soubite.

**T'TALEURE**, tout-à-l'heure, dans le moment.

**T'TELLE**, dit-elle.

**T'TI**, dit-il.

**TUBIN**, chaise percée.

**TUBINER**, macérer au moyen d'une chaleur douce. N'a ni première, ni seconde personnes. Il n'a guère que le présent de l'indicatif, le futur, l'infinitif et le participe *tubiné*. « I *tubinera* tout douchement ; jé l'mettrai *tubiner*. »

**TUFA**, tuf, mauvaise terre non végétale.

**TUFA**, croute supérieure des pierres à bâtir, qui se décompose facilement à l'air.

**TUILER**, term. de F.. M.. Reconnaître, vérifier si quelqu'un qui veut entrer en loge est initié. Quoique ce mot ne soit pas rouchi, je le place ici comme inédit.

**TUIO**, tuyau.

**TUISON**, s. f. tuage, action de tuer. « Tant en fraude des fermes de la *tuison* des bestes que des fermes sur la bière. » *Ordonnance du Magistrat de Valenciennes du 12 février 1691*.

**TULUPE**, tulipe. Lat. *tulipa*. Anciennement *tulipan*, en Flandres *turlupan*. Ce mot, selon M. de Théis (glossaire de botanique) vient du persan *thouliban*, nom de cette fleur.

**TULUPIER**, tulipier, arbre. *Liriodendron tulipifera*. On a comparé sa fleur à la tulipe.

**TUMEREAU** tombereau. Vocab. austras. *tumerel*.

**TUMEREAU**. Celui qui fait des culbutes. V. *Toumereau* et *toumériaux* par altération.

**TUMÉTE (faire)**, faire la culbute. On avait autrefois *tumer*, qui exprimait la chose sans périphrase. On a conservé *résumer*. V. ce mot.

**TUNTON** ou **tuntun**, **tuntone**, vieillard qui murmure toujours, qui est toujours grondeur, qui n'est jamais disposé à faire ce qu'on désire. Onomatopée. A Bonneval, Eure-et-Loir, on dit *tonton*.

**TUNTON**, vieux radoteur.

**TUNTONER** ou **tunteuner**. Verbe nominal de *tuntun*. Gronder, murmurer. A Bonneval on dit *tautoner*.

**TURBATEUR**, perturbateur, par aphérèse. Celui qui trouble l'ordre.

**TURBE**, information en fait de procédure.

« Il a été permis au Sr. Hannecart de tenir *turbe* en cette ville pour servir au procès. »  
*Ordonnance du 2 mai 1718*.

**TURBIÈRE**, qui appartient à la *turbe*. « Nous commissaire à l'enquête *turbière* tenue en cette ville entre les sieurs de la Cattoire. » *Ordonnance du 2 mai 1718*.

**TURBOT**. Outre sa signification propre, on donne par métaphore, le nom de ce poisson à quelqu'un court et mal bâti. Ch'est un gros *turbot*.

**TURÉNE**. Té nous viens toudi conter la mort *turène*, dit-on à celui qui vient faire des lamentations.

**TURLUPA**, tulipe, mot lillois. Nous irons au camp d'*turlupa*. Champ près de Lille où l'on ne cultivait que des tulipes.

**TURLUPIN**, terme de mépris. Enfant d' *turlupin*. Ce mot n'est pas originaire de ce pays.

**TURLUPINER**, tourner autour de quelqu'un, le tourmenter, l'impatienter. N'a pas le même sens en français. M. Lorin renvoie à Beauchamps, *Recherches sur les Théâtres de France*, pour avoir l'origine du mot turlupin. Je sais qu'il provient d'un acteur de farces qui était fort plaisant ; mais je n'ai voulu indiquer ce mot que comme terme de mépris, et non entrer dans des détails qui m'auraient conduit trop loin et, comme l'observe fort judicieusement ce savant étymologiste, une dissertation sur ces mots serait déplacée.

**TUROT**, trognon de chou, de laitue pommée. Ch'est un gros turot, dit-on d'une fille grosse, courte et mal bâtie. A Metz *tognon* ; Bas-Limousin *trou*. Parties solides des choux, des laitues, auxquelles les feuilles sont attachées. définition de M. Nodier.

**TURQUE**, tuf, mauvaise terre mélangée de petites coquilles fluviatiles. Un banc de cette terre traverse Valenciennes, et va se perdre près du canal, sur Trith, du moins je ne l'ai pas suivi plus loin ; il contient une prodigieuse quantité de *Néritine parée* ou *neritina fluviatilis*.

**TURQUÉNOS** ou **TURKÉNOS**, qui est de Tourcoing ; tourquois. On dit fort comme un *turkénôs*.

**TUTAR**, celui qui tette sans sein ; qui tette son pouce. Ch'est un gros *tutar*. Le *tutar* tette aussi sans avoir rien dans la bouche.

**TUTÉNE**, nouet qu'on donne aux nouveau-nés ou aux enfans privés du sein de la mère.

**TUTÉNE**, gobelet avec un tuyau ayant une boule à son extrémité, qui sert au même usage que le nouet. Mot picard, selon M. Lorin.

**TUTER**, tetter. Se dit des enfans qui tettent sans sein ; qui sucent leur pouce.

**TUT'QU'A**, jusqu'à. V. t'qu'à. C'est aussi un terme picard. Tut'qu'à d'ù qu't'iras ? Jusqu'ou iras-tu ?

## U\*

U, ou. Lat. *vel*.

Que d'ui (aujourd'hui) en faillanche  
Arez rendu vo raenchon,

*U* vous reveurez en prison.

*Ordène de chevalerie, vers 66.*

**U**, où. Lat. **ubi**. **U** est-ce qu'il est ? Où est-il ? On fait souvent précéder le **D**. Dû qu'il est ? ou dûs qu'il est. On dit proverbialement : « Dûs c' qu'on s' moule on sé r'sue ou s'er'sue. » Où l'on se mouille on s'essuie. Un marchand accorde sa pratique à celui qui le fait vendre,

Ki li l'oist, toute se vie  
Son amour et se deverie  
A cui et **û**, sans rien céler.

*Roman de Renart.*

**UCHE**, porte. A l'**uche**. Terme dont on se sert pour chasser un chien.

**UÉ** ou **WÉ**, œuf. Th. Corneille écrit **uef** et dit que c'est un vieux mot. Dans le Dialecte Tchetchentsé, un œuf se nomme **oué**. « I faut boire autant sur un **ué** qué sur un **bué**. »

**UÉFE**, impératif du verbe ouvrir, travailler.

**UÉFE**, ouvre. Imp. du verbe ouvrir. Se conjugue de même, excepté au plus-que-parfait qui fais j'ouvrirôs, et au futur, j'ouvrirai, comme en français et j'ai ouvert. Infinitif, ouvère et ouvrir. I faut **ouvère** l' porte.

**UÉFE**, œuvre. Qué-d'uéfe, chef-d'œuvre. Hors d'**uéfe**.

**UEIL** ou **WEIL**, œil. M' n'**ueil**, mon œil. I n'd'y a pas pu qué den m'n'**ueil** ; il n'y en a pas plus que dans mon œil. Pour dire qu'il n'y en a pas.

**UHOTE**, cri de joie que jettent les ouvriers blanchisseurs lorsque la campagne est finie, et qu'ils s'en retournent chez eux pour y passer l'hiver.

**UIS**, porte. On buque à l'**uis**, on frappe à la porte. Peut-être d'**ostium**, porte. On orthographie avec un **H** ; mais sans aspiration. On trouve, dans le Dict. étymologique de Ménage, que ce mot pourrait venir du flamand **huis**, mais le flamand **huys**, signifie maison, se prononce **eusse**, et non pas **huis** qui ne signifie rien chez eux. On pourrait pourtant dire, en faveur de cette étymologie que c'est la partie pour le tout, et que la prononciation ne peut rien signifier pour l'origine ; quant on dit mettre à la porte, cela veut dire hors de la maison. L'italien, comme le dit Ménage, a **uscio**, porte ; **uscire**, sortir. *Coquillart, poèsies, page 19*, écrit **huys**.

Desdaing c'est un premier huysier,  
Qui garde les **huys** et fenestres.  
Au borgois en vient maintenant,  
Et li conte le convenant,  
Et li convenans tels estoit,  
Que la dame le manderoit,  
Quant ses sires seroit errez,  
Lors venist aux deux **huys** serrez,  
Du vergier qu'ele li enseigna,  
Et ele seroit contre lui là,  
Quant il seroit bien anuitié.

*Fabliaux de la Borgoise d'Orliens.*

Ce mot **huis** ou **uis** est toujours resté dans nos campagnes où il a pourtant subi quelques variations dans la manière de le prononcer.

**UN**, un. Comme en français, fait **eune** au féminin. On se sert de cette locution pour repousser quelqu'un qui affecte de dire **un**, en appuyant sur ce mot : **Un, un**, un pourchau l' compterôt ben ; par allusion au grognement du porc. **Un** ptiot cosse, **un** ptiot coséte, un peu, très-peu.

**UN**, on. **Un** dit, on dit, **dicitur**. On se sert de cette prononciation à Lille, à Valenciennes, en Picardie ; et ailleurs.

Et au bas d'enfer  
**Un** vot tous chés jones fillettes  
Queurir à grands pas  
Aveuc cheuses del rue du plat.

*Chansons lilloises, recueil 7.*

**UNE SÉJU**. Se dit à Maubeuge pour eune **séchu** ou **chéchu**. V. ce mot.

**UN QUEUQUEZUN**, quelqu'un. Se dit assez généralement par ceux qui affectent le français.

**UNI**, sans façon, sans cérémonie. On dit d'un homme simple, ennemi des cérémonies, qu'il est **uni** come bonjour.

**UNITÉ**, qualité de ce qui est uni, poli, sans inégalités,

**URBÉLER**, heurter avec violence.

**URBÉLER**, s'engouffrer en parlant de l'eau, du vent qui souffle avec force. L' vent *urbèle* ou *urbièle* enter deux tôts.

**URCHON**, **hirchon**, hérisson. St-Rémi-Chaussée. *Erinaceus europæus*. Du grec *ustrix*, qui signifie porc épineux, en français *porc-épic*, à cause des piquans dont l'animal est hérissé. Le hérisson a le museau en groin.

**URÉE**. V. hurée.

**UREINE**, urine. Italien *orina*, du lat. *urina*.

**URÉNER**, uriner. De *urina*. Le latin n'a qu'une périphrase, *urinum facere*. Ital. *orinare*.

**UREUSEMÉN**, heureusement.

**UREUX**, heureux.

**URION** ou **HURION**, hanneton. Environs de Maubeuge. De l'espèce de bruissement que ces insectes font entendre en volant, que l'on compare à un *hurlement*.

**URLION**, hanneton. Valenciennes. *Scarabæus melolonta*. Les enfans s'amuse de ce coléoptère de plusieurs manières. D'abord ils passent une aiguillée de fil dans la pointe cartilagineuse qui termine l'abdomen et les laissent voler en tenant l'autre bout du fil ; ils courent en suivant les mouvemens de l'insecte ; et pour l'exciter à prendre son essor, ils lui écrasent les articulations des pattes avec les ongles, et lui chantent : « *Urlion, urlion*, préns tés ailes z'ailes, si té n' prens point tés ailes j' té coper'ai l' tiéte, avé l' corbé d' nos préte, qui est là sus l' ferniète. » D'autres crèvent les yeux de l'insecte, l'attachent à un morceau de carte, dans lequel ils introduisent un petit bâton, ou brin de balai dont ils ont levé l'écorce, qui sert de pivot ; le morceau de carte doit être trop large pour l'épaisseur de ce pivot qu'ils tiennent entre les doigts ; le pauvre insecte vole alors en faisant le moulinet. V. hurlion. Son nom lui vient comme je l'ai dit au mot ci-dessus, de l'espèce de bourdonnement qu'il fait en volant. On lui donne à Lille le nom de *bruant* qui exprime mieux ce son.

**URLION D'OR**, autre insecte. *Scarabæus auratus*. Le bruissement de celui-ci est plus doux.

**URLUVA**, sorte de pomme qui m'est inconnue. Dés *puns d'urluva*.

**URSÉLE**, jambonnière, grand chaudron à cuire le jambon.

**URSELINE**, religieuse ursuline. V. jourséline.

**URSER**, rebrousser chemin. L'iau *urse*, l'eau revient contre sa source. Par aphérèse de *rurser*, moins usité.

De *retrofluere*, retourner vers son cours.

**USANCE**, s. f. durée d'un objet. C' n'étoffe là fait eune bonne *usance*. — Usage, coûtume. Selon l'ancienne *usance*.

**USÉNIE**, usage, « De laquelle *usénie* et notamment de la particule aultres, se conclut que les chaises corroyées et assemblées à aiguilles et mortaises carrées et plintes et arrasement sont naturellement et exclusivement du stil des escriviers. » *Anciennes pièces de Procédure*.

**USER**, s. m. Même sens qu'*usance* dans la première acception.

**USINE**, usage. « Prendre une maison et héritage gisante en la ville de Condé, à *usine* d'hostellerie. » *Anciens baux*.

**USINER**, tenir une usine.

**USTUS**, sobriquet devant lequel on place toujours Monsieur ou Madame, ou Mademoiselle. Qui fait le ou la capable et qui n'a pas le sens commun, Les *ss* se prononcent. Mot populaire, dit M. Lorin, d'un usage général. « Ne viendrait-il pas de quelqu'écolier ignorant qui aura dit *istus* pour *iste*, celui-ci, celui-là ? comme cet avocat qui, ayant dit *sacrus* pour *sacer*, en reçut le sobriquet de l'avocat *Sacrus*. M. *Ustus* serait alors M. celui-là, comme on le dit encore dans le peuple. » En effet, on dit en Rouchi M. Ch'tila, Madam' Ch'tellelale. C'est le même mot que Cyrano a employé dans la 2è scène du second acte du *Pédant joué*. « Bonjou donc, Monsieu *S'tules*. »

**USUFRUCTUAIRE**, usufruitier. Term. de coût. Celui qui n'a que l'usufruit d'un bien.

**UT !** cri pour chasser les chiens, et dont on se sert aussi pour rejeter une demande. Observ. de M. Lorin. « *Ut*, sans doute de l'ancien belge *uit*, *uyt*, *uut*, dehors ; anglo-saxon *ut*, *uta* ; irlandais *ut*, etc. ; d'où l'anglais *out*. Au reste, cette interjection populaire est devenue d'un usage assez

général. Il existe un rébus parmi le peuple de Paris : Sais-tu la musique ? Eh bien *ut* ! Lorsqu'on veut éconduire quelqu'un ou rejeter une demande. » Je crois qu'en effet ce mot vient du belge *wt*.

**UT**, usage. A tout *ut* ; à l'usage journalier, continu. I met c' n'habit là à tout *ut*, il le met tous les jours, continuellement.

**UTE (aller à)**, aller à droite.

**UTELOTE**, petit tas de gerbes de blé placées droites avec une couverture de paille en chaperon conique, pour les préserver de la pluie.

**UTIAU**, petit tas de foin. Veillote ou veliote.

**UTUTU (capiau à la)**, chapeau de femme garni de frange et de rubans, qui était fort élevé, et se plaçait sur le côté. « Al est rach'mée à *ututu* come les vaques d' Rumegies. » Rumegies est un village entre Tournay et Saint-Amand, où les femmes étaient coiffées d'une manière particulière.

**UVÉTE**. V. huvéte.

## V\*

**VA**. Espèce d'interjection qui n'est jamais employée seule, et qui donne de la force à ce qu'on dit. « *Va*, té m' jorne. » Tu m'importunes. Awi, *va*. Oui, prends garde, sorte de menace. Ch'est un bon s'i *va* ; c'est un hasard si cela arrive. Peut-être *va* vient-il du *væ* des latins.

**VAAST (Saint)**. Prononces *vâ*. St-*Vaast* raton. Cette épithète a été donnée à ce saint dont la fête arrive le 6 février, parce qu'à compter de ce jour on fait ordinairement les ratons. V. ce mot.

**VACHE** ou **VOICHE** (qu'i), qu'il aille.

**VACHERON**, nom d'une famille de Valenciennes. Ce mot signifiait autrefois *vacher*, celui qui a soin des vaches.

**VACHOTE**, nom qu'on donne en quelques endroits au Colchique. *Colchicum autumnale*, probablement parce que les vaches ne le mangent pas ; elles l'*ôtent*. Vache ôte.

**VAGANCE**, vacance.

**VAGATION**, vacation.

**VAGHANT**, participe du verbe *vaguer*, qui signifie quelquefois être *vacant* et quelquefois *errant*. De *vagare*. *Anciens actes manuscrits du Magistrat de Valenciennes*. On le dit encore aujourd'hui.

**VAGUER**, vacquer à ses affaires ; errer, courir, roder, selon Cotgrave. « Il est toudi *vagant* par les kemins. »

**VAGUER**, être vacant.

**VAICHE**. V. veiche.

**VAILLANT**, vigilant, actif. Il est *vailant*, il a du cœur à l'ouvrage. Pour le Rouchi il faut écrire *valiant*.

**VAILLE**, value. Plus ou moins *vaille*. Augmentation ou diminution de valeur. Terme de pratique employé dans les baux d'usine dont l'inventaire estimatif se fait au moment de la location, pour être rendue à la fin du bail, en payant ou en recevant la plus ou moins *vaille* ou value.

**VAILLE** (moins), moins riche, qui ne présente pas la responsabilité nécessaire.

« S'il arrivait que les demandeurs viendraient à succomber, comme on l'espère, dans leur procès, lesdits défendeurs ne soient point les malheureux poursuivans, puisque les prétendus députés sont justement les moins *vaille* desdits dabouseurs. » *Requête du 28 novembre 1735*.

**VAINE**, vigne. *Vitis*. *Vene* dans le Jura.

**VAIREUX**, s. m. mélange de froment et de seigle ; méteil. — charbon qui tient le milieu entre le dur et le tendre. Maubeuge.

**VAISSIAUX**. V. vassiau.

**VALENCHÉDOS**, valencenois, qui est de Valenciennes. On doit prononcer Valinchénôs, de *Valencenensis* ; dérivé de *Valencenæ*, *Valencenarum*. Simon Leboucq, dans ces manuscrits, écrit *Valencenois* ; Pierre Maillart, en tête de ses écrits sur la musique, Jean Le Prévost, dans ses prières en vers, se qualifient de *Valencenois*, conformément à l'étymologie. C'est donc mal à

propos que Douteman écrit *Valenciennois* bien plus dur à l'oreille ; en quoi il a été imité par nos jeunes auteurs, qui ont plus de goût pour les sons heurtés que pour l'euphonie, bien plus d'accord avec l'étymologie. Un poète et un musicien ne s'y sont pas trompés. Qu'on essaie de mettre en musique *Valenciennois* ou *Valencenois*, quoique l'un ni l'autre ne soit pas fort harmonieux, et l'on verra lequel fera éprouver plus de difficultés. Je ne sais où Roquefort a pris que *Valenchenois* était une mesure usitée sur le territoire de Valenciennes ; on ne trouve nulle part ce mot sous cette acception, dans nos écrits les plus anciens ; il n'en est pas fait mention dans la table des étalons de toutes les mesures de longueur et de capacité autrefois en usage dans cette ville et dans sa banlieue ; les mesures agraires sont la mencaudée et la verge.

**VALERIEN.** On dit à un paresseux « Saint *Valérien* ch'est t' patron. » Par une espèce de similitude à *Vaurien*. Ou bien : L' jour Saint *Valérien* ch'est t' fiète.

**VALICENCE**, s, f. valeur, équivalent. « Je n'en ai pas la *valicence* d'une noisette. » Je n'en ai pas gros comme une noisette. Ce mot est du patois francisé, l'*e* vis-à-vis d'*un* se prononce avec le son de l'*a*, comme dans conséquence. Peut-être vaudrait-il mieux écrire *valissance* ; M. Lorin le pense aussi et dit que ce mot est assez généralement employé dans toute la France par ceux qui parlent mal, soit qu'ils se piquent ou non de beau langage. A Valenciennes c'est certainement un mot à prétention. Voici un passage dans lequel on donne une autre acception à ce mot. « Savez-vous que depuis que je n'ai eu la *valicence* de vous voir, je nous sommes produit l'investiture d'une charge de caporal de guet à pied. » *Dialogue poissard*.

**VALIDIRE**, vas lui dire. Rapporteur, correction qu'on lui fait. Lorsqu'un individu de cette espèce menace de faire un rapport au supérieur, on lui applique une taloche en lui disant : *Vas li dire* cha ; d'où les feseurs de rapports ont retenu ce nom. Cotgrave dont le Dictionnaire est une source de locutions presque inconnues aujourd'hui, traduit ce mot en anglais par *A footman*, piéton.

**VALLÉ**, autorisé, approuvé, admis, affermi. De *vallare*.

**VALLUER**, faire valoir, rendre valable.

**VALTON** ou **VALETON**. V. wallon.

**VALTONAGE**, maquerelage.

« Fuit chez lui accompagné d'autres pour en tirer hors un nommé Castelain du village de Marlis, qui y estoit venu pour caresser ses filles et ce pour l'obliger comme ils ont encore autrefois fait à leur payer le droit de *valtonage*, mais ce plaignant ne le voulut permettre. » *Information du 4 août 1664*.

**VANDROULE**. V. wandroule.

**VANEANX**. « Cinq fétissures et dix sept *vaneaux* pour le toit au-dessus de la trésorerie. » V. *véniau*. *Mémoire du couvreur, 1766*.

**VANER**, s'enfuir. Il a *vané* tous sés pus vite. Terme populaire, d'un usage général, selon M. Lorin. C'est du moins un mot inédit, à ce que je pense.

**VANNER (se)**. Se dit des poules lorsqu'elles se frottent dans la poussière. « Les poules se *vannent* pour se débarrasser de leur vermine. » Vocab. de M. Quivy.

**VANTELLANT** ou **VENTILLANT**. Terme de pratique remplacé, même en ce pays, par le mot pendant. Action *vantellante*, action pendante par-devant le tribunal.

**VANTEUR**, celui qui se vante.

**VANTISE**, injure. Action de celui qui se vante, qui se fait valoir aux dépens d'un tiers en le déprimant ; vanterie.

**VAQUE**, vache. *vacca*. Meins tés *vaques* à tor. On dit au figuré aux ingrats, par manière de reproche : « Lés *vaques* aront cor besoin d' leux queues. » *Vaque* se dit en Picardie, en Normandie, en Flandre et ailleurs.

**VAQUÉ**, **vaquer**, vacher, qui prend soin des vaches, qui les mène paître.

**VAQUELÉTE**, chaufferette. Petit vase de terre qu'on remplit de braise allumée, et dont les femmes du peuple se servent pour se chauffer. Ce mot est lillois, V. couvé.

Jé li ai demandé, Tonnette

U allez-vous avec vo *vaqu'léte* ?

**VAQUERESSE**, vachère ; féminin de vacher.

**VAQUERIE**, lieu où l'on élève les vaches.

**VAQUÉTE**, petite vache. Ch' n'est qu'eune *vaquée*, en parlant d'une vache un peu plus que génisse, ou d'une vache de petite espèce. Boiste donne ce nom aux peaux de petite vache ; c'est la partie pour le tout.

**VAQUEVITÉRIAU**, nom du Nénuphar blanc (*nymphaea alba*), en quelques endroits.

**VARLÉT**, domestique dans les fermes. *Varlét* d' kérue, celui qui conduit la charrue. Languedocien *varlé*.

**VARLOTER**, travailler un peu, par ci par là, de part et d'autre. Ce vieillard n'est plus capable que de *varloter*. Maubeuge.

**VART (nulle)**. V. *nullevart*.

**VASSEAU**. On donnait autrefois ce nom à une grande cuve dans laquelle les foulons foulait leurs étoffes. *Anciens registres aux jugemens du Magistrat de Valenciennes*.

**VASSIAU**, mesure pour les grains, valant environ vingt-cinq litres. C'était le quart du sac de Valenciennes composé de deux mencauds de huit quartiers, de seize demi-quartiers ou pintes. A Maubeuge c'est une demi-rasière.

**VA TOT**, s. m. houille tendre, qui brûle vite.

**VATOT**, coureur, homme prompt à la marche.

J'ai veu en Vallenciennes  
Quant droit li me tournay,  
Vatost faire des siennes,  
Et aller à Tournay  
En moins d'heure et demye  
Sans cheval ou jument.  
C'estoit chose ennemye  
Force ou grant radement.

*Faictz et dictz de Molinet, fol. 126.*

*Vatost* était un sobriquet donné à cet homme, boulanger de son état. De nos jours nous avons vu Petit, cordonnier, réaliser *Vatôt*, mais non pas faisant sept lieues en une heure et demie. Le peuple disait qu'il *avait la jarretière*.

**VAU**. V. avau. La signification de *parmi*, que j'ai donnée au mot *aval*, se trouve confirmée par un passage cité dans l'Hist. de Paris, par Félibien, tom. 4, p. 560. « A l'occasion de ce que l'en disoit et semoient plusieurs *aval* Paris, que la nuict derraine... »

**VAULCHURE**, voussure, voute. *Anciens registres aux jugemens du Magistrat de Valenciennes*.

**VAUROIT**, vaudrait. « Et mal que mal, encore *vauroit*-il mieux que nous en fuissons hors du païs. » *Chronique de Henri de Valenciennes, Buchon, 3-259*. Maintenant on dit *faurôt* à Valenciennes et *fauroit* à Mons.

**VEF**, *véfe*, veuf, veuve. Il a pris eune bone crasse *véfe* ; il s'est marié à une veuve fort riche.

**VÉIANT**, voyant, du verbe *vir* qu'on a écrit *véir*.

Vierge au conchoivre et vierge au délivrer  
Et ce ne pos ne savoir ne *véir*  
Aucuns pour son pooir.

*Serventois couronnés à Valenciennes, p 49.*

« Véiant qué jé n' véïôt pus rien, j' m'en sus d'allé. »

**VEICHE**, vesce. *Vicia sativa*. A Metz *vassés*. Ne s'emploie qu'au pluriel. J'acat'rai dés *veiches* pou més coulons. J' plant'rai dés *veiches*. J' l'ai envoyé à piquer *veiches* ; je l'ai envoyé promener.

**VEILLAGE (office du) des vins**, gardien, conservateur des droits sur les vins qui arrivaient à Valenciennes.

**VELIACHE**, action de veiller. Après Pauques i n'y a pus d' *véliache*.

**VELLA**, le voilà. « I faut méte cha à plache. — Eh ben *vella*. »

**VÉLO**, petit veau, veau nouvellement né. Boiste donne ce nom, d'après Restaut, à une peau de veau venu avant terme. Ce mot, comme jeune veau, est aussi employé dans le Soissonnais, selon la remarque de M. Lorin, et dans le Jura, selon M. Monnier.

**VÉLO**, terme amical dont on se sert pour les jeunes enfant. « Viens chi, m' pétiot *vélo*. »

**VÉLU**, velu. Al a manié l' *vélu* ; pour exprimer qu'une femme réussit dans tout ce quelle entreprend.

**VÉNAIQUE**, vinaigre. Crier au *vénaïque*, jeter des cris lorsqu'on est frappé. J' té frai crier au *vénaïque*. Prov. *Faire pisser vinaigre*, c'est, dit Leduchat, le réduire à de grandes angoisses. *Ducatiana*.

**VENANT** (*prente tout*), prendre sans choisir, comme les choses se présentent. J'ai pris *tout venant*.

**VENDACHE**, vente, débit. Nous avons du *vendache*, nous aurons le débit de notre marchandise. On trouve *vendage* dans les écrits. « On vous fait assavoir que pour plus facilement collecter l'impost qui se lève sur le *vendaige* des bestes au pied fourchu. » *Ordonnance du 12 juin 1658*.

**VÉNDICATION**, vengeance. Ch'est par *véndication*. Espagnol *vindicaccio*, Lat. *vindicta* ou *vindicatio*.

**VENDUE, VENDURE**, vente, encan. Flamand, *venditie*. « Estime qu'il est de justice de leur accorder par cette ville huit années de non jouissance des vingt qu'ils avoient droit de jouir... de leurs offices pour les *vendues* publiques. »

*Registres du conseil particulier du Magistrat de Valenciennes, du 10 juin 1746.*

Nous irons al *vendure* ou simplement al *vendue*.

**VÉNÉR**, vesser. *Vesner* se trouve dans Rabelais, selon la remarque de M. Lorin, sous la même acception. Cependant M. Delaunay, dans le Glossaire de son édition de Rabelais explique *véner* par *venari*, chasser. Cotgrave traduit en anglais le mot *vesner* par *to fizzle*, qui forme une onomatopée. Nos Dictionnaires, nos Glossaires expliquent aussi *véner* par chasser. V. Trévoux. « *Vesner*, dit M. Lorin, est une contraction de *vessiner*, diminutif de *vesser* ; de là aussi le mot *venette*, qui est employé par le peuple de Paris, excepté que le second *e* se pro nonce bref, au lieu qu'il paraît que vos *rouchiens* le prononcent long et ouvert. » C'est encore ici une faute de l'imprimeur qui, manquant d'é, a substitué è, malgré mes corrections réitérées.

**VÉNÉRISSE**, mince, mignon. Ch'est un ptiot *vénérisse*.

**VÉNIAU**, sorte de tuile creuse, presque triangulaire, qu'on place entre le toit et le mur pour rejeter l'eau sur le toit.

**VÉNIOPE**, vignoble. Nom d'un hameau situé entre Valenciennes et Trith, où il y avait autrefois quelques vignobles. J'en ai encore vu des débris au hameau de Samyon, dépendance d'Aulnoy.

**VENNEAU** ou **VÉNIAU**. V. ce mot et *arénier*.

**VÉNTE**, s. f. vente, encan. Nous irons al *vénte*.

**VENTE**, vendre. J'vends, té vend, i vend, nous vendons. J'vendôs. J'vendrai. J'vendros. J'ai vendu. Qué j'venche. On demande à celui qui a l'air d'être de mauvaise humeur et qui fait mauvaise mine : Combén lés *vends*-tu ? ou combén c'té les *vends* ?

**VENTÉLE**, vanne d'une écluse. Saquer les *ventéles*, lever les vannes.

**VENTELLANTE, VENTILLANTE** (*action*), action pendante pardevant le tribunal, action en instance.

**VENTÉRIÈRE**, entrain, solive placée en travers pour soutenir les combles (chevrons) d'un toit, panne.

**VENTILLET**, chassis de fenêtre qui s'ouvre en levant.

**VENTISIAU**, s. m. , abée d'un moulin, ouvert pour l'écoulement d'un vivier ; pour introduire l'eau dans une prairie, ou faire écouler celle qui s'y trouve en abondance.

**VENURE**, allure. Ete tout d'eune *venure*, être droit, effilé, sans mollets aux jambes.

**VÉNURE** (*mau dé*), mal qui vient sans qu'on en connaisse la cause apparente.

**VEPPES**, vèpres, à Maubeuge. A Valenciennes le peuple dit *vièpes*, et *veppes* par ceux qui parlent mal le français.

**VÉPRE**, soir. Lat. *vesper*.

**VERAU**, porc mâle. V. *véro*.

**VERDE-RUE**. Roquefort interprète par *rue écartée* ; mais la rue a beau être écartée, cela ne suffi pas pour lui donner cette épithète ; si elle est fort fréquentée, elle ne saurait être *verte* à

moins qu'elle ne soit en face d'un boulevard, comme à Valenciennes la *rue verte*.

**VERDÉDOT**, un peu vert. Ptiot *verdélot* ; petit enfant qui a mauvaise mine Très-employé en Picardie, dit M. Lorin ; oui, et même en Cambrésis. — Vert, sans être mur. — Peu âgé. « J'aime mieux mourir en pau *verdelot*. »

**VERDI**, contraction de vendredi. Dans les Vosges *venredi*.

**VERDISON**, vert, qui n'est pas mûr, en parlant de récoltes. Vendre en *verdison*, c'est vendre sur pied, avant la maturité.

**VERDURIÈRE**, revendeuse d'herbages potagers, de légumes, marchande de verdure. De l'espagnol *verdulera*. Boiste donne bien *verdurier*, s. m. mais non le féminin, tandis qu'on trouve les deux genres dans le Dict. fr. espagnol de Sobrino et dans celui de Victor à l'art. *verdolera* et *verdolero*. Cotgrave a aussi ce mot dans le sens de marchand d'herbages.

**VÉREUX**, méteil, blé et seigle semés ensemble. Ch'est du blé *véreux*.

**VERGEAU**, s. m., pierre à aiguiser les faux. Probablement à cause de sa forme allongée.

**VERGEON**, brin de balai. Un *vergeon* d'ramon. Molinet écrivait *verjon*. *Faicts et dictz, fol. 244*.

Je suis vert jus, mais non *verjon*

Ploye au vent ainsi qu'un *verjon*.

**VERGÈTE (coudre la)**. Jeu qui consistait à enlever un anneau en courant à cheval armé d'une simple baguette ; il y avait ordinairement sept anneaux attachés sur une bande de bois placée horizontalement sur un pieu. *Registre des choses communes de Valenciennes*.

**VERGUÉLÈTE**, bâton blanc, mince, que les confrères portaient à la procession. On l'ornait de branches de pervenche.

**VERGUIÈTE**, petite verge de fer.

**VERGUILION**, verge mince de fer, propre à façonner des clous.

**VÉRIAU**, verrou.

**VÉRIN**. Mot employé à Maubeuge pour signifier un enfant vif et remuant, qui ne peut rester en place.

**VÉRIN**, s. m., vis soit en fer, soit en bois. De même en Picardie. Bas latin *verinus*.

On dirôt qu'i vont doner bale

Cliquant des mains

Urbain

Dit enfin

J' crôs qu'i sont fêt à *vérens*, [en vis].

*Chansons lilloises, 7è recueil*.

**VÉRIN (gros)**, tabac commun en feuilles roulées en cordes, et dont on fait un très-gros rouleau creux au centre. Son nom lui vient de ce qu'il est tourné en spirale sur un rouleau qui sert à lui donner cette forme, et qui s'enlève lorsque le tabac est suffisamment sec.

**VÉRINER** ou **VÉRÉNER**, v, attacher avec une vis, un *vérin*, tourner la vis. M. Lorin demande si ces mots ne viendraient pas de *véru*, broche, instrument pointu qui sert à perforer ? cela est très probable.

**VERJON**. V. *vergeon*.

**VERMAU**, vers, insectes qui rongent les végétaux nouvellement levés.

**VERMAU**, vermeil. A la campagne lorsque le ciel paraît en feu au couchant, on dit qu'il est *vermau*. Dans les anciennes poésies on trouve *vermau sang*, pour sang vermeil.

Car pour amour souffri son cors plaiier,

Dont li *vermau* sans

Issi hors si haboudans.

*Serventois, p. 61*.

**VERNE**, aune, arbre. *Betula alnus*, Lin. Ce mot, qui n'est plus usité en Rouchi que dans quelques campagnes, paraît venir du Celto-breton *gwern*.

**VÉRO**, porc mâle. Verrat. Patois de Maubeuge.

**VÉRON**, vert, en parlant des yeux. Al a les yeux *vérons*. Ce mot, comme l'observe très bien M. Lorin, se trouve dans l'Académie écrit *vairon* ; oui, mais pas dans le sens de *vert*. « Il se dit proprement de l'œil d'un cheval dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre, ou de celui qui a un œil d'une façon et un d'une autre. » Je copie la définition de l'Académie de 1762. « Il se

dit aussi quelquefois en parlant des hommes. » Ce savant ajoute : « Beaumarchais l'a employé. Le comte Almaviva, déguisé en soldat ivre dit, en faisant le signalement de Bartholo :

Leyusse **vairons**, le regard fauve

L'air farouche d'un algonquin.

*Barbier se Séville, act. 2. sc. 13.*

« Je ne crois pas ce mot formé de **vert**, mais du latin **varius**, d'où l'ancien français **vair**, qui s'est conservé dans le blason. » Je dois faire observer que Beaumarchais écrit **véron**, et qu'on trouve ce mot ainsi orthographié dans Boiste et autres. Je crois l'avoir dérivé de **varius** dans mes notes sur les *Serventois et sottes chansons couronnées à Valenciennes* ; et si j'ai, dans la seconde édition de ce Dictionnaire, traduit **yeux vérons** par yeux verts, c'est parce que le peuple l'entend ainsi. J'ai vu des chiens avoir les yeux **vérons**, la prunelle brune entourée d'un cercle bleu ; cela fait un effet singulier.

**VÉRONE**, Véronique, nom de femme. On dit que ceux qui sont atteints du mal siphylitique, ont sainte *Véronique* pour patronne, par une légère altération.

**VÉRONE (Sainte)**, Sainte Véronique, patronne des mulquiniers.

« Buvant et se récréant le lendemain de la feste Sainte *Véronique* leur patronne, et ayant occy le susdit... » *Information du 20 juillet 1666.*

**VÉROULIEUX**, marque de petite vérole. V. gravé.

**VERQUE**, s. f. verge sous toutes ses acceptions.

**VERQUIN**, s. m. petit verre. Veux-t' boire un **verquin**, allons boire un **verquin**.

**VERRIER**, s. m. petit buffet ou armoire à renfermer les verres à boire. « Un **verrier** ou armoire à **verres**. » *Inventaire après décès.*

**VERRIÈRE**, fenêtre. Se dit surtout des panneaux de vitres en plomb. De l'ancien mot *voarrière* ou *voirière*. Il a cassé les **verrières** ; il a cassé les vitres. Bas latin *veyriæ*. « A charge par ledit preneur d'entretenir les verrières de ladite maison. » *Bail du 22 avril 1648.* « Tant qu'elle fut bien quinze jours avant que l'on commençât à ouvrir les **verrières** de sa chambre. » *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, tom, 1. p. 177. Edit. de Nodier.*

**VERRIÈRE ainsin qu'on s'wéte**, miroir. Parce qu'il représente la figure de la personne qui s'y regarde. Ne se dit qu'à la campagne.

**VERROU**, verrat, porc mâle. On a dit autrefois **verrot**.

**VERSER**. On dit de celui qui remet à un terme éloigné, une chose qu'il pourrait faire de suite. L'kar n' versera point, i prend un assez grand tournant.

**VERTFRION**, bruant, sorte d'oiseau. *Emberriza citrinella*.

**VERTFRION**, faraud ; jeune homme endimanché qui s'admire, et qui est persuadé qu'on le regarde.

**VERT MONTANT**, tarin. *Fringilla spinus*. Richelet en fait la description.

Là jargonoient mille rossignoletz,

Merle, tarins, gays, papegays, pinsons,

Aronnelles, **vermontans**, chardonnets.

*Molinet, faictz et dictz, fol. 39 v°.*

**VERT QUEVAU**, cheval vert. N'a d'usage que dans cette espèce de juron. J' veux devenir **vert quévau**, si ... Ou lorsqu'on est impatienté. I m' fera devenir **vert quévau**.

**VÉRUÉLE**, virole. Borel écrit **vervelles**, en citant Cretin.

N'est-ce plaisir d'avoir un espervier,

Longes aux pieds, sonnette et **vervelles**.

*Poésies, page 80.*

Verboles, en Languedoc, sont des fers qui tiennent les verrous.

**VERVÉLU** ou **VERVLU**, aigreux qui vient à la bouche, renvoi aigre ; nausée occasionnée par des aigreurs.

**VERVESSOU**, qui est d'une faible complexion, qui a la mine pâle, qui a l'air souffrant.

**VERVIER**, verveux. De même à Metz. Filet propre à conserver le poisson.

**VERZILLANT**, ante, adj. remuant. Cette jeune fille est bien **verzillante**.

**VERZILLER**, v. n. remuer beaucoup.

**VERZILLON**, s. m. dessin en zigzag.

**VERZILLONNER**, tourner, aller en zigzag. Ces mots m'ont été communiqués par M. Quivy, de Maubeuge.

**VERZIN**, germe des œufs. Ch'est un ué sans *verzin*.

**VERZOULEUX**, buveur d'eau-de-vie et de liqueurs fortes, qui a le visage bouffi par l'usage des liqueurs spiritueuses ; de la couleur blafarde de la peau de ceux qui ont cette dangereuse habitude. A Lille on nomme ces sortes d'ivrognes *cous d'houlette* ; il serait difficile de donner la raison de cette dénomination.

Les étiques au môs d' Julette  
N'aront point grand appétit ;  
On verra des *cous d'houlettes*  
Avoc des *visages bouffis*.

*Chansons lilloises, recueil 7.*

V, *coudoulette* que j'ai interprété par *ivrogne*, ne connaissant pas alors cette chanson qui, pourtant, est fort ancienne.

**VESSOU**, vesseur.

**VEULE**, léger, étourdi. Je ne mentionne ici ce mot, qu'on trouve dans les lexiques français que pour la différente acception. On dit aussi qu'une terre est *veule* lorsqu'elle est légère.

**VEUX-T' ?** veux-tu ?

**VÉVACHE**, veuvage.

**VIACHE (avoir l')**, l'usufruit pendant sa vie. Terme de coutume assez généralement employé. Avoir le *viage*, c'est avoir l'usufruit.

**VIACHE (à)**, viagèrement.

**VIAN**. V. solant.

**VIAU**, veau.

**VIAU D' MARS**, giboulées ; enfant né en mars. Ch'est un *viau d' mars*.

**VIAULE**, vivole. V. ce mot.

**VICE**, solécisme. Terme d'écolier. Usage général.

**VICE (avoir belle)**, manière ironique de dire que quelqu'un voit mal, ou qu'il s'y prend mal pour faire quelque chose. Bah ! t'as cor *belle vice* ! Sans doute du bas latin *bene visus*. V. *Visse*.

**VICHE**, présent du subjonctif du verbe vivre. I faut qu'i *viche* pou sés enfans.

**VICTOR**, nerf de bœuf dont on se sert pour corriger, pour punir. Altération d'un mot plus grossier. *Mentula tauri*.

**VIDEBOS**, ménétrier de campagne. D'un sobriquet donné à un de ces musiciens, qui était aveugle, et qui contribua long-temps au plaisir des guinguettes.

**VIDECOQ**, bécasse. Mot picard.

**VIDERCOME**, grand verre à boire. C'est un composé de l'allemand. Dans Trévoux on lit que le *vidrecome* est le vin qu'on présente en cérémonie à une personne qu'on veut honorer ; c'est prendre le contenu pour le contenant, les vers cités ne détruisent pas cette interprétation.

Restez, restez, versez et soyez tranquille  
De la part des bourgeois de la ville,  
Je vois venir un fort honnête homme  
Pour vous présenter le *vidrecome*.

*Bal de Strasbourg, op. tom. sc. 3.*

La botte qu'a vuidée le maréchal de Bassompierre à son départ d'ambassade, était une espèce de *vidrecome*. Restaut et Gattel n'ont pas donné dans cette erreur ; ce dernier l'explique par ces deux mots allemands *vieder-komm*, qui signifient retourner, revenir ; parce que ce verre fait le tour de la table, et chacun le vide à son tour ; d'où le vase prit son nom. Je dois faire observer que les allemands ne font qu'un mot de *viederkommen*, qui est, chez eux, un verbe neutre ; que cependant *kommen* est un autre verbe neutre qui signifie venir ; et *wieder*, encore, ce qui explique très-bien la chose. C'est le *totum* de Louvain, grand verre qu'il fallait vider d'un seul trait.

**VIDINQUE**. V. *widinque*.

**VIDUEL**, qui appartient au veuvage, « A fait partage et avis *viduel* à ses dits enfans de ses biens immeubles. » *Acte de partage du 8 avril 1689.*

**VIÉDAS**, vindasse, machine à tirer des fardeaux.

**VIÉDASSE**, terme injurieux qui signifie visage d'âne. De *vis*, qu'on employait autrefois pour figure, visage, et de *ase* ou *aze* qui signifiait âne. Trévoux n'admet pas cette étymologie, et ne la remplace pas par une meilleure. Je donne ce mot qui est d'un usage général dans le bas langage, pour faire voir, qu'il n'a rien d'obscène dans son origine.

**VIEFWAR**, friperie, lieu on l'on vendait les *vieilles hardes*, ce que ce mot exprime. V. *Denis Sauvage, chronique de Flandre*. Nous avons la rue de la *Viéward* à Valenciennes, où des fripiers étaient encore naguère établis.

**VIEFWARIER**, fripier, rapetasseur de vieilles hardes. V. *vieuwarier* et *vievwarier*.

**VIEL**, vieux. Ancien français. En Flandre on dit *viez* dans le même sens. « Soit qu'elles soient à dixième terrage, ou autre usage, un *viez* gros vaillable dix deniers de Flandres. » *Coûtumes de Lille, 1673, in-4°, p. 72.*

**VIÉLE**, vieille, *vetula*.

**VIÉLE (avoir eune)**, perdre une partie de balle sans prendre un jeu. On dit qu'on a donné à ses antagonistes eune *viéle* retournée, lorsqu'après leur avoir laissé prendre un ou plusieurs jeux, on gagne la partie sans leur en laisser prendre un second.

**VIÉLEMÉN**, à la manière des vieillards. Qu'ment va-t-il ? — Tout *viélemén*.

**VIENCHE (qu'i)**, qu'il vienne.

**VIÉPES**, vêpres, *vesperæ*. Allons à *viépes*.

**VIER**, ver. I s' torténe come un *vier*.

**VIER (avoir l')**, avoir la mine pâle comme les enfans qui ont des vers. Il a l' *vier*. Se dit également d'une personne âgée qui a la mine pâle.

**VIERCHE**, vierge, virgo. Ch'est eune *vierche* d' corps dé garte. Ceci s'entend de reste.

**VIÉREUX**, eusse, qui a des vers, qui a une mine pâle et malade comme ceux qui ont des vers.

**VIERSKAIRE**, fondé de pouvoir. Ancien terme de pratique. Du flamand *vieschare*, tribunal, auditoire criminel ; parce que les procureurs plaidaient pour l'accusé vis-à-vis du tribunal.

**VIÉSERIE**, vieux haillons et autres effets de peu de valeur. Aussi employé dans le Soissonnais.

**VIÉSIER**, fripier, marchand et feseur de vieilles hardes. Ce terme est plus usité à Mons qu'à Valenciennes. « Jacques Corné cabaretier demeurant en la rue des *Viésiers* vis-à-vis le pont Saint-Jean. » *Information du 17 novembre 1712*. Cette rue portait communément et a conservé le nom de rue de la *Viéward* dérivé de *vieilles hardes* et formé par contraction.

**VIESWARIER**, fripier. « Bernard Delwarde joint à lui les connestable, maistres et supposts du stîl des *vieswariers* en prenant ses fait et cause. » *Procédure de 1719*.

La prononciation *vieuwarier* a prévalu ; *viésier* usitée à Mons, me paraît formé par syncope de *vieswarier*.

**VIÉTE**, vrille.

**VIEULARD**, vieillard. Ne se dit que par ceux qui parlent mal le français ; les autres disent un *vieu homme*, un *vieu grand père*.

**VIEUWARIER**, celui qui vend, fait ou raccommode de vieilles hardes, ce qu'exprime ce mot composé de *vieux* et *wardes* (hardes). « Cejourd'huy pardevant nous est venu et comparu en propre personne, Adrien... *vieuwarier* et bourgeois en ceste dite ville (Bruxelles), lequel at affirmé que... passé environ sept semaines il at vendu ledit manteau en ceste dite ville de Bruxelles à ung bourgeois et *vieuwarier* de Vallenchiennes, nommé Artus Delhave... » *Certificat du Magistrat de Bruxelles du 12 août 1602*.

Ce mot était donc employé aussi à Bruxelles au commencement du 17<sup>e</sup> siècle ; à Valenciennes il n'a changé, depuis cette époque, ni d'orthographe ni de prononciation. A Mons on dit *viésier* et *viéwarier*.

« Si interdisons biens et acertes aux dits soins de la Halle-basse de plus prendre aucunes choses à la charge d'aucuns autres mestiers de nostre dite ville de Valenciennes nommément point à la charge des *vieux-warier*. » *Règlement du 28 mars 1615, in-4° p. 11.*

**VIEUX OING**, graisse de porc, saindoux fondu et façonné en pain, qu'on emploie à graisser les essieux des voitures. Ce n'est pas la panne qu'on emploie à cet usage, comme le dit Gattel, mais la graisse intérieure, qui sert aussi à faire la pommade ; on emploie la panne à larder

la volaille, le gibier, les fricandeaux, etc.

**VIÉWARD**, lieu où l'on vend des vieilles hardes, de vieux habits, même de vieux meubles et autres effets. « Ce mot, dit M. Lorin, qui appartient exclusivement au Rouchi, me paraît un mot hybride composé du français *vieux*, et du belge *waere* marchandise, anglo-saxon *waru*, anglais *ware*, suédois *wara*, qui ont la même signification. »

**VIFE**, vivre. *Vife* su l' profit, végéter, être dans un âge fort avancé et près de la fin de sa carrière.

**VIGILIANCE**, vigilance.

**VILENER**, souiller, gâter quelque chose en le touchant. Ce mot manque et n'a d'équivalent que *friper* qui, selon moi, exprime moins bien la chose ; on le trouve dans Cotgrave en un sens beaucoup plus étendu. Ce mot est employé dans le sens d'offenser ; est cité dans le Glossaire de l'histoire de Paris par Lobineau, tom. 3, p. CI des pièces justificatives.

« A quoy ledict de Bourgogne nous respondi plusieurs outrageuses paroles et tira son espée pour nous courir sus et *villener* de nostre personne. » *Lettre du Dauphin aux échevins de Paris, du 11 septembre 1419.*

**VILESPIÉQUE**, espiègle. Ce mot vient de *Tiel Ulespiègle*, personnage d'un roman bouffon de la bibliothèque bleue, duquel il existe des éditions rares et recherchées. Vient de deux mots flamands *wle*, chouette, hibou, et *spiegel*, miroir. En tête de ce roman le personnage est représenté à cheval, tenant un hibou d'une main et un miroir de l'autre. Le hibou, emblème de la sagesse, et le miroir celui de la vérité. V. *l'Anagraphéana* où l'on trouve des détails plus étendus sur ce livre. A Saint-Rémi-Chaussée on dit *viespiègle*.

**VILÉTE**, violette, fleur. *Viola odorata*. Dés *vilétes* d' carême.

**VILÉTE**, marque bleue située à la naissance du nez, au bas du front, et très visible dans les enfans qui ont la peau fine. La tradition rapporte que ceux qui ont cette marque ne vivront pas. C'est un préjugé démenti par l'expérience de tous les jours.

**VILOULET**, boulette de viande hachée. Solre-le-Château.

**VINAGE (droit de)**, droit féodal au passage des marchandises sur certain territoire.

**VINAGEUR**, employé qui levait ce droit, percepteur du droit de *vinage*.

**VINANCE**, dépendance, qui dépend, qui tient à quelque chose, qui fait partie nécessaire.

« Chacun maistre teinturier estoit borné à teindre une seule maistresse couleur et des *vinances* en dépendantes. » *Ordonnance du 15 mars 1715.*

**VINCRE**, pervenche. Lat. *vinca*. V. *vinque*.

**VINDICATION**. V. vendication. C'est le mot latin *vindicatio* auquel on a ajouté *n* final. De même en Lorraine. Ce mot est vieux. Il est probable qu'il nous est resté de l'espagnol *vindicacio*.

**VINIGOUTE**, *viniou*, qui ne voit goutte. Se dit des myopes, parce qu'ils ont la vue courte.

**VINOT**, petit vin. *Wynken* en flamand.

**VINOTIER**, marchand de vin.

**VINQUE**, pervenche. *Vinca minor*. Ch'est del *vinque*.

**VINTRIÈRE**, ventrière. Bande de cuir ou sangle qui passe sous le ventre du cheval.

**VIOLAITE**, violette. Ne se dit qu'à la campagne. En ville on dit *viléte*.

**VIR**, voir. J' l'irai *vir* d'main. J' l'ai té *vir* hier. Moute à *vir*, montre-le. « Et print la croix et l'attacha à son chappel et bonnet, affin que plus de gens le peussent *vir*. » *Chroniq. en dialecte rouchi, Buchon, 3-278.*

Je cros *vir* des houssars, et voir dià les voila.

*Div. en. mus. pour la campagne, act. 4. sc. 1.*

**VIRGALAN**, nom qu'on donne à Cambrai à une espèce de fagots.

**VIRLER**, rouler. J' l'ai fét *virler*, je l'ai fait rouler, tourner.

**VIRLÉT (héren)**, hareng saur, hareng salé ou *virlé* dans le sel.

« La nuict Sainte Marguerite, à ceux du grand pain et portier, pour herens *virlés* à chacun quatre deniers. » *Réglement de l'hôtellerie à Valenciennes*. Cette nuit est celle où paraissent les harengs fraîchement salés.

**VIROULE**, virole. Aux environs de Maubeuge, à Valenciennes *véruéle*.

**VIROULÉ, ée**, en hélice, en colimaçon. Eune baguette *viroulée*, c'est-à-dire qu'on a coupé

l'écorce en laissant voir alternativement le bois et cette même écorce, en suivant la spirale.

**VISAIN, visaine**, voisin, voisine. « Dix mencaudées de terre au bout du faubourg cambrisienne *visaines* de la croix. » *Baux de l'aumône générale de Valenciennes*.

**VISER**, regarder de près, être avare.

**WISEUSE**, oisiveté. « Connoissant que *wiseuse* est mère de tous vices, et marastre de vertus. » *Jacques de Lalain*, p. 146, V. *wyseuse*.

**VISIN**, voisin. Il faut peut-être écrire *visain* comme ci dessus. Cependant ce mot n'est qu'une traduction de *vicinus*.

**VISSE**, grâce, dans ce sens seulement : avoir *bonne visse*, c'est une ironie ainsi que la locution suivante : *avoir belle visse*, c'est-à-dire être mal avisé. Peut-être du teuton, dans la première acception seulement, *wis*, façon, manière d'être ; anglo-saxon *wisa*, idem. Anglais *wise*, idem, d'où le français *guise*, ital. et espagn. *guisa*. Cette remarque est de M. Lorin. J'avais pensé qu'il pouvait venir de *vis*, visage, figure en ancien français.

**VISTER**, visiter, regarder, examiner, contrôler l'ouvrage des autres. Ce mot est employé principalement dans les blanchisseries de batistes, linons, etc.

**VISTEUX, eusse**, celui ou celle qui est chargé de *vister* dans les blanchisseries, afin de voir si l'ouvrage est bien fait, et si les frotteuses n'ont pas fait d'avaries aux toiles.

**VITELOT**, morceau de pâte de la forme d'un cornichon, qu'on fait cuire dans du lait, pour la nourriture de l'homme, ou qu'on trempe dans la bière pour engaver les dindons et les faire engraisser plus vite. Ce mot ainsi que cette espèce d'aliment, est connu dans plusieurs provinces selon M. Lorin. Sans doute ; surtout dans celles qui avoisinent l'Allemagne où l'on emploie beaucoup de pâtes dans les préparations culinaires.

« Ce repas nocturne se composait d'abord : de pommes de terre au lait, connues dans le pays sous le nom de *vitelots*. » *Toussaint, ou les métamorphoses*, p. 67.

L'auteur de cet ouvrage qui demeure à Solesmes, village du Cambrésis, nous apprend un nouvel emploi de ce mot célèbre dans les fastes gastronomiques de la populace.

**VITELOTE**, espèce de pomme de terre longue ; on l'appelle aussi souris.

**VITÉRIER**, vitrier.

Madame en entrant chez vous,  
On n'y trouve que des trous,  
Il faudrait pour les boucher  
Avoir un bon *vitier*.

« Il est dû à Drangville *vitier* pour huit vitres neuves à six patars le pied. » *Mémoire du vitrier*, 18 septembre 1766.

**VITRINE**, caisse à l'usage des bijoutiers et de quelques autres marchands, dont le dessus est vitré. Ce mot ne se trouve pas dans les Dictionnaires, cependant il est assez généralement employé et les naturalistes l'ont adopté pour un genre de petites coquilles terrestres fort fragiles. Autrefois on se servait du mot *vitrine* pour désigner les fenêtres et les portes vitrées.

**VIVENOTTE**, droit qu'avait la femme veuve. Il consistait dans la jouissance des revenus et héritages de son mari.

**VIVOLE**, adj. des deux genres. Bien venant. Ch'est un enfant ben *vivole*.

**VLA**, voilà.

**VLACHI**, voici. Rarement employé.

**VLIMEUX**, vénimeux. On dit d'une chose malsaine : Cha est *vlimeux*.

**VO**, vôtre. Ch'est le *vo*, c'est le vôtre. Ch'est *vo* père, c'est votre père. Fait *vos* au pluriel. Lés *vos*, les vôtres.

**VO**, vois. Impératif du verbe vir.

**VOCHE (qu'i)**, qu'il voie. Du verbe *vir*.

**VOIACHE**, voyage. Bon *voiache*, mauvais qu'min, bon apétit pas d' pain, souhait fait en plaisantant.

**VOICHE (qu'i)**, qu'il aille. Reste d'un ancien verbe formé du latin *vadere*, et que nous avons fondu dans le verbe aller. « Je vais, tu vas, il va, ils vont, va impératif. Ce verbe, au subjonctif, est également resté chez nous autres Vaubinois, nous disons il faut que j'v *vasse*, que tu y *vasses*,

qu'il y *vasse*. On lit dans les quatrains de Pibrac : « Ne *voise* au bal qui n'aimera la danse. » Ce *voise* ressemble beaucoup à votre rouchien *voiche*. » note de M. Lorin. On trouve ce mot dans le *Roman de la Rose*, v. 4292. Or *voise* comme aller pourra.

**VOIÉLE**, voyelle.

**VOIÉTE**, sentier, petit sentier, petite voie.

Hayes, buissons, boys, chemins et *voiettes*.

*Molinet, faicts et dictz*, 254.

**VOIRE DIA**, oui da.

*Voire dia*, qui vous croiroit ?

*Le Réciproque*, act. 3. sc. 3.

**VOIRONS**, verrons. Faute assez générale que font tous ceux qui craignent de dire mal en prononçant *verrons*, du verbe *voir*.

**VOISER**, vieux verbe, dit M. Quivy, qui n'est plus en usage qu'au subjonctif : « I faut que j' *voisse*. A Valenciennes on dit que j' *vache*, ailleurs que j' *voiche* ou *voaiche*.

**VOLAGETÉ**, inconstance ; imprudence ; incontinence de langue. « De peur que par aventure il advienne que par *volageté* et lubricité de langue ou autrement, par mégarde, une personne courre risque de tous ses moyens. » *Commentaire sur les coutumes de Lille*, par Jean Leboucq, Douai, 1626, in-4° p. 80. Ce mot, que Cotgrave rend en anglais par *light nesse*, mérite d'être conservé. Cet ancien lexicographe a aussi *volagement*.

**VOLER**, pencher, être hors d'aplomb, en parlant d'une muraille. L' mur *vole*.

**VOLERESSE**, voleuse.

**VOLET**, oiseau, instrument dans lequel les manœuvres portent le mortier sur l'épaule.

**VOLÉTE**, papillon. N'est d'usage qu'à la campagne. M. Lorin dit qu'il regrette ce mot qui ne serait pas sans grâce dans la poésie légère. Je suis de son avis.

**VOLÉTE**, clayon sur lequel on met sécher des fruits au four. Ce mot est nouvellement introduit parmi nous ; on se sert, pour exprimer la même chose, *plat kertain*, panier plat ; mot aussi plat que la chose.

**VOLLAGE**, volet, tablette de fenêtre, de cheminée.

**VOLOIR**, vouloir.

**VOLOIR (i forôt)**, il serait à désirer, à souhaiter.

**VOLONTÉRE**. On dit qu'un arbre à fruit est *volontére* lorsqu'il produit abondamment.

**VOLONTÉRÉTE**, petite fille qui fait toutes ses volontés. On dit dans le même sens, *volontaire* ou *volontére* pour les deux genres ; sous cette dernière acception, il se prend en bonne et en mauvaise part. Nous avons un roman mystique des deux sœurs *Colombelle* et *Volontairette*. C'est le pèlerinage de la vie, l'une suit le chemin de la vertu, et l'autre, celui du vice.

**VON'**, votre, vis-à-vis d'une voyelle. *Von'* enfant, votre enfant. *Von'* éwile, votre aiguille.

**VONIGOUTE**, myope, qui n'y voit goutte. V. *vinigoute*.

**VORA**, voudra. Quand i *vora*, quand il voudra.

**VORIE**, voirie. On l' mettra al *vorie*.

**VOROS**, voudrais. Té *vorôs* ben.

**VOS**, vous. Sé *vos* volez, si vous voulez.

**VOSINACHE**, voisinage.

**VOTE**, omelette soufflée. — vois-tu ? *Voite* dans le Jura.

**VOU**, vous, votre, vos. *Vou* n'enfant, votre enfant ; *vous* enfans, vos enfans.

**VOUSSURE**, voute. A Mons il y a l' *voussure* Sainte-Waudru.

**VOUTE**, votre. *Voute* père et *voute* mère, votre père et votre mère.

**VRAI**. Quand on veut dire à quelqu'un qu'on ne le croit pas, on lui dit : Ch'est *vrai* come Saint Pierre à passé pa m' manche.

**VRAI (ti)** ? est-il vrai, n'est-il pas vrai ? Cette ellipse (pas vrai), est, selon M. Lorin, d'un usage général parmi le peuple de Paris.

**VUE**. Ete d' bone vue. On dit qu'on est de bonne vue pour dire qu'on ne craint pas de se montrer.

**W.** Cette double lettre est fort employée en Rouchi ; nous l'avons prise des flamands et nous la prononçons comme les belges et comme les anglais, et non **V** comme les allemands. Vis-à-vis d'une voyelle, il forme diphtongue. Exemples : **wa**, oua, diphtongue. **Wé**, oué ; **wi**, oui ; **wo**, ouo ; **wu**, ouu. Ce dernier son ne peut guère se peindre, il est aussi le plus rare. M. Lorin m'envoie sur cette double lettre, une note si judicieuse et si intéressante, que je crois faire plaisir de la donner en entier.

« Dans les mots que nous avons empruntés des langues teutoniques, nous avons souvent changé cette lettre en **g**, gant, de **wante** (voyez wantier), garder, regarder, de **warden**, **warten**, voir, et par extension, garder, conserver. Gazon, de **waso**, **wase**, **wasen**, idem. Guise, de **wis**, façon, manière ; guerre, de **war**, etc. On peut toujours soupçonner que ce changement a eu lieu dans notre langue vers le 12<sup>e</sup> siècle, car dans la traduction française des sermons de Saint-Bernard qui, selon Barbazan, glossaire français manuscrit, est, sinon de Saint Bernard lui-même, du moins d'un écrivain contemporain (fin du XI<sup>e</sup> siècle) ; dans cette traduction dis-je, les divers mots cités plus haut et autres mots analogues sont écrit par un **W**. » On verra, dans les diverses mots qui suivent, que le Rouchi a conservé le mot teuton presque sans altération. On disait autrefois en Rouchi, **want**, pour gant, **wantier** pour gantier, **wazon**, pour gazon, etc.

**WAGUE**, masse quelconque soit de houille, de fromage, etc. V. wake.

**WAIDE**, **WÈDE**, guède ou pastel. *Isatis tinctoria*. Lin. Plante fort en usage autrefois à Valenciennes pour teindre en bleu. Il existe encore dans cette ville une cour qui porte ce nom, soit parce qu'on y cultivait cette plante, soit parce qu'il y avait des teintureries.

**WAIEN**, regain, foin de la seconde coupe.

**WAILLEMAILLE**, gagne maille. *Réglemens des porteurs au sac de Valenciennes*. V. **warmale**. Il faudrait écrire **wagne**, gagne ; mais le langage se corrompt en passant d'âge en âge, surtout parmi le peuple.

**WAIMIAU**, regain, foin de seconde coupe.

**WAINAGE**, terre tenue en ferme, pour la faire valoir et en rendre une somme convenue. — Gagnage.

**WAINÉ**, gaine.

**WAINER**, crier.

Bruit que font les roues d'une voiture mal graissées. « Car qui **waine** va longtems. » *Prov.*

Acoute en pau, Marie,  
Comme chela bardouille,  
L'un **waine** haut et l'autre bas,  
Et l'autre **waine** la ula

*Chansons lilloises, rec. 8.*

**WAKE**, grosse pierre de houille qui se vendait au poids, étant d'une trop forte dimension pour entrer dans la mesure. Le poids de la **wake** était réglé à 144 livres, poids de marc. Dans le Dictionnaire de Trévoux on dit que c'est une mesure sans en donner la capacité. C'est une erreur : la **wake** est un poids, comme je viens de le dire.

**WALLIEU**, négligé dans ses habits, dans sa tenue. Je pense que ce mot est de St.-Amand.

**WALLON**, **WALON**, habitant des Pays-Bas. Le roi d'Espagne avait des gardes *Wallonnes* composées de tous hommes de ces pays. Valenciennes était comprise dans les provinces *Wallonnes*. Je ne cite ce mot que pour prévenir qu'il ne faut pas prononcer **valon** avec les français, mais **ualon**.

**WALON** (**patois**). Patois que l'on parle dans la partie des Pays-Bas où le français a cours, surtout depuis Mons jusqu'à Bruxelles, Liège, etc.

Le patois wallon descend au picard en passant par le wallon-belge, le rouchi, le lillois et le cambrésien. Ces idiomes se confondent l'un avec l'autre, de sorte qu'il serait bien difficile de leur assigner des limites exactes, et de distinguer si un mot doit son origine plutôt à l'un qu'à l'autre de ces patois. On trouve dans le montois plusieurs mots communs à ces idiomes, et souvent il n'y a que la prononciation qui diffère.

Le **Walon** se parle dans une partie du Brabant, du pays de Liège ; le walon-Belge dans le

Hainaut belge et la lisière du Hainaut français ; le Rouchi à Valenciennes, Maubeuge, Avesnes, Landrecies, Le Quesnoy, Bavay, Saint-Amand, Bouchain ; le cambrelot ou Cambresien se parle dans le Cambrésis et se confond avec le picard ; le lillois tient de tous ces dialectes : il est en usage dans toute la Flandre française jusqu'à Bailleul et une partie de la Lys. Au reste, ces limites, à cause de la fréquentation de ces peuples entr'eux, sont fort difficiles à établir ; il faudrait que chacun, dans son district, publiât la liste des mots qui y ont cours ; on y rencontrerait nécessairement des mots communs à l'un et à l'autre de ces cantons. Je pense que l'idiome liégeois serait le plus original de tous, et qu'il formerait un patois très-distinct des autres ; je dis le liégeois tel qu'on le parle à Liège, à Namur et les autres lieux qui les avoisinent. On possède un ouvrage précieux sous ce rapport, c'est le *Miroir des nobles de Hasbaye*, par Hemricourt, mort en 1403, écrit dans le langage naturel au pays de Liège, et que peut-être les Liégeois actuels seraient fort embarrassés de traduire. Ce livre a été imprimé à Bruxelles, en 1673. La traduction, faite par Salbray, est en regard du texte original qui, pourtant, est loin encore du langage que parle le peuple de ces contrées.

**WALTON**, prononciation wallonne en usage à Maubeuge ou environs pour *valeton*, ancien mot qui signifiait jeu-ne garçon. C'est, dit Nicod, un diminutif de varlet ou varlet.

Toutes herbes, toutes fleurettes,  
Que *valetons* et pucelettes  
Vont au printemps en boys cueillir,  
*Roman de la Rose, v. 16807 et suiv.*

Borel écrit *valleton* et cite ce passage de la Chronique de Flandre de Denis Sauvage. « Il garda si bien la fille qu'il en eut deux *valetons*, dont l'ainé a nom Jean et l'autre Baudouin. »

Je suis de l'avis de Roquefort qui dit que l'auteur du *Glossaire du Roman de la Rose* se trompe en donnant la signification de *valet* au mot *valeton* qui se trouve au vers 10932 ; il signifie là jeune homme comme au passage précédent.

Larrecin le *valeton* l'ait ;  
Ceste l'aleyta de son laict,  
N'eut autre boulye à son paistre.

Enfin la signification de ce nom m'est confirmée par un passage d'un règlement du grand bailly du Haynaut, du 9 mars, 1672, pour les hôteliers et cabaretiers, que me cite M. Estienne, de Maubeuge ; voici ce passage : « Fait aussi défense à tous d'exiger aucun droit de *valtonage*, ou autre tel que ce soit des étrangers venant se marier audit lieu à peine de 50 livres d'amende. » M. Estienne ajoute que ce droit se payait encore dans les environs de Maubeuge, il y a peu d'années, peut-être même, dit-il, l'exige-t-on encore ; un de ses parens du village d'Ostregnies qui voyait une demoiselle de Rousies dans l'intention de se marier, fut contraint, par la jeunesse, de payer le droit de *valtonage*, et ce ne fut qu'après des coups donnés et reçus qu'il se décida à satisfaire l'exigeance de la jeunesse de Rousies. V. *valtonage*, où ce mot a une toute autre signification.

**WAME**, étang, lieux fangeux, marais humide dont le terrain est spongieux. Il y a un village de ce nom près de Mons qui semble justifier cette étymologie. V. *Recherches historiques sur Gilles de Chin, par M. Delmotte.*

**WANDROULE**, s. f. prostituée. Augmentatif de droule. Ce mot a besoin, pour être entendu, d'une longue explication. Si vous voyez une femme qui se tient mal, négligée et malpropre, dont les vêtemens sont attachés négligemment, dont la gorge est pendante, le fichu placé de travers ; le bonnet sale et chiffonné ; les cheveux en désordre ; le jupon pendant plus d'un côté que de l'autre, les bas sans jarretières rabattus sur les talons, marchant sur le quartier de ses souliers, c'est une *wandrroulle*. *Vadrrouille*, dans le Dictionnaire français-allemand de Buxtorf, imprimé en 1739, in-fol., signifie le balai avec lequel on nettoie le navire. La *wandrroulle* ressemble assez à un chiffon qui a servi à nettoyer la maison. Buxtorf rend ce mot en allemand par une périphrase : *dwal auf dem schiff*. On trouve encore *vadrrouille* dans Furetière, Richelet, Restaut, Gattel et Catoire, sous la signification de balai dont on se sert pour nettoyer un vaisseau ; il est fait de vieux cordages attachés au bout d'un bâton. *Wandrroulle* est une *droule* au superlatif. Voyez ce mot. *Wandrroulle*, demande M. Lorin, ne viendrait-il pas du belge *wandoren*, errer, vagabonder ; anglo-saxon *wandrian* ; anglais *wander* ; suédois *wandra*, etc. ? Le mot *wandrroulle* signifierait au propre une femme vagabonde, une *coureuse*, et par extension une

femme à qui sa mauvaise tenue, sa malpropreté, sa négligence dans ses habits donnent l'air d'une *coureuse*, alors nul doute qu'il ne soit rouchi. » Cette observation est fort juste. Ce que dit M. Barré, qui le tire de l'allemand *wandeln*, hol. *wandelen*, errer, et de l'all. *rollen*, rouler, confirme cette opinion.

**WANEMAILLE**, gagne-maille, homme de peine qui fait les commissions pour une légère rétribution.

**WANEPAIN**, gagne-pain. Ch'est s' *wanepain*. C'est ce qui l'aide à gagner son pain, sa vie. C'est le métier ou l'industrie quelconque d'un homme qui n'a pas d'autre ressource.

**WANER**, vanner. Du suio-gothique *wama* ; flamand *wan*, van. Nettoyer le grain en l'agitant sur un van. — Prendre la fuite.

**WANTIER**, gantier, ouvrier qui fait des gants. C'était autrefois une profession considérable à Valenciennes, où l'on trouve encore une place des *Wantiers*. « Il n'y a rien de décidé touchant les *wantiers*. » *Article 9 du règlement de 1594, touchant les corps de métiers*. « Qu'il est véritable que les *wantiers* ne passent ordinairement leurs peaux de moutons qu'en alun cru. » *Pièces de procédure*.

On disait autrefois *want* pour gant, du flamand *wante*, qui signifie la même chose. Il est à remarquer que les flamands font de notre *G* une aspiration qui se rend passablement par le son *wan*, tiré fortement de la gorge. Les gants en bas-latin se nomment *wanti*, et il paraît, par les citations de Ducange, que ce mot n'était pas borné à ce pays.

**WAQUERIE**, champ planté de féverolles et de vesce mélangées pour servir de nourriture aux vaches. C'est aussi ce foin lorsqu'il est récolté. Del *waquerie*.

**WAQUIÈRE**, jachère, terre qui se repose. V. *gaquière*.

**WARA**, féverolles en bottes pour donner aux chevaux. Les *waras* sont aussi composés de vesces, lentilles et de féverolles. Dans cette dernière acception, c'est ce qu'on nomme avant d'être coupé, *hivernage*.

**WARANCHE**, garance. *Rubia tinctorum*.

« Item sur chacune livre de gros de la vente et achapt des waides guède, (*isatis*), *waranches* et aluns qui devant iceluy terme seront vendues. » *Règlement du 22 mars 1497*.

**WARANS**, libres.

**WARANT**, garant. I l'tint à *warrant*. il le tint pour gage, pour garant, pour sûreté d'une créance.

**WARANTIR**, garantir. Ces trois mots se rencontrent fréquemment dans les anciens titres de Valenciennes. On s'en sert même encore parmi le peuple.

**WARD**, garde.

**WARDAVOIR**, garde de voir. Nom d'une famille de Valenciennes, éteinte depuis la révolution. On la croyait originaire de Tournai.

**WARDE**, garde, gardien. On li a mis les *wardes*. On dit actuellement *garte*, quoiqu'on ait conservé le verbe et les mots suivans.

**WARDE (éte del)**, garder, conserver ce qu'on a. J'sus del *warde*, je suis du nombre de ceux qui conservent ce qu'ils tiennent.

**WARDE (n'avoir)**, n'avoir garde. I li don'ra s'bien ; i n'a *warde*.

**WARDE-HUITEL**, celui qui avait la charge, à la Halle au blé, de la garde et du soin des mesures.

**WARDER**, garder, conserver. Du flamand *waerde*, garde. *Warder* à l'espagnol ; conserver le souvenir pour s'en venger. « Jé l' *ward'rai* jusqu'à l'année qui vient, pour faire des étrennes au diale. » D'un présent dont on fait peu de cas.

**WARDEUX D'POURCHAUX**, porcher. Il ira *warder* lés pourchaux. Se dit d'un prodigue, par comparaison avec l'enfant de la parabole.

**WARDIN**, gardien. *Titres de Valenciennes manuscrits*. Ce mot n'est plus usité.

**WARESCHAIX**, terrain vague situé dans les chemins vicinaux, sur lesquels il croît du gazon qu'on fait paître par les moutons. Dans la coutume de Douai on trouve *Warécaix*. Ce n'est pas une terre qui a reposé pendant un an comme le dit Ducange. V. *Wareschaux* dans cet auteur.

**WARESQUAUX**, nom qu'on donne à Orchies à ces terrains.

**WARGENT**, qu'ils gardent. *Titres manuscrits de Valenciennes*.

**WARGLACHE**, *wargla*, verglas. On dit aussi noirlache. V. ce mot.

**WARIN**, gardien. Il y avait, à Valenciennes, une famille portant ce nom. Je la crois éteinte.

**WARISON**, garantie. « Et quiconques retiendrait bestes par nuit en *warison* d'autruy, il soit à LX sols six deniers, bannis à la volonté des eschevins. » *Coûtumes d'Orchies*. p. 260.

C'est aussi champs, terrain cultivé.

**WARLOPE**, varlope. Done un co d' *warlope*.

**WARLOUQUE**, s. des deux genres. Qui a le regard louche. Du flamand *loken*, voir, ou de l'anglais *look*, prononcez *louque*, regard, et du flamand *waer*, prononcez *uar*, en quel lieu. Parce que les personnes qui ont cette infirmité, en fixant un objet, semblent en regarder un autre. *Bouille*, cité dans la *Philologie française*, au mot *louche*, l'explique ainsi : « Louche... isqui obliquas limisque oculis inspicit quem Belgœ vocant *warlouque*. » Je ne connais que le Dict. français– flamand de Sasbout (1583) qui offre ce mot qu'il rend par *scheel*, ni D'arsy, ni Halma, ni Desroches ne le mentionnent. Trévoux écrit assez singulièrement *warlowqwe* et cite Borel qui écrit *warlouque*, en citant Nicod qui orthographie *vuarlouque*, et ne tire pas ce mot du flamand, comme en effet il ne lui appartient pas.

**WARMAL** (*faire*), remplacer un porte-faix absent à la halle au blé. Peut-être du Suio-gothique *swar*, pesant. Cependant dans les réglemens de la halle, on trouve *waill* *maill*, altéré de *wane maille* (gagne maille), parce que le *warmal* partageait la rétribution avec celui qu'il remplaçait momentanément. C'est le cas de se défier des analogies pour trouver la signification et l'origine des mots.

**WARO**, sorte de pâtisserie qu'on fait dans les campagnes pour les domestiques.

**WAROQUE**, motte de terre durcie à l'air. Epoteux d' *waroques*, sobriquet qu'on donne aux arpenteurs, parce qu'ils écrasent avec les pieds les mottes de terre qui les gênent.

**WAROU** (*leu*), loup garou.

Nonfé, dit Pierre le borne  
Car té vos ben qu'i n'est nen roux  
Cha s'rôt putôt un *leu-waroux*  
On dit qu'il a des cornes.

*Chansons lilloises, recueil 3.*

**WARTE**, garde, lorsqu'il s'agit de conserver quelque chose qu'on ne veut pas donner. J' sus del *warte*, je suis du nombre de ceux qui gardent ce qu'ils ont. Cha n'est point d' *warte*, cela ne peut se conserver, cela se gâtera.

**WARTE**, gardien, conservateur. On li métra les *wartes*. Inusité actuellement. Du flamand *waerde*, gardien, qui vient du celtique *gward*, dont l'allemand a fait *warting*. M. Lorin tire ce mot du teuton et du belge *warten*, garder.

**WARTERIES**, s. f. plur. féverolles en bottes. Le même que *waquieries* dans certains endroits. A Maubeuge le champ qui en est semé.

**WARTES**, hardes.

**WARTON**, valet de ferme, à Lille. Valetton.

Depuis long-temps deven no bourgage  
On n'a vu de pareille tripotage,  
Fille et *warton*  
Ne faigeoient qu'un mont.

*Chansons tourquinoises*

**WASON**, gazon.

**WASSINGUE**, chiffon de toile d'étoupes, ou morceau d'une vieille couverture de laine, avec lequel on ramasse l'eau qui a servi à laver la chambre.

**WASSINGUER**, v. a. ramasser l'eau avec la *wassingue*. I faut *wassinguer* c' campe là. Donner un co d' *wassingue*, c'est nettoyer la chambre en y passant le chiffon imbibé d'eau. Du teuton belge *wasschen*, laver, en anglais *wasch*. M. Lorin.

**WAST**, dommage, dégât. *Coûtum. d'Orchies*, p. 221.

**WATELET** ou *wastelet*, petit gâteau, aujourd'hui mastelle. Il est rond, plat et sec, percé à sa partie supérieure de petits trous dans le milieu ; on y mélange quelquefois du poivre pour exciter à boire, on les nomme alors mastelles poivrées. Altération de *wastelet*. Ce gâteau a presque la

consistance du biscuit de mer. Le celto-breton *gwasteller* signifie feseur de gâteau.

**WATE-BLÉ**, gâte-blé.

**WATE-MÉTIER**, gâte-métier. Celui qui vend ou qui travaille à bas prix. On en trouve dans toutes les professions, surtout à présent où l'on ne respire que l'argent.

**WATER**, gâter. Celto-breton *gwas ta*, faire du dégât, perdre, détruire, etc. Cette langue antique disait aussi *gwaster* pour celui qui fait du dégât. Nous avons pris probablement ce mot du teuton *wasten*, angl. *to wash*, comme le pense M. Lorin.

**WATEUX**, celui qui gâte. Celto-breton *gwastuder* ou *gwastadour*, d'où le vieux français a fait *gastadour*, celui qui fait du dégât.

**WATIAU**, gâteau. En Picardie *watieu*. Nous miérons del tarte et du **watieu**. Bas-latin *wastellus*, d'où probablement nous aurons fait *mastelle*, sorte de gâteau sec et plat.

**WATROULIER**, tripoter, avoir continuellement les mains à l'eau, soit pour écurer la vaisselle, soit pour toute autre chose.

**WATTE CAMPS**, gate-champs. Nous avons un médecin de ce nom, homme prudent, de mérite, et qui ne prend de la nouvelle médecine que ce qu'elle a de bon.

**WAUDE**, gaude, plante ou herbe à jaunir. *Reseda luteola*. « Ceulx qui se servent de *waide* (Pastel, *isatis tinctoria*), peuvent aussi teindre de *waude* et non d'autres. » *Règlement manuscrit des teintureriers de Valenciennes, du 13 août 1629*.

**WAUFE**, gauffre. V. haufe. « Allons muer des *waufes* ou *haufes*. » Aspiration. Le belge *waeffele* qui vient du Suio-gothique *waffla*. Allemand waffel.

**WAUQUIER (frère)**, demi-frère. *Règlements manuscrits de Valenciennes*.

**WAULE**, gaule, longue baguette dont les jardiniers se servent pour palisser. « Le 8 janvier 1735 payé à Flament pour six bottes de *waules*, 7 liv. 4 sous (4 liv. 10 s. de France.) » *Etat des dépenses pour l'église de St-Vaast*.

**WAYDE**. V. waide et wéde.

**WAZON**, gazon. Motte de terre avec la verdure ; elle sert de chauffage. Boiste appelle wason une motte de terre pour faire la brique. M. Lorin tire avec raison ce mot du teuton *wase*, *wasen*, *waso*, d'où le français a fait gazon, et le Rouchi *wazon*, avec peu d'altération.

**WÉ**, gué, abreuvoir, passage dans un fossé aquatique, dans une rivière. Latin *vadum*, qui a le même sens.

**WÉ**, œuf. Monossyll. Désués. V, *ué*. On dit d'un avare : « I n' donerôt point l'iau qu'il a fét cuire sés *ués*. » Du latin *ovum*.

**WÉDÉ (faire)**, se regarder sans rien dire. Se dit pour exprimer l'étonnement et l'état pénible où l'on se trouve lorsqu'on a mangé la veille ce qui était destiné au lendemain.

**WÉDE**, nom d'une cour de Valenciennes contenant quelques demeures de pauvres. Peut-être de l'allemand *weide*, pâturage ; parce que le terrain de cette cour faisait partie d'une prairie avant que la ville fut ceinte de murailles. Peut-être aussi de ce qu'il y a eu autrefois une teinturerie de *wé* ou pastel, *guastum* ou *glastum*.

**WÉDER**, guéder. Terme de teint. Passer les étoffes à la *wéde* avant de leur donner la couleur noire, ou autre couleur foncée.

« Luy ayant esté accordé suivant son choix, de teindre en noir une pièce de baracan *wédé* ou teinte en bleu. » *Pièces de procédure*.

**WÉDIÈRE**, mot dont il ne reste de trace à Valenciennes que le nom d'une rue, qui a sans doute retenu cette dénomination de sa situation au milieu des prairies qui existaient alors dans cette partie de la ville. De l'allemand *weide*, prairie.

**WEIL**, œil. Prononcez fort ouvert, *ouâil*. Lat. *oculus*.

**WELLE**, veuille. *Welle* Dieu, *welle* diale, i faut qu' cha s' féche. Prononcez *uel*.

**WEMBERGUE**. V. enberque.

**WERE**, guerre. « Quelconque commandement que jurez facent, soit de maison abatre, et de faire justice, nule qui a tele cose soit ne doit avoir waule ne de haine, ne de *wéré*. » *Jugement du Magistrat de Valenciennes contre les habitans de Denain, au XIII<sup>e</sup> siècle*.

**WÉRICHAS**. V. *Wareschaix*. C'est le même mot dans les anciens écrits.

**WERP**, mise en possession.

**WERPIR**, mettre en possession. C'est l'opposé de déguerpir. Du Suio-gothique *warpa*, flamand *werpen*.

**WERPISSEMENT**, mise en possession

**WERPS (greffe des)**, greffe où l'on renfermait les actes de mise en possession d'un bien acquis. Ce greffe a cessé par la révolution. M. Lorin doute si ce mot ne viendrait pas du teuton *werf*, *officina* ; mais il me semble qu'il vient plutôt du belge *werpen*, mise en possession.

**WERTEAU**, sorte de marque qu'on apposait sur les tonneaux après la jauge faite par les préposés du fisc ; elle s'appliquait sur le bondon. On donnait aussi ce nom au bondon même, soit parce que cette marque s'appliquait en tournant l'instrument, soit parce que le bondon est de forme ronde. Du lat. *vertere*, qui signifie tourner.

**WÉRY**, droit qui était dû sur la vérification de chaque titre de propriété. C'est aussi le nom d'une famille de Valenciennes qui, je crois, est éteinte ; elle tenait un rang distingué.

**WESPE**, guêpe. Nom de cet insecte dans quelques villages des environs. Du latin *vespa*.

**WET**, s. m. mare destinée à abreuver les bestiaux, parce qu'elle n'est pas assez profonde pour que les bestiaux cessent d'y trouver fond.

**WÉTIER**, regarder. V. erwétier. L'auteur d'un divertissement intitulé le *Réciproque*, représenté à Raismes, près Valenciennes, en 1714, orthographe *uétier* ; malheureusement l'auteur n'entendait guère le patois du pays.

*Uét un po, cher Colin, comme elles font les fières.*

Scène 2.

C'est un mélange ridicule de patois et de français.

Ce mot se dit à Douai et à Lille. L'auteur aurait au moins dû orthographier *uète en pau*. *Uète en pau* signifierait regarde un peu.

L'un *wette* en haut, l'autre *wette* en bas,

I sont plus subtils que des cats.

*Chansons de Gayant.*

**WETTE**, gardien, du verbe wétier, regarder.

**WIAGE**, gage, sûreté. « Ceux à qui on a donné la *wiage*, peut requérir à la justice commander que telle *viage* vache (vaille) son racheter. » *Coûtumes d'Orchies manuscrites*, page 232.

**WIAR** ou **RAIE BLANCHE**. Du blanc *wiar*. Raie oxyrinque ou alène. *Raja oxyrinchus*, Lin. Cette raie est peu estimée, elle est abandonnée, à la classe la plus pauvre ; on lui préfère la raie bouclée, *raja clavata*.

**WIDANGE**, action de vider, la chose vidée. — Expédition. « Pour la sortie du grain, pain, ou autrement, ni même aussi pour la visitation et *widange* des procès jugés. » *Réglement pour la ville*.

**WIDEMENT**, vidange, action de vider, la vidange des latrines.

« On fait savoir que les sieurs eschevins ... exposent au rabais à cry et par recours le netoyement et *widement* des privés des casernes. »

*Adjudication du 18 mars 1687.*

**WIDER**, vidanger. « Aux charges et conditions suivantes, sçavoir que l'entrepreneur sera obligé de *wider* et nétoyer lesdits privés dans leur longueur... » *Idem*.

**WIDER**, vider, terminer.

« Lequel procès estoit instruit et prêt à *wider* par-devant le mayeur. »

*Procès des bouchers.*

**WIDER**, ôter une chose d'un vase, d'un panier, etc., pour le mettre dans un autre.

« Que chaque somme ou panier de poisson, soit *widée* en platte mande. » *Réglement des poissonniers.*

**WIDIÉ**, s. m. sortie.

« Leur dit s'ils luy veulent bailler leur argent, qu'il leur en rendra au *widier*, bon compte, sans perte. » *Histoire de Jacques de Lalain*. — Vider quelque chose d'un vase. *Voc. austrasien*, *wider* et *wuidier*. — sortir de la maison. *Vocab. austrasien*, *veudier*. — Au figuré, sortir d'embarras. Nous en *wid'rons*, nous en sortirons.

Ch'est come au jeu d' croche

Quand on veut s' marier,  
Qui s'y boute s'y loche  
On n'en peut en **widier**.

*Chansons patoises.*

**WIDINQUE**, s. f. vidange. Tonneau vide. Autrefois **wédenge**. « T'iras quère les **widinques** al mason Kertote. »

**WILMAUTE**, mauve, plante. *Malva sylvestris*. Altération de guimauve, qui est l'*althæa officinalis*. Le peuple ne la connaît guère ; mais la mauve lui est généralement connue.

**WIMAUX**, regain, foin de deuxième et de troisième coupe.

**WIME**, terme de charpente, sorte de petite ferme qui se place au-dessus des grandes lorsque les toits sont fort élevés. — Fort cric selon M. Quivy.

**WINAIGE (droit de)**, droit de passage sur certains territoires, qui se percevait sur les marchandises transportées par voiture. On a dit depuis droit de **vinage**.

**WINENCHIER**, préposé à la recette du droit de vinage. *Réglemens manuscrits de Valenciennes*. Percepteur des droits de passage sur les marchandises chargées sur des voitures. « Que nul quelqu'il soit **winenchier**, pontonnier, tonnoier, caulcier et autres pendant ne recevant, etc. » *Lettres d'Aubert de Bavière, du 27 janvier 1396*.

**WIO**, fleur de la Bardane, avant son épanouissement. Les enfant, qui connaissent la propriété accrochante des pointes qui hérissent les calices de la fleur, cueillent ces boutons qu'ils jettent après les passans, en criant **wio**. Il paraît que cet usage a également lieu en Languedoc, où la plante se nomme **alapas**, de **lappa**, par prothèse de l'*a* initial, nom de la bardane en latin : *arctium lappa*, comme **wio** peut être venu d'*éwile* (aiguille), d'où **wile**, **willot**, puis **wio**, à cause des crochets dont ces fruits sont armés.

**WIO**, cocu. De même en Picardie.

« I vaut mieux êtes **wio** qu'aveule, on vot ses confrères. » Ceci est assez clair. « I faut du mérite pour éte **wio**. Parce que si l'on n'avait pas su captiver une belle femme on ne l'aurait pas obtenue. » Cela n'est pas toujours vrai, on l'obtient souvent parce qu'on a de la fortune ou pour d'autres causes moins honnêtes. « Les **Wios** d'Tournay. » Parce que les tournisiennes étant assez généralement belles femmes, sont fort recherchées. On trouve écrit **wihot**, **wyhot**, flamand **koeck**, **koeck**, onomatopée. « Lequel d'Othies aymeroit mieux que sa femme sceust qu'il la fist **wiothe**, et elle ne fust jalouse, ou elle le fist **wihot** et il n'en sceust rien. »

Il fut débonnaire et francs

Car il estoit **wihos** souffrans.

*Jean de Condé, manuscrit.*

Car du mestier estoit apprise

Mais **Wihos** estoient ses maris.

*Idem, cité par Ducange.*

Dans le Rabelais *variorum* on cite le premier de ces passages d'après Fauchet, mais on écrit **wihore** au lieu de **wiothe** et **wiha** pour le masc. V. Rab. tom. 5, c. 37. « Rentre dans ta maison, sur le tems que tu es là, ta femme est allée veoir les moines de St.-Jean, et lorsqu'elle reviendra tu auras du patin, garchon tu as desrobé le saint sacrement de mariage, **wio**, cornart, tu es ung coquin, ung l'host. »

*Requête du 29 novembre 1664.*

Ce mot est aussi en usage à Lille.

Si t'as bré pour être **Wio**,

Té peux ben té rapager (t'appaiser).

*Chansons lilloises, recueil 8.*

**WISEUMENT**, avec oisiveté, fainéantise.

*Registre aux bannissemens du Magistrat de Valenciennes.*

**WISEUSTÉ**, oisiveté, paresse, fainéantise. Lat. *otiositas*.

**WISEUX**, fainéant. *Otiosus*. M. Lorin tire comme moi ce mot du latin, d'où l'on a fait **oiseux**, et par suite oisif. On trouve **huiseux** dans les anciens poètes.

**WISOTER**, faire le fainéant, ne rien faire qui vaille. *Otiari*.

**WITE**, vide.

**WITELÉE**, s. f. mesure agraire de 80 à 100 verges de 20 pieds, les cinq font un bonnier.

Equivaut à une mencaudée.

**WOIRNARD.** Mot employé à Metz pour orgeolet. V. compere Lorient qui se dit aussi dans la même ville.

**WOUEDE,** pastel. *Isatis tinctoria.*

**WRAGUE,** sorte de police établie pour le rang des bateaux qui devaient, à tour de rôle, charger pour les endroits les plus avantageux de l'embranchement des canaux. — (**tomber en**), c'est-à-dire en état de réparation. Du flam. *wraeke* qui signifie bateau endommagé par le naufrage ou par une autre cause. « En sorte qu'il arrive très-souvent qu'il (le port) est tellement dégarni tant parce que ceux desdits bateliers qui sont tombés en *wragues*, ne se pressent point de venir charger. » *Ordonnance du 18 juin 1748.* « Se trouvent dans la nécessité d'en acheter (des marchandises) à un prix beaucoup au-dessus de la valeur de ceux qui ont eu la facilité d'obtenir des *wragues* de la chambre de la navigation sans aucune destination. » *Idem.*

Il paraît de ce passage que les bateliers qui obtenaient des permissions de séjourner sous le prétexte vrai ou faux de faire des réparations à leurs bateaux, en profitaient pour saisir les occasions d'acheter des marchandises à meilleur marché, au désavantage de ceux qui, n'obtenant pas ces permissions, étaient obligés de suivre leur route, soit qu'ils fussent ou qu'ils ne fussent pas chargés.

**WUIDER,** finir, terminer. « Il a ouy le sieur Dubergean dire au sieur Alliotte fils vous estes un petit fripon, et autres injures, sur quoy ledit Alliotte dit audit Dubergean qu'il étoit un malhonneste homme d'user desdits termes à son égard, ledit Dubergean a dit audit Alliotte de sortir pour *wuider* leur querelle. » *Information du 12 décembre 1708.*

**WYSEUSE,** s. f. oisiveté. « J'ay veu de ses hauls faicts (de Jacques de Lalain) aucune partie ; et aussi pour eschever (fuir, éviter) *wyseuse*, mère de tous vices. » *Hist. de Jacq. de Lalain, p. 2 ; édit. in-4°.*

« Et pour ce beau fils, eschevez *wyseuse*, sa superfluité de vins et de viandes, afin qu'en luxure vous ne soyez souillé : car la personne oiseuse et bien repeue, à grand peine peut garder chasteté. » *Id. , p. 18.*

## X\*

**X.** On prononce *isque* vis-à-vis d'*i* ; *ss* vis-à-vis d'un *a* ; le reste comme en français.

**XANDRINE,** Alexandrine.

**XANTE,** Alexandre.

## Y\*

**YARD,** s. m. liard. Prononciation montoise. « Six *yards* el live. Six *yards* ! Vo badinez, allé. » *Delmotte, scènes populaires montoises manuscrites.*

**YAUE,** eau, *aqua.* Ancienne orthographe.

D'*yau*, de vin et de godale,  
Avoient li plus grant souffraite,  
Par l'achoisson que j'ai retraite.

*Guiart. branche des royaux lignages, vers 11837 et suiv.*

**YAUX,** eux, dans les anciens écrits mais non dans la conversation. On dit *eusse* en parlant. *Euss'mêmes*, eux-mêmes.

**YCHI,** ici, *hic.* Se trouve ainsi orthographié dans les manuscrits.

**YCHIEULX,** ychils, iceux. *idem.*

**YDONÉITÉ,** capacité, suffisance. *Idem.* Hors d'usage dans la conversation et même dans les écrits.

**YDONNE,** propre à quelque chose. *Anciens écrits.*

**YERPE,** herbe. Probablement de l'espagnol *yerva.* V. ierpe.

**YEUX D' CAT,** primeverre des jardins dont on cultive quelques belles variétés. Il a des *yeux* come des poches d' voleur, come dés portés d' granche, pour exprimer la grandeur.

**YPOUCRITE,** hypocrite.

**YSSIR,** sortir. Ce mot se trouve souvent dans les manuscrits des *Choses communes du*

*Magistrat de Valenciennes.* « Nos gens eurent conseil qu'ils n'*ysteroient* point contre luy à bataille. » *Chronique en dialecte rouchi, Buchon 3-288 et passim.*

**YSSUE**, sortie. En terme de coûtume, le droit d'*yssue* était ce que l'ont payait au seigneur lorsqu'on quittait un bien. L'héritier était tenu à le payer et en outre un autre droit pour entrer en possession. Le fils d'un bourgeois était également tenu de payer ce droit d'*yssue*, s'il voulait conserver le droit de bourgeoisie. On payait quatre deniers pour l'*yssue*, et autant pour l'entrée est jouissance.

**YVOILE**, ivoire.

## Z\*

**Z.** Vis-à-vis d'une voyelle, tient lieu du pronom *ses*. A *z'* yeux, à ses yeux ou aux yeux. On n'y vôt (voit) point pou stiquer à *z'* yeux. L'obscurité est tellement forte qu'on n'y voit pas pour toucher aux yeux. Hyperbole.

**ZABELLE**, aphérèse d'Isabelle.

**ZABÉTE**, aphérèse d'Elizabeth.

**ZABIAU**, Isabeau, même figure.

Zabiau sortant dé s'mason

Du soir et sans éconce.

*Chansons lilloises.*

**ZAN.** Onomatopée du bruit qu'on fait en frappant, qui n'a d'équivalent que *pan* en français, qu'on ne trouve pas dans les Dictionnaires de cette langue. Il se dit comme si on fesait un effort, soit en frappant avec les mains, soit avec une massue ; dans ce dernier cas, c'est le *han* des bucherons.

**ZANTE**, diminutif d'Alexandre.

**ZÈGRE**, mince, misérable. *Zègre* dans ses habits, dans son physique.

Des riches, des *zègres*, des drots, d'zernes,

Et sen menache très-bien monté.

*Chansons lilloises, rec. 9.*

**ZÉLEUX**, zélé, plein d'ardeur à remplir un devoir quelconque.

**ZEP**, savon, à Douai. Pur flamand *zeep*.

**ZÉRO.** Ch'est un *zéro* en chife. C'est un homme nul.

**ZÉS**, aux. A *zés* fiêtes d'pauque, aux fêtes de Pâques.

**ZÉTA, Z.** Manière de prononcer cette lettre. Du grec *zita*. A Besançon, *izette*, espagnol *zeda* (seda). Qn dit aussi *zeta*.

**ZÉZÉFE**, dimin. de Marie-Joseph, nom de femme.

**ZÉZÉTE**, diminutif de Suzette, qui l'est de Suzon, qui l'est de Susanne.

**ZIDORE.** Dim. d'Isidore.

**ZINE (donner eune)**, rosser.

**ZINE (avoir eune)**, être ivre.

**ZINGUEU**, s. m., sorte de lime. Maubeuge.

**ZINQUE.** Onomatopée du son des verges, lorsqu'on en frappe.

**ZINQUE, ZINQUE A MAZARINQUE.** Propos d'enfans qui font le geste de frapper en ce moquant de ceux qui viennent d'être fouettés.

**ZINZIN.** Dim. de cousin. Mot assez généralement employé.

**ZIZIER**, gésier, estomac des volailles. V. *Gigé*. Du bas-latin *zizerium*.

**ZIZINE.** Dim. de cousine.

**ZOZON** ou **ZONZON.** Diminutif de Louison.

**ZOUQUE.** Onomatopée du bruit d'un corps pesant en tombant dans l'eau.

**ZUPE**, jupe. Prononciation de certains villages du Cambrésis.

## &\*

&, Figure usitée pendant très-longtemps pour la conjonction *et*, et qu'on nomme *perluète*.

# PARABOLE

## DE

### L'ENFANT PRODIGUE,

#### EN PATOIS-ROUCHI.

11 et 12. Un home avôt deux garchons, l'pus jone dit à s' père : Père ! baiém'mé chu qui dô m'ervenir d'vo bien ; et s'père leus a partagé s' bien.

13. Pau d'jours après, l'pus jone dés deux fieus il a pris tout chu qu'il avôt, s'en est d'allé ben lon, il a mié tout s' bien en bombance et avé lés files.

14. Après avoir tout ens'lié, i n'y a eu eune grante famaîne den ch'péis là, et il a qu'minché à quéhir den l'misére.

15. I s'en est dalé quére d' l'ouvrache à un censier qui l'a envôïé à s'cence pour warder lés pourchaux.

16. Et là drolà il arôt té bénasse d'remplir s'panche avé les cossiaux qu' lés pourcheaux mengeote ; persone n'li en a baié.

17. I s'apense à li tout seu, et di : Combé n'est-ce qu'i n'i a al mason dé m'père, d'varlés à sés crupes, qui ont pus d' pain qu'i n'leus en faut, et mi més boïaux groulté dein m'panche, et j'clife d'faim.

18. I faut qué jé m' liéfe, et qué j' m'envoiche trouver m' père et qué j'li diche : Père, j'ai péché cont'el ciel et conter vous.

19. Et jé n'sus pus daine d'éte erwétié come vo fieu ; trétême come un d'vos ouvériers qui sont à vos crupes.

20. I s'a élevé, a v'nu trouver s' père ; et quand il étôt cor ben lon, s'père l'a vu, et s'cuer a groulié den s'panche ; i queue après li, i saute à s'co, et l' base come un morciau d'pain.

21. Et s' fieu li dit : Père, j'ai péché cont' el ciel et conter vous ; ach'teure jé n'sus pus daîne d'éte nommé vo fieu.

22. Adon l'père dit à sés varlés : apportez rad'men l'pus béle rope, et flanquez li sus s'dos ;

metez li un éniau à s'dôgt, et des sorlets à sés pieds.

23. Am'nez oussi l'cras viau, et tuez-l' ; mions, et fésons bone torche.

24. Pace qué m'fieu qué vla chi drochi, il étôt mort, il est ravigoté ; i tôt perdu, et il est ertrouvé. A don is ont qu'menché à fére bone guince.

25. Pourtant l'pu vieux d'sés deux garchons qu'il étôt à zés camps, a ervénu ; et, quant il a té tout prés del mason, il a entendu l'musique et l'bruit dés cheux qui danseumte.

25. I huche après un dés varlêts, et li d'mante chu qu'i n'i avôt.

27. Le varlét li dit : Ch'est qu'vo frère est ervénu ; vo père a tué l'cras viau pace qui vôt qui s'porte bén.

28. Chu qui l'éiant fét enmarvoier, i n' volôt point rentrer al mason ; més s'père étant widié déhors del mason, il li a d'mandé d'entrer d'dén (1).

29. I li a répondu : Vlâ déjà tant d'ennées qué j'vous sers, et jé n'vous ai jamés erbuté à rien d'chu qu'vous m'avez qu'mandé, et pourtant vous n' m'avez jamés baié eune maguète (2) pou m'dévertir avé més amis.

30. Més sitot qu'vo n'aute fieu, qui a mié s' bien avé dés droules, est ervénu, vous avez tué pour li l'cras viau.

31. Adon l' père li dit : Fieu ! t'és toudi avé mi, et tout chinqu' j'ai ést à ti.

32. Més i folot fère eune guince et nous dévertir pace qué t' frère i tôt mort, et il est ravigoté ; i tôt perdu, et il est ertrouvé.

(1) Widié déhors, entrer d'den, sont des pléonasmes fréquens que l'on dit aussi en français.

(2) *Maguète*, jeune chèvre.

## EXEMPLE DE NARRATION.

Un home et eune féme s' batote ; l'home s'étant rué su' l'caboche dé s' féme li pocho s'gasio ; al atrape el' z'étniéles dé s' main droite et d' l'aute l'étoupéle pour s'ervengér. S'cotron et s'n'écourchué ont té tout dékirés ; al sé déménôt come eune dialesse den un bénotier.

Al s'est en dalé al Viéwarte pour vir si al porôt racater à bon marqué un cotron et un écourchué ; mé i n' d'y avôt pu. Al a té obligée d'widier déhors pour vir si tréfosé a n' trouvrot point un cotron et un écourché al fourquète al Brad rie, mé il étôt malésil d'treuver chu que al cachôt. En passant sur l' marqué, al a quéhu les quate fiers en'air ; al s'est coissée à s'gampe. Al s'est ramen'vu qu'al avôt à s' mason un ossiau d'gambon pour froter sés nierfes qui teum'té férus, avé l'moule.

En sé r'lévante al erwéte si al n'avôt pas perdu eune séquoie.

En rentrant à s'mason s' n'home li dit : est-ce qué t'a atrapé arnioque ? Lafe-té, té v'la tout emblavée d'broué, défés tés cauches et tés sorlés pour t'récaver, après quoi té t'réternieras, et si té veux mier un morciau d'fachué u eune cote-tiéte, avec un morciau d'pain, j'irai al triperie, et

puis j'irai querre un tierche d'keute pou récaufér t'n'estoma. — Non ; j'aime mieux d'l'iau del fontaine, qué s'perlipopée là ; baiém'mé l'ossiau du gambon pou m'froter avé l' moule.

Si té volôs, fême, j'irôs quère l'pocheux pou t'méte à point. Awi, té vodrôs ben avertir l'pocheux ; i qu'mench'rôt par m'méte dés sansures à m'n'estoumaque, del glache su' m'tiète, del moutardiéle a l' planque d'més piés, dés mouques à m'co et à més gampes, i n'y arot pus qu'à encrassier més sorlétés pou m'envoier pu vite au paradis dés noirtés glénes.

L'home n'a pu rien dit et l'fême s'est endormie.

# JEAN D'ESCAUDŒUVRE

Pièce en un acte et en prose

par JOSEPH RANSART, GARÇON TAILLEUR

## AVIS DE L'ÉDITEUR.

J'ai regretté de n'avoir pu me procurer la comédie intitulée la *Gauque de Moléniaux*, ou la *Princesse sortie d'une gauque*. Cette pièce passait, dans son temps, pour le chef-d'œuvre du Théâtre des marionnettes ; elle attirait la foule toutes les fois qu'on la jouait ; on l'annonçait par des affiches placardées jusques dans les classes ; le jour de cette représentation était une grande fête pour les écoliers.

Ne pouvant me procurer ce chef-d'œuvre, je me suis déterminé à présenter à mes lecteurs *Jean d'Escaudœuvres*, qui a du moins le mérite de la localité, tant à cause du langage que *des lieux* de la scène, car on n'y observe, ni unité de temps ni de lieu, et si tout ce qui est naturel est romantique, on peut dire que cette petite pièce, prise dans les mœurs et écrite dans le langage de la classe la plus infirme de la société, appartient éminemment à ce genre ; ceux qui connaissent ces mœurs et ce langage verront bien qu'il n'y a rien d'exagéré.

Peut-être n'aurais-je pas dû joindre cette ineptie à un ouvrage sérieux ; mais je dois le répéter ici, nous manquons d'écrits dans ce langage, et d'ailleurs la facilité qu'on aura de la séparer du livre, ayant jugé convenable d'y mettre une pagination particulière, j'espère qu'on voudra bien me pardonner.

## JEAN D'ESCAUDUÈFE.

### PERSONNAGES

JEAN.

MARIE JACQUELAINE.

LE CURÉ.

UN MARCHAND.

DES PAYSANS.

UN VOISIN.

LE MEUNIER.

LE MAJOR.

UN DOMESTIQUE.

## SCÈNE PREMIÈRE

*Jean sortant de s' mason rencontre s' visin.*

JEAN.

Vou n' savez mi, men visin, qu'eu malheur qué j'ai eu aujord'hui.

LE VISIN.

Quoi-ce qué t'as eu.

JEAN.

Min père a fét bancroute, mé vlà ben avanché, j' n'ai pu rin à mingier.

LE VISIN.

Hé bin, Jean, t' n'es mi à plainte pou cha, t' n'as mi qu'à daler chez Marie Jacqueline, é el' demandé en mariage, cha f'ra bin t' nafère.

JEAN.

Vous avez réson, visin ; j' m'en va sans m'arété. *(I sort'té tous les deux).*

## SCÈNE II.

*Jean rencontre Marie Jacqueline.*

Ah ! bonjour Marie Jacqueline, hé qu'mén va ?

MARIE JACQUELAINE.

Ben, Jean.

JEAN.

J'allôz justémen à vo mason.

MARIE JACQUELAINE.

Quoi fére ?

JEAN.

Ch'étôt pour vous d'mandé eune saquoie qué d'puis longtemps j' d'avôs envie.

MARIE JACQUELAINE.

Et quoie ? té peux ben mé l' dire ichi, i n'y a mi personne d' tro.

JEAN.

Ch'étôt pour vous d'mandé en mariage, pace qué j'vous aime ben.

MARIE JACQUELAINE.

Cha s' peut ben fére quand té vodras. *(Elle sort).*

JEAN tout seu.

Bon, bon, cha ira ben. A propos ! *(la rappelant)*, Marie Jacqueline, Marie Jacqueline.

MARIE JACQUELAINE.

Hé ben ! quoi-ce qué té veux ?

JEAN.

Ah ! ah ! diape, nous avons des conventions à fére.

MARIE JACQUELAINE.

Et queules conventions veux-tu fére ?

JEAN.

Un contrat !

MARIE JACQUELAINE.

Un contrat ! et t' n'as rin, encor té veux un contrat.

JEAN.

Quoi ! quoi ! viens toudi chez Monsieur l' curé, et puis té véra.

MARIE JACQUELAINE.

Hé ben ! jé l' veux ben. Marchons tout d' suite.

### SCÈNE III.

JEAN, MARIE JACQUELAINE et le CURÉ.

JEAN.

Bonjour, Monsieu l' curé, nous v'nons vous trouvé mi et Marie Jacqueline, pour vous prier d' nous fére un contrat d' mariage, car nous sommes décidés à nous marier.

LE CURÉ.

Vous fétes ben, més enfans ; véions, coménchons.

*(Il écrit).*

JEAN.

Au dernier vivant tout t'nant.

LE CURÉ.

Hé quoi ? as-tu du bon à fére marqué ? point grand cosse ?

JEAN.

El seigneur du vilache m'a donné l' drô d'aler querre tous lés jours preute, m' vie durant, deux fagots pou m' caufé, et puis vlà tout.

LE CURÉ.

Et vous, Marie Jacqueline.

MARIE JACQUELAINE.

Mi j'ai deux vaques, deux viaux, un cat, un quien et un pourchau, ch'est tout.

LE CURÉ.

Ch'est assez.

*(Il les marie).*

### SCÈNE IV.

JEAN, MARIE JACQUELAINE.

JEAN.

Vous n' savez mi chou qu' j'ai pensé.

MARIE JACQUELAINE.

Non.

JEAN.

Ah ! ah ! puisque j' peux ben allé querre deux fagots, j' peux ben en prente six al l' plache d' deux. J'en mettrai quate au guernié, et au bout d'un an, j' les vendrai, cha nous f'ra d' l'argent. Hin, Marie Jacqueline, com' j' pense ben !

MARIE JACQUELAINE.

Awi, Jean ; si té continue nous f'rons eune bone mason.

JEAN.

A propos, Marie, pour allé au bos querre six fagots, i fodrôt un bodé, et pour avoir un bodé, i m' fodrôt d' l'argent.

MARIE JACQUELAINE.

Et comben qu'i t' fodrôt ?

JEAN.

Dix écus.

MARIE JACQUELAINE.

Tiens, les vlà.

JEAN.

Ch'est bon, j'irai al fiète à Valenciennes.

SCÈNE V.

JEAN, UN MARCHAND.

JEAN *al fiète.*

Comben vo bodé, Monsieu l' marchand ?

LE MARCHAND.

Dix écus.

JEAN.

Les vlà.

SCÈNE VI.

*Jean rév'nu à s' mason avec s' bodé.*

Hé ben ? Marie Jacqueline, ai-jou fét un bon marqué ?

MARIE JACQUELAINE.

Et comben es-ce qu'a t' coute, ch' bièle biète ?

JEAN.

Dix écus, Marie, done li ben vite un picotin, chelle biète a faim.

SCÈNE VII.

*Jean qu'il parte avec son ane au bois avec une sarpéte. Il monte sur un arbre, coupe la branche qu'il est d'sus ; il passe un monier avé s' caréte.*

LE MONIER.

Parle, don, Jean, quoi es-ce qué té fais là ?

JEAN.

Quoi-ce qué cha té r'wette ?

LE MONIER.

Més biéte, té vas quéhir, té cope l' branque qué t'es d'sus.

JEAN.

Passe, passe voleur, cha n' t'erwéte mi.

*(Le monier s'en va.)*

### SCÈNE VIII.

JEAN, *seul.*

*(Il donne un coup de hache, la branche casse, il tombe.)*

Aie ! j' sus quéhu ; l' moniet est sorcier ; i m'a dit qué j' quérôs, j'ai quéhu. Il est bon sorcier ; més puisqu'il est si bon sorcier, i m' dira ben comben t'est-ce qué j'ai à vife.

*(I queurt à brite abatue en criant monier, monier.)*

### SCÈNE IX.

JEAN, LE MONIER.

LE MONIER.

Hé quoie ?

JEAN.

Té m'as dit qué j' quérôs, j'ai quéhu ; t'és sorcier. Més puisqué t'és si bon sorcier, comben es que j'ai à vife ?

LE MONIER.

T'as cor trôs péts d' bodé, Jean.

JEAN à s' bodé.

Quaterdieu ! n' péte point, dià *(il fait six fagots et les met su l' dos dé s' bodé)*. Hu ! bodé. *(Le bodé péte)*. Quaterdieu, j n'ai pus qu' deux péts d' bodé à vife ! T'és trop kerké. *(Il jette deux fagots à terre)*. Achtheure té d'as pu qu' quate, té pét'ras ptète pus. Hu bodé ! *(El bodé péte.)* Quaterdieu ! j' n'ai pus qu'un pét à vife. T'és ptète cor trop kerké. Té n' d'as pus qu' deux, t'iras ben. Hu ! bodé. *(Le bodé, fét eune drouliate)*. Eune drouliate vaut ben un pét. Eh ! chite, chite, j' sus mort.

*(Trois paysans passent)*

UN PAYSAN à Jean.

Es-tu mort ?

JEAN.

Chite, chite, j' sus mort.

UN PAYSAN.

Pourquoie réponds-tu si t'es mort ?

JEAN.

Chite, chite, j' sus mort, encore eune fôs.

UN PAYSAN.

Més encore eune fôs conte-mé les résons.

JEAN, *après avoir répété ce que lui à dit l'monier.*

Chite, chite, j' sus mort.

*(Les paysans s'en vont.)*

### SCÈNE X.

JEAN s' liéfe, i n' vôs pus l' bodé.

Quaterdieu, men bodé est parti ... Il crie Monsieu, Monsieu !

LES PAYSANS.

Et quoi est-ce qué té veux ?

JEAN.

N'avez-vous point vu un bodé sur vos qu'min ?

UN PAYSAN.

Et bodé, il est gros major à Condé.

*JEAN i prend un bâton.*

Ah! ah ! attén, attén, j'm'én vas bén li fére rende l'argent qui m'a couté.

#### SCÈNE XI.

*JEAN buque al porte du major, un domestique vient et demande.*

Quoice qué vous volez ?

JEAN.

J'veux li parlé morte ou vive.

*LE DOMESTIQUE va rendre compte à son maître et revient.*

Entrez, Monsieur.

JEAN.

Ah ! té vlà donc gros pourchau ! Té n'étôs mi si cras quand t'étôs avec mi den l' bos, qu' t'as té la cosse qué j'ai té mort, té t'en ressouviens ben quand t'as pété ; si té n' mé rend mes dix écus que j' t'ai acaté, j' t'assomme avec men bâton.

LE MAJOR.

Mais je crois que tu deviens fou ; il n'est pas possible autrement de croire qu'un homme comme moi qu'il a été bodé.

*JEAN en levant s' bâton.*

Awi, awi, et pas tant de compte ! Mes dix écus tout d' suite.

LE MAJOR.

Il faut cependant me débarrasser de cet animal. Tiens les voilà tes dix écus et va-t-en.

JEAN.

Adieu men bodé parvénu ; J'ai toudi l'argent dén m' satiau.

FIN.